

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Folet, H.. Molière et la médecine de son temps**

*Lille, Impr. L. Danel, 1895.*

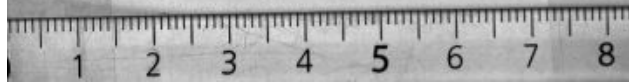
*Cote : 77198*

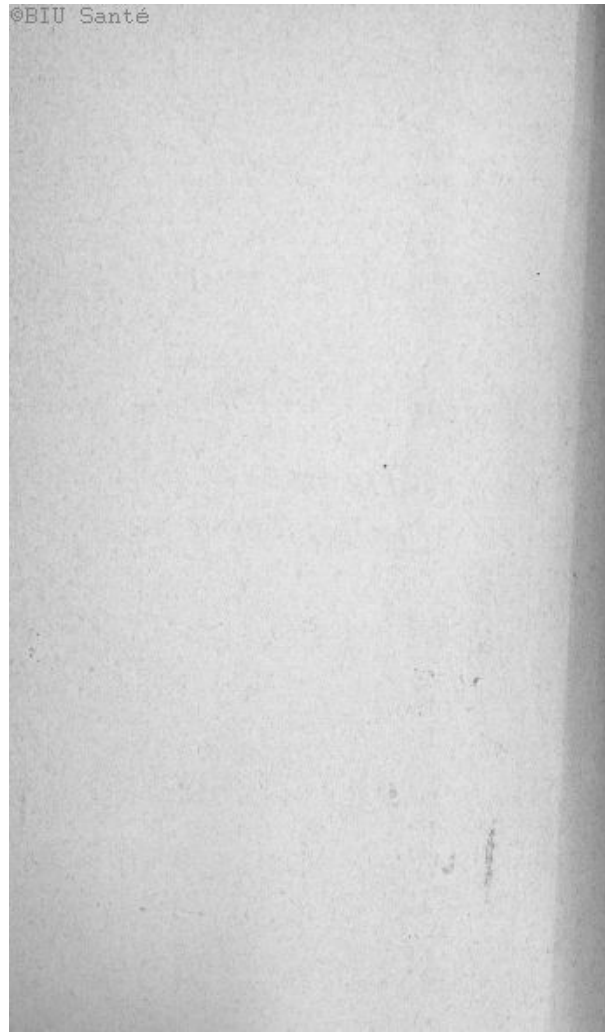


**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?77198>

MOLIÈRE

*ET LA MÉDECINE  
DE SON TEMPS*





DOCTEUR H. FOLET



# MOLIÈRE

*ET LA MÉDECINE*

*DE SON TEMPS*

77198



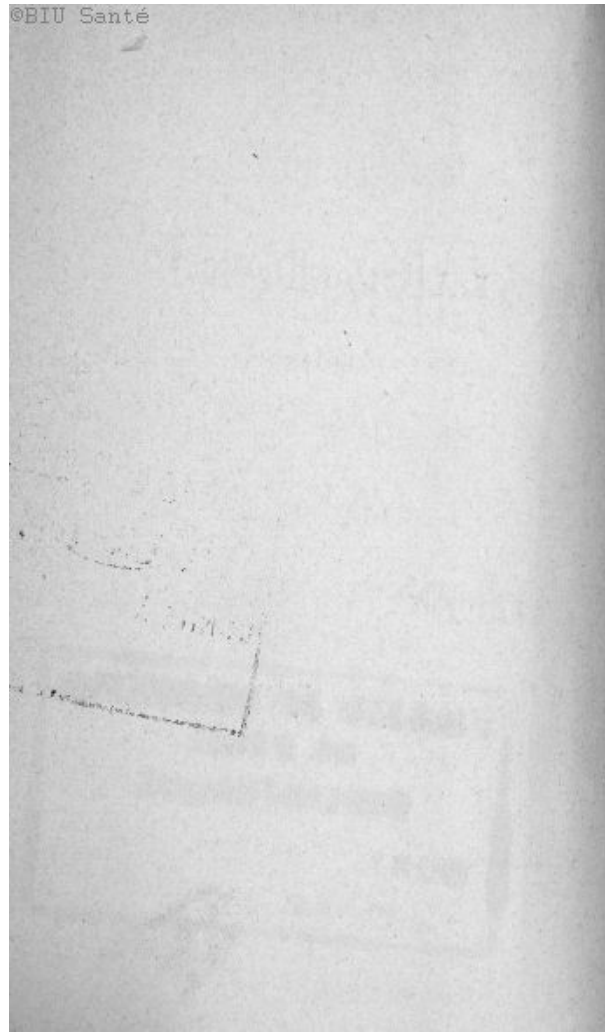
FACULTE DE MEDECINE  
DE PARIS  
BIBLIOTHEQUE

DON: de l'Académie de Médecine  
ANNÉE 1907.

LILLE, IMPRIMERIE L. DANIEL

77198





A MONSIEUR

LÉONARD DANIEL

MAITRE - IMPRIMEUR

à Lille

JE DÉDIE

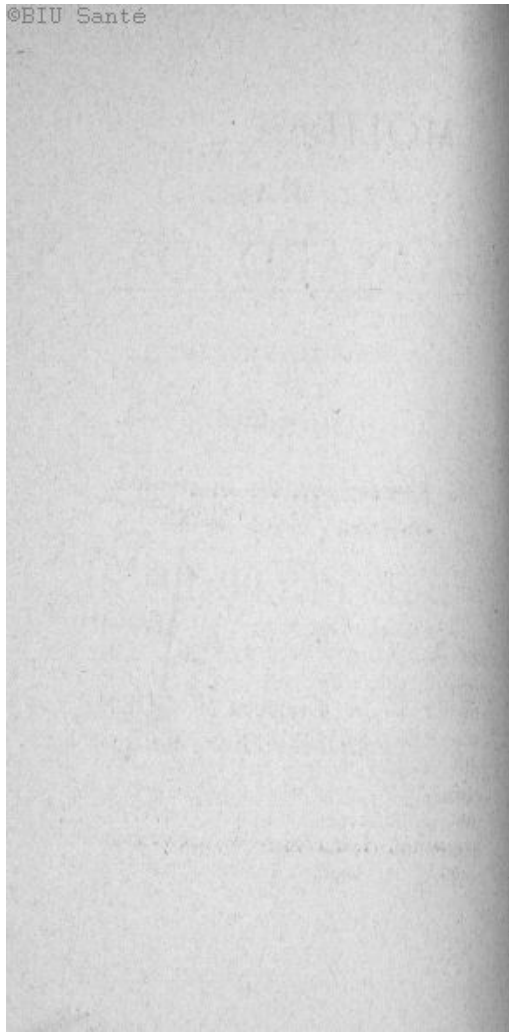
CE PETIT LIVRE

DOCTEUR H. FOLET

Professeur à la Faculté de Médecine de Lille

*Wissant, Août 1894 — Septembre 1895*





# MOLIÈRE

## *ET LA MÉDECINE DE SON TEMPS*

---

### CHAPITRE I.

*Les Écrivains classiques médocophobes.  
Montaigne, Boileau, Molière.*

---

Il y a beau temps que l'on médit de la médecine et des médecins. Cela n'empêche nullement d'ailleurs les médisants d'en user à l'occasion. « Tant » que les hommes pourront mourir», dit La Bruyère, qui a touché à ce sujet comme à tant d'autres sans passion et avec infiniment de bon sens et d'esprit, » tant que les hommes pourront mourir » et qu'ils aimeront à vivre, le médecin



» sera raillé et bien payé (1) ». Les plus célèbres railleurs, parmi nos écrivains classiques, ont été Montaigne, Boileau et Molière. Mais ni le fond, ni la forme des attaques ne sont semblables chez tous les trois. Chacun d'eux a bien sa manière propre, dont l'analyse comparative est extrêmement curieuse.

Montaigne, au lieu de disséminer ses railleries, ou plutôt ses critiques, tout au travers de ses libres causeries, comme cela semblerait naturel chez cet auteur si affranchi de toute méthode, les ramasse en un chapitre unique assez long et quelque peu compacte, dont le titre, ainsi qu'il arrive souvent dans les *Essais*, n'a qu'un rapport indirect et lointain avec le sujet traité. Le chapitre XXXVII du livre II s'intitule : *De la ressemblance des enfants aux pères*.

Montaigne y commence par établir que « cette antipathie qu'il a à l'art médical » lui est héréditaire : mon père a vescu

---

(1) *De quelques usages.*

» soixante et quatorze ans, mon ayeul  
» soixante et neuf, mon bisayeul près de  
» quatre-vingts, sans avoir gousté  
» aucune sorte de médecine ... Il y a  
» deux cents ans, il ne s'en faut que de  
» dix-huit, que cet essai nous dure ». Et  
il s'étonne que les gens qui appellent le  
plus souvent le médecin soient le plus  
fréquemment et le plus longtemps  
malades ; naïveté surprenante de la part  
d'un esprit aussi délié que Montaigne,  
et qui rappelle celle du bon curé normand  
remerciant Dieu d'avoir fait pousser les  
pommes dans un pays où on boit tant  
de cidre. Suivent force anecdotes, toutes  
empruntées aux anciens : « On demandait  
» à un Lacédémonien qui l'avait fait vivre  
» sain si longtemps. L'ignorance de la  
» médecine, répondit-il. — Adrien,  
» l'empereur, criait sans cesse, en  
» mourant, que la presse des médecins  
» l'avait tué. — Un mauvais lutteur se  
» fait médecin : courage, lui dict  
» Diogènes ; tu as raison, tu mettras à  
» cette heure en terre ceux qui t'y ont mis  
» aultrefois. — Ils ont cet heur, selon

» Nicoclès, que le soleil esclave leurs  
» succez et la terre cache leurs fautes ». Puis les citations obligées de Plutarque, d'Hérodote et de Pline, sur l'autorité desquels le sceptique Montaigne accepte sans sourciller des histoires à dormir debout, pour lesquelles il n'eût pas eu assez de dédain si quelque médecin de sa connaissance les lui fût venu raconter. « Caton entretenait, dit Plutarque, sa famille en santé par l'usage du lièvre : comme les Arcades, dit Pline, guérissent toutes maladies avec du lait de vache ; et les Lybiens, dit Hérodote, jouissent populairement d'une rare santé par cette coutume qu'ils ont, aprez que leurs enfants ont atteint quatre ans, de leur cautériser et brusler les veines du chef et des temples, par où ils coupent le chemin, pour leur vie, à toute défluxion de rheume ».

Et Montaigne triomphe du désaccord des vieilles théories médicales : « Hiérophilus logeant la cause originelle des maladies aux humeurs, Erasistratus au

» sang des artères, Asclépiadès aux atomes  
» invisibles s'escoulant en nos pores,  
» Hippocratès aux esprits. Depuis ces  
» anciennes mutations il y en a eu infi-  
» nies aultres jusqu'à nous ; et le plus  
» souvent mutations entières et univer-  
» selles, comme sont celles que produisent  
» de notre temps Paracelse , Fioravanti  
» et Argentarius. Car ils ne changent pas  
» seulement une recette, mais, à ce qu'on  
» me dict, toute la contexture et police  
» du corps de la médecine, accusant  
» d'ignorance et de piperie ceux qui en  
» ont fait profession jusques à eulx. Je  
» vous laisse à penser où en est le pauvre  
» patient ». — Il constate l'âpreté des con-  
» testations personnelles entre médecins :  
» « Qui veid jamais un médecin se servir  
» de la recette de son compaignon sans  
» y retrancher ou adjouster quelque  
» chose » ; — l'incertitude de leur dia-  
» gnostic : « Dernièrement, à Paris, un  
» gentilhomme fut taillé par l'ordon-  
» nance des médecins, auquel on ne  
» trouva de pierre non plus à la vessie  
» qu'à la main » ; — les promesses

contradictaires de la médecine : « Car  
» ayant à prouvoir à divers accidents et  
» contraires qui nous pressent souvent  
» ensemble, comme la chaleur du foye  
» et froideur de l'estomach, ils nous vont  
» persuadant que de leurs ingrédients  
» celluy - cy eschauffera l'estomach, cet  
» aultre rafreschira le foye »;—et il raille  
l'étrangeté des médicaments usuels : « Le  
» pied gauche d'une tortue, l'urine d'un  
» lézard, la fiente d'un éléphant, du sang  
» tiré sous l'aile gauche d'un pigeon  
» blanc, et pour nous aultres choliqueux,  
» des crottes de rats pulvérisées et telles  
» aultres singeries qui-ont plus le visage  
» d'un enchantement magique que de  
» science solide. »

Tout compte fait, il estime que les  
médecins « font leur proffit de nos  
» sottises » ; mais, comme il ne se scanda-  
lise pas aisément, « il ne leur en donne  
» pas grand blasme, car la plupart du  
» monde faict ainsi ; plusieurs vacations  
» et moindres et plus dignes que la leur  
» n'ont fondement et appuy qu'aux abus  
» publiques ». Il reproche même aux

médecins leur maladresse « de laisser  
» veoir au peuple les controverses et  
» inconstances de jugement qu'ils nour-  
» rissent entre eux. Au demourant il  
» honore les médecins non pas, suyvnt  
» le précepte, pour la nécessité, mais  
» pour l'amour d'eux-mêmes, en ayant veu  
» beaucoup d'honnestes hommes et  
» dignes d'être aimez ».

Il ne nie pas d'ailleurs, ni même ne discute les doctrines régnautes, ayant peu de goût pour les recherches scientifiques. On connaît l'étrincelant paradoxe dix fois développé par lui : à savoir que l'homme est d'autant plus sage et plus heureux qu'il est plus ignorant. On peut même dire qu'il accepte pour vrais et l'humorisme et la thérapeutique courante : « Je » ne dis pas qu'il n'y ait parmi tant » d'ouvrages de nature des choses propres » à la conservation de la santé, j'estime » bien qu'il y a quelque simple qui » humecte, quelque autre qui asseiche ». Montaigne montre bien d'ailleurs, par un curieux exemple personnel, et vers quelle aveugle crédulité inclinent, en fait de

remèdes, les gens du monde les moins crédules, et combien un esprit, même de premier ordre, est inapte à tirer des conclusions correctes d'une observation vraie en soi, sur un terrain scientifique qui lui est complètement étranger :

« Oyant faire cas du sang de bouc à  
» plusieurs comme d'une manne céleste  
» pour la tutelle et conservation de la  
» vie humaine, il commanda qu'on lui  
» nourrist un bouc suivant la recette, car  
» il faut qu'on ne lui donne à manger  
» que des herbes apéritives et à boire  
» que du vin blanc. » Il assista par  
hasard à l'autopsie du bouc. On trouva  
dans son intestin de ces pelottes de  
poils agglomérés et comme feutrés que  
les vétérinaires nomment œgagropiles  
et qui n'ont aucune relation avec  
les concrétions calculeuses. Cependant  
Montaigne, trompé par une identité  
apparente, sent soudain son bel enthousiasme s'éteindre et, considérant « qu'en  
» toutes les parties de ce bouc exis-  
» tait quelque qualité pétrifiante », il  
opine que le sang de tels animaux ne

saurait convenir aux graveleux tels que lui.

Ses conclusions sont que « la chirurgie » est beaucoup plus certaine que la » médecine parce qu'elle veoid et manie » ce qu'elle fait ; il y a moins à conjecturer et à deviner : là où les médecins » n'ont point de *speculum matricis* qui » leur descouvre nostre cerveau, nostre » poumon et nostre foye ». On voit que cette opinion courante n'est pas neuve. Il prévoit et vante au surplus les spécialistes, dont il fait remonter l'origine à l'antiquité: « Les Égyptiens avaientraison » de rejeter ce général mestier de médecin » et de découper cette profession ; à » chaque maladie, à chaque partie du » corps son ouvrier ; car cette partie en » était bien plus proprement et moins » confusément traictée de ce qu'on ne » regardait qu'à elle spécialement ».

En fait de thérapeutique interne il n'accepte guère que les eaux minérales, « la seule partie de la médecine à » laquelle je me suis laissé aller, parce » qu'elle est la moins artificielle. J'ay vu,



» par occasion de mes voyages, quasi  
» tous les bains fameux de chrestienté ;  
» et, depuis quelques années ay com-  
» mencé à m'en servir : car en général  
» j'estime le baigner salubre ... et  
» quant à leur boisson, la fortune a  
» faict premièrement qu'elle soit aulcu-  
» nement de mon goust ; secondement  
» elle est naturelle et simple, qui au  
» moins n'est pas dangereuse si elle est  
» vaine. Et encore que je n'y aye apperceu  
» aucun effet extraordinaire et miracu-  
» leux, toutefois aussi n'ay-je veu guères  
» de personnes que ces eaux aient empiré,  
» et ne leur peut on sans malice refuser  
» cela qu'elles n'éveillent l'appétit, faci-  
» litent la digestion et nous prestent  
» quelque nouvelle alaigresse, si on  
» n'y va pas trop abattu de forces, ce  
» que je déconseille de faire ».

Comment se fait-il qu'aucune Compagnie d'exploitation thermale ne se soit encore avisée de faire flamboyer sur une affiche tapageusement illustrée la jolie réclame de Montaigne ? L'auteur ajoute à la vérité : « Qui n'y apporte assez

» d'alaisse pour pouvoir jouir le plaisir  
» des compagnies qui s'y treuvent et  
» des promenades et exercices à quoy  
» nous convie la beauté des lieux où  
» sont communément assises ces eaux,  
» il perd sans doubt la meilleure pièce  
» et plus assurée de leur effect ». Mais  
l'affiche pourrait négliger ce post-scrip-  
tum.

Somme toute, ce sont là propos aimables et amusants d'un homme du monde spirituel, parlant, sans autre bagage que son fin bon sens, d'une question technique qu'il n'a nullement étudiée. Comme il ne possède sur elle que les notions communes, il s'en tient à de brillantes généralités, tout en se donnant l'air de connaître à fond les détails. C'est la conversation facile, enjouée, un peu flottante, d'une bonne compagnie où l'on n'ignore rien, mais où l'on n'approfondit pas trop. En un mot, c'est du vrai Montaigne.

Bien plus superficielle encore est la critique de Boileau. Ce n'est pas que Boileau fût systématiquement hostile à

la science et aux savants ; tout au contraire. Esprit curieux, ouvert et compréhensif, beaucoup moins « perruque » que nous ne nous le figurons à distance, Boileau s'intéressait passionnément aux choses scientifiques. Il écrivit, en collaboration, dit-on, avec le spirituel médecin-voyageur, François Bernier, ami de Chapelle et de Molière, deux parodies bouffonnes des documents judiciaires du temps, que ne contiennent pas d'ordinaire les éditions scolaires de Boileau, et qui cependant, aux yeux de la postérité, devraient lui compter pour bien plus que tous les *Arts poétiques* et tous les *Lutrin*s du monde.

*L'Arrêt burlesque* concerne exclusivement les choses médicales : « Attendu, » dit *l'Arrêt*, que depuis quelques années » une inconnue, nommée la Raison, a » entrepris d'entrer par force dans les » écoles de l'Université ; et par une » procédure nulle de toute nullité a » attribué au cœur la charge de recevoir » le chyle appartenant ci-devant au foie, » comme aussi de faire voiturer le sang

» par tout le corps avec plein pouvoir  
» audit sang d'y vaguer, errer et circuler  
» impunément par les artères et veines,  
» n'ayant autre droit ni titre pour faire  
» les dites vexations que la seule expé-  
» rience dont le témoignage n'a jamais  
» été reçu dans les dites écoles. Plus,  
» par un attentat et voie de fait énorme  
» contre la Faculté de médecine, se serait  
» ingérée de guérir quantité de fièvres  
» intermittentes, tierces, doubles tierces,  
» quartes, triples quartes et même conti-  
» nues, avec poudre et écorces de  
» quinquina et autres drogues inconnues  
» à Aristote et à Hippocrate; et ce sans  
» saignées ni purgations, ce qui est non  
» seulement irrégulier mais tortionnaire  
» et abusif; — La Cour ordonne au  
» chyle d'aller droit au foie sans plus  
» passer par le cœur et au foie de le  
» recevoir; fait défense au sang d'être  
» plus vagabond, errer ni circuler dans  
» le corps. Défend à la Raison et à ses  
» adhérents de guérir les fièvres par  
» quinquina et autres drogues non ap-  
» prouvées ni connues des anciens; et,

» en cas de guérison irrégulière par  
» icelles drogues, permet aux médecins  
» de la dite Faculté de rendre, suivant  
» leur méthode ordinaire, la fièvre aux  
» malades avec casse, séné, sirops, juleps  
» et autres remèdes propres à ce, pour  
» être ensuite traités selon les règles,  
» et, s'ils n'en réchappent, conduits du  
» moins en l'autre monde suffisamment  
» purgés et évacués ».

Dans l'autre pièce, de même inspiration, Boileau, avec une chaleur d'enthousiasme et une âpreté d'ironie que l'on n'attendrait pas du plus sec et du plus froid de nos classiques, défend les vérités, déjà anciennes mais non acceptées encore par tous à cette époque, de la rotondité de la terre et du mouvement des planètes autour du soleil. Il y soutient les découvertes alors récentes faites en astronomie sur les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, les taches du soleil, les montagnes de la lune ; et aussi les belles expériences de Pascal sur la pesanteur de l'air.

Mais si, par amour de la science, Boileau se fait très hardiment le héraut

et le champion de la circulation et du quinquina, la pratique médicale de son temps ne trouve pas grâce devant lui. Il la crible de sarcasmes aussi violents qu'uniformes. Ses plaisanteries sont traditionnelles et attendues, comme le sont de nos jours celles sur les belles-mères ou les pianos. A vrai dire même, il n'a qu'une épigramme qu'il ressasse sans fin avec la plus fatigante monotonie : elle consiste à traiter les médecins d'assassins; d'autant plus volontiers que les deux mots riment richement ensemble :

Dans Florence jadis vivait un médecin,  
Savant hableur, dit-on, et célèbre assassin.  
Lui seul y fit longtemps la publique misère ;  
Là le fils orphelin lui redemande un père,  
Ici le frère pleure un frère empoisonné, etc.  
.....  
Chez eux (chez les animaux) jamais un médecin  
N'empoisonna les bois de son art assassin.  
.....  
Que dit-il quand il voit, avec la mort en trousse,  
Courir chez un malade un assassin en housse ?  
.....  
Ton oncle dis-tu, l'assassin,  
M'a guéri d'une maladie.  
La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin  
C'est que je suis encore en vie.

Quand le mot manque, l'idée y est toujours ; et, sous une forme plus ou moins ingénieuse ou entortillée, on trouve inmanquablement cette unique affirmation que les médecins tuent leurs malades :

Paul, ce grand médecin, l'effroi de son quartier,  
Qui causa plus de maux que la peste et la guerre,  
Est curé maintenant et met les gens en terre.  
Il n'a point changé de métier.

Pour seule variation, Boileau fera une allusion rapide à quelque médecin connu, à quelque controverse médicale dont on parlait beaucoup.

On compterait plutôt combien, en un printemps,  
Guénaut et l'Antimoine ont fait mourir de gens.

Sauf peut-être un vers où se devine l'observation directe de Guy Patin, toutes ces plaisanteries sont courtes, peu creusées, simplistes, banales. La flèche ne fait guère de blessure.

Tout autre est le caractère des attaques de Molière. Celles-ci sont amples, développées, spéciales. Exemptes, pour la plupart, d'épithètes désobligeantes, elles portent droit et uniquement sur telle

opinion, sur telle coutume, sur tel travers. Elles sont, en un mot, fortement documentées.

Le public, même lettré, ne s'en doute plus. Les lecteurs actuels de Molière, voyant les médecins d'aujourd'hui vivre, s'habiller, parler comme les autres hommes, s'efforcer généralement, à propos des maladies qu'ils traitent ou des médications qu'ils prescrivent, de donner à leurs clients, en un langage accessible à tous, des explications conformes aux données scientifiques courantes dont tout le monde est maintenant pourvu, — ces lecteurs croient aisément que les plaisanteries de Molière sur la médecine et les médecins relèvent exclusivement du domaine de la fantaisie ; que Purgon, les Diafoirus, M. Fleurant sont des types grotesques spontanément éclos dans le cerveau du poète ; que le galimatias de Sganarelle est une pure invention comique ; que tout cela n'a jamais eu, même au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'une relation lointaine avec la réalité des faits.



Les médecins en particuliers s'imaginent volontiers qu'il en est ainsi ; et c'est sans doute pour cela qu'ils ne se formalisent guère. Une charge énorme de nos traits ne nous offense pas. L'armée ne s'est jamais émue des fumisteries gigantesques de Ramollot.

Il y a en effet dans Molière, à propos de médecine, deux ou trois facéties colossales, comme celle où Toinette engage Argan à « se faire couper un » bras parce que celui-ci tire à soi toute » la nourriture et empêche l'autre de » profiter, et à se faire crever l'œil droit » afin de voir plus clair de l'œil » gauche (1) » ; comme celle encore où Sganarelle veut guérir le mutisme de Lucinde en lui faisant prendre pour remède quantité de pain trempé dans du vin « parce qu'il y a dans le pain et le » vin mêlés ensemble une vertu sympa- » thique qui fait parler et que les » perroquets apprennent à parler en

---

(1) *Malade imaginaire*, Act. III, Sc. XVI.

mangeant de cela (1) » (et encore, celle-là, je ne jurerais pas qu'elle fût absolument fantaisiste). Il y a des plaisanteries traditionnelles ne touchant pas au fond des choses, telles que celle de Sganarelle disant à la fin de son ordonnance : « Allez, et si elle meurt, » ne manquez pas de la faire enterrer du » mieux que vous pourrez » (2); ou bien encore : « Il n'est pas de la civilité » qu'un médecin visite un mort » (3); facéties anodines qui devaient être classiques parmi les médecins eux-mêmes. Mais, sauf ces exceptions, — exceptions rares si on les compare à la multitude des bouffonneries agressives et amères dont Molière poursuit la médecine et les médecins, — sauf ces exceptions, dis-je, Molière a chargé la vérité, en a grossi les traits, l'a mise à l'optique de la comédie et même de la farce; mais il n'a absolument rien inventé de toutes pièces.

---

(1) *Médecin malgré lui*, Acte II, Sc. VI.

(2) *Médecin malgré lui*, Acte III, Sc. II.

(3) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. IX.

On s'en était déjà aperçu pour les côtés extérieurs des choses. Le regretté D<sup>r</sup> Maurice Raynaud, dans ses *Médecins au temps de Molière* (1), auxquels je ferai de nombreux emprunts, avait noté, en analysant avec soin la cérémonie du *Malade imaginaire*, que les imitations caricaturales des mœurs réelles du temps étaient assez exactes.

Pour les doctrines, cette fidélité d'observation a été moins remarquée. Cela tient à ce que, il faut le dire, on connaît assez peu l'histoire des doctrines médicales. Elle s'apprend mal dans les rares traités didactiques sur la matière. Pour la bien comprendre il faut remonter aux sources, ouvrir les livres d'une époque et se refaire ainsi artificiellement le contemporain des savants disparus.

Trouvant à ces études d'archéologie scientifique un charme très vif, j'ai dû, l'année dernière, pour les besoins d'un travail sur Harvey, Riolan, Guy Patin (2),

---

(1) *Thèse de Doctorat ès lettres, 1862.*

(2) *La Circulation du sang et ses principaux adversaires.* Revue Scientifique, novembre 1893.

consulter une foule d'ouvrages médicaux du temps et de livres où il est question des médecins d'il y a deux cents ans. C'est en feuilletant la littérature médicale et péri-médicale, si l'on peut ainsi parler, du XVII<sup>e</sup> siècle, que je fus amené à comparer les plaisanteries de Molière aux choses et aux hommes qu'il raillait.

J'ai fait, dans son théâtre, l'inventaire complet des passages qui, de façon quelconque, touchent à la médecine. J'en ai relevé une bonne quarantaine. Ce travail fini, j'ai été véritablement émerveillé de voir combien de questions soulevaient mes quarante fiches ; quelles notions variées, complètes et précises elles supposent des idées et des mœurs médicales régnautes ; sur quels dessous très solides elles s'appuient.

C'est l'étude de ces dessous qui fait l'objet de ce petit livre. Outre qu'elle donnera au vieux texte une sorte d'actualité rétrospective et en rajeunira la saveur, (telle est du moins l'impression d'art très intense et très exquise que personnellement je lui ai due) ; cette étude

nous démontrera ce que je viens de dire : à savoir que la parodie serrait de très près la vérité ; et elle accroîtra ainsi notre admiration pour la profondeur et la probité d'observation du grand poète comique.

Je dirai aussi quelles ont été les erreurs de Molière sur ce sujet ; car il en a commises, et de grosses.

Afin de mettre de l'ordre dans ce travail, je chercherai d'abord à quelles sources Molière a puisé ses renseignements sur les choses de la médecine. Puis j'examinerai successivement ce qu'a dit Molière :

- Des doctrines médicales courantes en pathologie et en thérapeutique ;
- Des mœurs médicales ;
- De ce que j'appellerai, faute d'un meilleur mot, la médecine officielle, c'est-à-dire l'ensemble des actes publics de la faculté : Enseignement, examens, thèses, cérémonies ;

Et je noterai comment et combien sur tous ces points il s'approche ou s'éloigne de la vérité.

Le lecteur voit dès maintenant en quoi, malgré une certaine analogie apparente de titres, mon travail diffère de l'excellent livre de Maurice Raynaud qui a pour objectif de peindre les médecins vivant sous le règne de Louis XIV.

---

## CHAPITRE II.

*Relations de Molière avec les médecins.  
Sa maladie, son médecin.*

---

Molière n'a déclaré que tard sa guerre aux médecins. Si nous exceptons une farce italienne de sa prime jeunesse sans aucune signification satyrique, dans ses premières pièces : *L'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, *Sganarelle*, *les Précieuses ridicules*, *l'École des maris*, *l'École des femmes*, *le Mariage forcé*, *les Fâcheux*, il n'y a rien qui concerne la médecine. Et il n'y aura rien encore dans ses trois grands chefs-d'œuvre en vers : *le Misanthrope*, *Tartuffe*, *les Femmes savantes*.

Molière se fixe à Paris, venant de

courir la province, en 1658. Né en 1622, il avait alors 36 ans. Ce n'est que sept ans plus tard que s'ouvrent les hostilités, dans *Don Juan* en 1665.

Je ne m'arrêterai pas un instant à la ridicule anecdote donnant pour origine à l'animosité de Molière une querelle survenue entre Armande Béjart, sa femme, « Mademoiselle Molière », comme on disait, car on ne donnait alors le nom de Madame qu'aux femmes de qualité, et la femme d'un médecin qui aurait été le propriétaire du logis habité par le poète. Un détail plus important, capital même, à noter, c'est que Molière, alors âgé de 43 ans et n'ayant plus que huit années à vivre, commençait vraisemblablement à souffrir de la maladie incurable qui devait le tuer lentement.

Dans l'entourage et les relations de Molière nous trouvons un certain nombre de médecins connus. S'il faut en croire le *Ménagiana*, il se rencontrait toutes les semaines chez l'académicien Habert de Montmaur, l'éditeur des œuvres de Gassendi, avec Ménage, Segrain, Chapelain



et Guy Patin. On verra que Guy Patin peut en effet avoir fourni quelques traits au type de Purgon. Il est seulement assez étrange que Guy Patin, si bavard, ne souffle mot dans ses lettres de ces réunions hebdomadaires.

Molière connut et fréquenta certainement le médecin-voyageur François Bernier qui revint à Paris vers 1668, après un séjour de dix ans aux grandes Indes où il avait été médecin du grand Mogol, le légendaire Aureng-Zeb. François Bernier était lié avec Chapelle, intime ami de Molière, et avec Boileau, puisque c'est à la collaboration Boileau-Chapelle-Bernier que quelques contemporains attribuent *l'Arrêt burlesque* et la *Requête en faveur d'Aristote* dont il a été fait mention plus haut.

Enfin Molière fut pendant de longues années en relations de clientèle et d'amitié avec un médecin auquel est consacré tout le « troisième placet pour Tartuffe (1669) ». Molière y parle de son médecin sur un ton de bonne raillerie familière et joviale ne laissant aucun

doute sur l'amitié qui les unit et sur le vif intérêt qu'il lui porte :

« SIRE,

» Un fort honnête médecin dont j'ai  
» l'honneur d'être le malade me promet  
» et veut s'obliger par devant notaire  
» de me faire vivre encore trente années  
» si je puis lui obtenir une grâce de  
» votre majesté : je lui ai dit, sur sa  
» promesse, que je ne lui demandais pas  
» tant et que je serais satisfait de lui,  
» pourvu qu'il s'obligeât de ne me point  
» tuer. Cette grâce, Sire, est un canonicat  
» de votre chapelle royale de Vincennes,  
» vacant par la mort de . . .

» Oserai-je demander encore cette  
» grâce à votre majesté le propre jour de  
» la grande résurrection de Tartuffe,  
» ressuscité par vos bontés ? Je suis par  
» cette première faveur réconcilié avec  
» les dévots ; et je le serais, par cette  
» seconde, avec les médecins. C'est pour  
» moi sans doute trop de grâces à la fois ;

» mais peut-être n'en est-ce pas trop  
» pour votre majesté et j'attends, avec  
» un peu d'espérance respectueuse, la  
» réponse de mon placet. »

Qui, dans le grand public, connaîtrait aujourd'hui le médecin recommandé en ce placet si le texte précité ne l'avait mis en lumière. Il s'appelait Armand Mauvillain ou de Mauvillain. Les fureteurs de l'érudition molièresque, qui sont légion, ont rétabli l'histoire de ce personnage, lequel fut une figure bien curieuse dont je dois donner ici une esquisse, car son influence sur l'œuvre de Molière fut probablement considérable quoique indirecte (1).

Armand Mauvillain avait pour père un chirurgien qui fut bibliothécaire du cardinal de Richelieu. La faveur du père

---

(1) J'emprunte la plus grande partie des traits de cette biographie à Maurice Raynaud : *les Médecins au temps de Molière*.

rejaillit sur le fils dont Richelieu fut le parrain ; d'où son prénom d'Armand. Le parrainage était alors une marque fréquente du patronage des grands seigneurs. C'est ainsi que Louis XIV tint le premier né de Molière sur les fonts baptismaux. Était-ce Mauvillain ou de Mauvillain ? Le nom se trouve écrit des deux façons. On prenait alors facilement la particule et même on aristocratisait son nom par un procédé encore très usité à l'heure qu'il est. Guy Patin raconte qu'un médecin qui se nommait tout simplement Elie Boda (c'est l'un des consultants de l'*Amour médecin*, comme nous le verrons), s'était appelé d'abord Boda des Fougerais, du nom d'une terre, puis B. des Fougerais, puis des Fougerais tout court. Molière, au premier acte de *l'École des femmes* fait dire par Chrysale à Arnolphe qui veut être appelé : *Monsieur de la Souche* ; (c'est même sur cette pointe d'aiguille que repose toute l'intrigue de la pièce) :

Qui diable vous a fait aussi vous aviser,  
A quarante-deux ans, de vous débaptiser

Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie,  
Vous faire par le monde un nom de seigneurie?  
*De la plupart des gens c'est la démangeaison ;*  
Et, sans vous embrasser dans la comparaison,  
Je sais un paysan que l'on nommait gros Pierre,  
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier  
[de terre,  
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux  
Et de « Monsieur de l'Isle » en prit le nom  
[pompeux (1).

On a prétendu voir dans ce dernier vers une allusion malicieuse à Thomas Corneille qui avait effectivement pris le nom de « de l'Isle ». Il est possible qu'il y ait eu là un coup d'épingle à un confrère, mais le travers visé n'en était pas moins très général, comme l'indique l'ensemble de la citation et comme en témoigne encore ce passage du *Bourgeois gentilhomme*: Cléonte, répondant à M. Jourdain qui lui demande s'il est gentilhomme, dit : « La plupart des gens sur cette question n'hésitent pas beaucoup ; on tranche le mot aisément. Ce nom ne fait aucun scrupule à prendre et l'usage

---

(1) *Ecole des femmes*, Acte I, Sc. I.

» aujourd'hui semble en autoriser le  
» vol (1) ».

Armand Mauvillain, ou de Mauvillain, avait fait ses premières études à Montpellier et les avait terminées à Paris. Dans le *Discours de paranymphe* (2) prononcé par Robert Patin (le fils aîné de Guy Patin), à propos de la réception de Mauvillain à la licence, voici comment s'exprime l'orateur officiel :

« Loin d'avoir dans son extérieur rien  
» d'austère ni de repoussant, c'est par la  
» candeur charmante de son caractère,  
» par l'élégance de ses manières, par une  
» exquise politesse qu'il a toujours  
» cherché à se concilier les sympathies  
» des honnêtes gens. Mauvillain est si  
» bien élevé, si agréable, si séduisant,  
» que non seulement les grâces semblent  
» habiter en lui ; on dirait encore qu'il  
» a été formé par leurs mains. Et

---

(1) *Bourgeois gentilhomme*, Acte III, Sc. XII.

(2) On verra plus loin, au chapitre de la *Médecine officielle*, ce qu'était le discours de paranymphe.

» cependant, en le voyant si attentif aux  
» soins de sa toilette et de sa chevelure,  
» ne croyez pas qu'il se permette autre  
» chose que des plaisirs honnêtes. Pour  
» rien au monde il ne laisserait la  
» mollesse porter atteinte à la vigueur  
» de sa vertu. Jules César aimait à se  
» vanter d'avoir des soldats qui, bien  
» que peignés et parfumés, n'en étaient  
» pas moins braves au combat. Ajoutez  
» que Mauvillain résout avec une facilité  
» merveilleuse les questions qui lui sont  
» posées ; et tels sont les charmes de son  
» éloquence qu'en vérité ce n'est pas aux  
» oreilles de ses auditeurs que s'adresse  
» son éloquence ; elle va droit au cœur».

Il ne faut pas oublier que ces discours de paranymphe étaient, de par les règles du genre, des panégyriques volontairement poussés à l'outrance. Néanmoins de ces termes ultra laudatifs se dégage, en remettant les choses au point, la figure d'un jeune homme intelligent, débrouillard, élégant de toilette et de manières, menant vie joyeuse et qui saura se pousser dans le monde.

N'étant encore que bachelier et vraisemblablement pressé de besoins d'argent, il avait appuyé d'un certificat favorable, en compagnie d'une douzaine de médecins, parmi lesquels Guénaut et des Fougerais, les remèdes d'un charlatan ; et cela dans des circonstances que nous connaissons mal. C'était au plus fort de la querelle de l'émétique dont Mauvillain fut un chaud partisan. Le fait était grave. Les douze coupables, exclus de la faculté, durent faire amende honorable et furent réintégrés, « mais, » dit Guy Patin, la tache leur en est » restée ».

Plus tard, devenu docteur, il s'était, à une argumentation, disputé et presque colleté avec son doyen, à la tête duquel il aurait jeté son bonnet carré. Il fut suspendu pour quatre ans, puis il rentra encore dans la faculté, y fut professeur de botanique et collabora avec Fagon à la rédaction de l'*Hortus regius*. Les thèses soutenues sous sa présidence ont pour la plupart un double caractère : ou bien elles concernent quelque sujet



facétieux et égrillard, comme celui-ci :  
*An pallidis virginum coloribus Venus ?*  
prêtant à toutes sortes d'équivoques  
gauloises dites en beau latin. La vieille  
Faculté s'amusait énormément de ce  
genre de discussions. — Ou bien il s'agit  
des louanges de la chimie; et là nous  
retrouvons l'élève de Montpellier féru de  
polypharmacie, raillant les partisans  
attardés du séné et de la rhubarbe, et  
vantant les vertus extraordinaires de  
l'antimoine d'abord et surtout, mais  
aussi du bézoard, de la corne de rhino-  
céros, du saphir, de l'émeraude, car les  
pierres précieuses étaient usitées en  
thérapeutique et le passage suivant du  
*Médecin malgré lui* n'était pas de pure  
invention :

SGANARELLE. — Tenez, voilà un morceau  
de fromage qu'il faut que vous lui  
fassiez prendre.

PERRIN. — Du fromage, Monsieur ?

SGANARELLE. — Oui, c'est un fromage  
préparé où il entre de l'or, du corail

et des perles et quantité d'autres choses précieuses.

PERRIN. — Monsieur, je vous sommes bien obligé et j'allons li faire prendre ça tout à l'heure (1).

Tout cela révèle en Mauvillain un homme indépendant, jovial, irascible, pouvant à l'occasion devenir un chef de parti. C'est ce qui arriva. Dans la réaction qui suivit la victoire de l'antimoine, en 1666, Mauvillain fut élu Doyen. Pour un docteur jadis deux fois exclu, c'était une belle revanche que d'être placé par le suffrage de ses pairs à la tête de la Faculté; d'autant plus qu'en ce temps le corps des médecins praticiens n'était point distinct du corps enseignant. Tous les docteurs parisiens, peu nombreux d'ailleurs (ils étaient 113 en 1650, sous le décanat de Guy Patin) constituaient « la Faculté » et pouvaient être appelés,

---

(1) *Médecin malgré lui*, Acte III, Sc. II.

par un système compliqué que je n'ai pas à décrire ici et où le sort se combinait à l'élection, au professorat et au décanat.

Mauvillain fut du reste un bel exemple de l'absorption d'un homme par sa fonction. Doyen de la faculté de Paris, il ne se souvient plus qu'il a été élève de Montpellier et proteste avec vigueur contre les empiètements des facultés étrangères. Fils de chirurgien, il oublie la profession qu'a exercée son père et soutient avec autant d'acharnement que tous ses prédécesseurs, la lutte perpétuelle contre les barbiers chirurgiens et le collège de St-Côme.

Tel fut l'homme qui, plus que tout autre, renseigna et inspira Molière. Non pas sans doute que Molière adoptât les opinions de Mauvillain, épousât ses inimitiés et écrivit sous sa dictée. Mais il est certain que Mauvillain voyait souvent et longuement Molière qui fut très longtemps et très gravement malade.

Molière était, selon toute vraisemblance, atteint d'une maladie du cœur ou

des gros vaisseaux; probablement d'un anévrysme de l'aorte. Les symptômes observés chez lui, palpitations, étouffements; puis plus tard toux et crachements de sang par suite de poussées de congestion pulmonaire; plus tard encore troubles de compression, désordres gastriques, tout cela concorde avec ce diagnostic que vient encore confirmer le dénouement. Molière s'évanouit sur la scène, en prononçant le *juro* de la cérémonie, à la fin de la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, le 27 février 1673 vers cinq heures du soir. Les spectacles commençaient alors à deux heures. Le théâtre de Molière se trouvait là où existe maintenant le théâtre du Palais-Royal. Il habitait tout à côté, rue de Richelieu. On le porta chez lui, en costume d'Argan, sans connaissance et vomissant le sang à pleine bouche. Il mourut deux heures plus tard sans être revenu à lui. C'est bien là le tableau d'une rupture d'anévrysme s'ouvrant dans la trachée.

Un doute naît seulement de la lenteur relative de la mort. Les ruptures

d'anévrisme tuent souvent de façon foudroyante. L'hypothèse d'une apoplexie pulmonaire cadrerait mieux avec cette agonie de deux heures. Pourtant l'instantanéité d'invasion des accidents, la syncope initiale (qui d'ailleurs a peut-être un peu retardé la mort), l'abondance de l'hémorragie, plaident en faveur de la rupture anévrysmale.

C'est là une terminaison exceptionnelle d'une maladie assez rare elle-même. L'anévrisme de l'aorte n'est pas commun ; et c'est ordinairement par un mécanisme pathologique autre que la rupture qu'il emporte le patient. De plus, quand par hasard il se rompt, à moins que l'effraction se fasse comme chez Molière vers la trachée, il est absolument impossible à personne, en dépit du cliché banal des reporters, de reconnaître sans autopsie que « le malade a succombé à la rupture d'un anévrisme ».

Molière était donc un cardiaque, et un dyspeptique. Puis un ensemble de symptômes nerveux réflexes, ce que nous désignons aujourd'hui sous le terme

vague de neurasthénie, compliquait encore son état. Les malades ainsi atteints sont sujets à des crises fréquentes coupées d'accalmies. Il avait donc des jours d'humeur charmante et enjouée ; mais beaucoup d'heures tristes et maussades. Il s'était marié en 1662, à 40 ans, déjà malade peut-être, à une jeune femme de 18 ans. On a beaucoup jeté la pierre à Armande Béjart. Il est certain qu'elle eut des torts graves ; mais il faut reconnaître, pour être juste, que sa vie n'était pas gaie. La cohabitation avec un homme de génie peut être parfaitement odieuse et insupportable à une vive et jolie femme quand cet homme est un mari malade, bourru, et de vingt ans plus âgé qu'elle.

Molière était soigné par Mauvillain qui, incapable comme tous ses confrères d'établir le diagnostic des lésions organiques existantes (nous verrons cela plus loin), devait, pour lui expliquer ses palpitations et sa dyspnée, invoquer, suivant les idées régnantes, « quelques » fuligines crasses montant du mésentère

» vers le cœur et le poumon », et lui prescrivait du lait « pour éclaircir la noire féculence de ses humeurs ». Lorsque Chapelle et La Fontaine (si toutefois l'anecdote est authentique), se grisent chez Molière, à sa maison de campagne d'Auteuil, et veulent s'aller jeter à la Seine dans un accès d'ébriété pessimiste, Molière seul est de sang-froid parce qu'il est resté dans sa chambre à boire du lait. Notons que la diète lactée est encore ce que, guidés par d'autres idées, nous prescrivons aujourd'hui à un cardiaque dyspeptique. Mauvillain lui imposait donc, en pratique, un régime excellent. Molière l'écoutait peut-être très docilement les jours où il souffrait. Quand il allait mieux, il se disait que ses douleurs et ses malaises de la veille étaient une illusion, un mauvais rêve ; qu'il lui suffirait d'un peu plus d'énergie morale pour secouer ce cauchemar, et que son mal n'était que de l'hypocondrie. Il est probable qu'il a bien souvent songé à lui-même en créant Argan. Se droguait-il autant qu'Argan ? Nous ne le savons pas,

n'ayant pas ses comptes d'apothicaire. Mais il n'était peut-être pas aussi sceptique en thérapeutique qu'il le dira plus tard dans le *Malade imaginaire* quelques semaines avant sa mort, et que le ferait croire son dialogue avec Louis XIV, rapporté par Grimarest (1). « Vous avez » un médecin, Molière, que vous fait-il? » — Sire, nous causons ensemble ; il » m'ordonne des remèdes ; je ne les fais » pas et je guéris ». Je guéris ! Hélas non. Ce sont là facéties de malade incurable aux heures où il se trouve mieux. Toujours est-il qu'il causait beaucoup avec Mauvillain. Ayant, en tant que malade, un intérêt très personnel à approfondir les questions médicales, il se faisait donner, tout comme nos malades actuels, les explications techniques du temps sur les symptômes dont il souffrait. Et il constatait par malheur, sinon la fausseté de théories qu'il ne pouvait réfuter, au moins l'inef-

---

(1) Grimarest. *Vie de Molière*, 1705.



ficacité des remèdes. Observateur d'instinct et rencontrant l'occasion de pénétrer, grâce à Mauvillain, au fond des mœurs et coutumes d'une corporation puissante, il amenait la conversation sur les règles professionnelles, sur les querelles de métier et de coteries, sur les incidents des guerres intestines de la Faculté; il recueillait des anecdotes et des traits de caractère. Puis, les remaniant et les refondant au creuset de sa fantaisie, il les enchâssait dans ses œuvres de théâtre.

C'est dans ce sens très large que Mauvillain a dû être, a été réellement l'inspirateur de son génial client, sauf quelques plaisanteries de technique pure qu'il a pu fournir toutes faites pour la cérémonie du *Malade imaginaire*, sauf peut-être aussi des cancans sur les confrères dont il ne devait pas être avare.

Ainsi, d'après Guy Patin, Molière aurait eu l'intention d'écrire une farce qui est restée à l'état de projet : « le procès de » M. Cressé, dit Guy Patin, est sur le » bureau; mais je n'entends pas dire » qu'il avance. On m'a dit que M. de

» Molière prétend en faire une farce sous  
» le titre du *Médecin fouetté et du Barbier*  
» *cocu* ». Il s'agit évidemment d'une  
anecdote scandaleuse dont le héros, ou la  
victime, fut un médecin. Cette farce a  
été recherchée sans succès par les  
fureteurs, et nous ne connaissons pas  
la mésaventure de M. Cressé ; mais ce  
dont on peut être sûr c'est que Mauvillain  
avait raconté, en s'esbaudissant, à son  
ami Molière cette grasse historiette.

Au surplus, quand bien même il n'eût  
pas été en contact quotidien et intime  
avec Mauvillain qui l'entretenait des  
choses de la médecine, Molière n'y fût  
pas resté complètement étranger, car dans  
le milieu intellectuel où il vivait on  
s'en occupait peu ou prou. Les sciences  
naissantes étaient très en faveur dans les  
réunions de lettrés et de « curieux de la  
» nature ». On a vu Boileau et Chapelle  
mener campagne en faveur de la circu-  
lation du sang. La mode s'en mêlait.  
Les grandes dames et les Précieuses, qui  
n'étaient pas toutes mortes, prenaient  
parti dans les discussions thérapeuti-

ques. On s'échauffait pour ou contre l'antimoine. Ce fut à la demande de la charmante duchesse de Bouillon, une malade reconnaissante, que La Fontaine composa son poème, profondément et justement oublié, en l'honneur du quinquina où il décrit la circulation du sang en quelques méchants vers nuageux.

Toutefois l'attention que prêtaient les gens du monde aux controverses scientifiques était un peu bien superficielle ; et ce n'est pas chez eux que Molière eût pu puiser les lumières dont nous le verrons pourvu. Ce fut la cruelle expérience personnelle d'une douloureuse maladie, le torturant dix ans et s'aggravant sans cesse sans pouvoir être enrayée ni atténuée par la médecine, qui lui inspira contre les médecins son scepticisme agressif. Ce furent les conversations de Mauvillain qui fixèrent ses idées et armèrent sa critique au sujet des doctrines et des mœurs médicales du XVII<sup>e</sup> siècle.

Voyons maintenant ce qu'étaient ces doctrines et ces mœurs.

CHAPITRE III.

*Les Doctrines médicales au XVII<sup>e</sup> siècle.*

*Anatomie. Physiologie. Pathologie.*

*Thérapeutique.*

---

Essayons de prendre une idée sommaire de la physique et de la chimie biologiques, — si l'on peut ainsi parler, — de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique qui avaient cours vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Tous les corps sont formés de quatre éléments dont la combinaison les constitue et que l'on trouve d'ailleurs à l'état de simplicité dans la nature : l'eau, le feu, la terre et l'air.

Quoique tous les éléments entrent dans la composition des corps, en chaque composé, et pour les corps vivants, végétaux ou animaux, en chaque organe ou fluide organique domine un élément particulier : la terre dans les os et les racines, l'air dans le poumon et les fleurs, l'eau dans les humeurs et les feuilles, le feu dans l'esprit vital et la semence, etc., etc.

Suivant que l'un ou l'autre des quatre éléments domine dans leur composition, les corps ont quatre qualités qui sont des abstractions pures : le chaud, le froid, le sec et l'humide.

Les éléments forment les corps non par simple mélange ou juxtaposition, mais en donnant naissance à ce que nous appellerions une combinaison chimique, à une substance nouvelle qui a son aspect et ses qualités propres, son *tempérament* particulier. *Temperamentum est finis seu perfectio mixti.*

Le tempérament idéal d'un corps est celui dans lequel les éléments entrent dans la proportion précise convenable

au rôle que ce corps doit jouer. Alors les qualités en sont pondérées de telle sorte qu'aucune ne prime les autres. C'est le *tempérament tempéré*. Pour les organes c'est la santé. Mais cet équilibre est rare. Les corps, et en médecine les organes, sont souvent *intempérés*. Le *tempérament intempéré* est *simple* quand domine une seule qualité élémentaire : froid, chaud, sec, ou humide ; *composé* lorsque deux qualités dominent simultanément, suivant les quatre combinaisons possibles : chaud-humide, chaud-sec ; froid-humide, froid-sec. En somme un corps (ou un organe) peut avoir l'un de ces neuf tempéraments : un tempéré, quatre intempérés simples, quatre intempérés composés.

Or, chacun des organes qui composent le corps humain peut avoir, normalement ou accidentellement, son tempérament intempéré particulier. Ainsi le cerveau peut être trop froid et trop humide, pendant que le foie est trop chaud, et le poumon trop chaud et trop sec. On voit tout ce que la pathologie tirera de là et

les innombrables causes de maladie qui en sortiront.

L'anatomie, reposant sur un fond plus solide que cette chimie fantaisiste, était assez avancée. Les livres de Riolan, de Bartholin et d'autres contiennent des descriptions à peu près fidèles de la forme et des rapports des différents organes. Mais, pour ce qui est du fonctionnement de ces organes, nous rentrons dans le roman. Rappelons ici les idées de Galien que l'on enseignait couramment dans les Ecoles.

Galien croyait que, les aliments une fois digérés et transformés en chyle dans le tube digestif, ce chyle était conduit, par la veine porte, de l'intestin au foie, où il se dépouillait de ses impuretés ; la vésicule du fiel en attirant les parties les plus légères, la rate les plus épaisses, et les reins les éléments aqueux. Il se changeait ainsi en sang et prenait la couleur rouge « de même que le moût de raisin mis en cuve se change en vin. » Le foie était donc l'organe de la sanguification. Du foie naissaient les veines qui

conduisaient le sang veineux vers les diverses parties du corps et spécialement vers le cœur, source de la chaleur animale. Pour que ce *calorique inné*, force primitive et naturelle, ne fût pas excessif, il lui fallait un modérateur. Ce modérateur se trouvait dans le poumon, attirant sans relâche par la respiration un air nouveau qui rafraîchissait et tempérerait incessamment le sang, lequel du ventricule droit du cœur passait en partie dans le poumon par la *veine artérielle* (que nous appelons aujourd'hui l'artère pulmonaire). Pour Galien l'air pénétrait de plus par les veines pulmonaires jusque dans le cœur gauche ; et, comme la cloison interventriculaire était perforée de prétendus orifices, tout le sang contenu dans le cœur était ainsi directement rafraîchi par l'air. C'est par ces mêmes orifices que le sang du ventricule droit passait presque en totalité dans le ventricule gauche où se formait, de l'exhalaison des parties les plus pures du sang, *l'esprit vital* qui était porté aux organes par les artères avec le sang, auquel il donnait,



en se mélangeant à lui, une couleur plus vermeille ; c'était le sang *spiritueux*. Les artères, comme les veines, conduisaient donc le sang du centre à la périphérie ; les battements des artères reconnaissant pour cause une vertu pulsifique qu'elles tiraient du cœur par leurs tuniques. Une partie de l'esprit vital, porté aux organes par les artères avec le sang spiritueux, arrivait par les carotides aux ventricules du cerveau ; et là, plus complètement élaboré, perfectionné, mûri, naissait l'*esprit animal*, qui formait l'élément le plus noble et le plus exquis du corps de l'homme, la propre substance de l'âme. Les esprits animaux étaient conduits du cerveau, par les nerfs qui en émanent, à toutes les parties de l'organisme auxquelles ils distribuaient la sensibilité et le mouvement.

Cette conception physiologique d'ensemble, qui nous paraît aujourd'hui si bizarre, régnait en maîtresse dans la médecine d'il y a trois cents ans. On la trouvait satisfaisante et grandiose. Elle arrache un cri sincère d'admiration à

Rabelais qui la développe avec enthousiasme au quatrième chapitre du tiers livre du *Pantagruel*. Elle allait être renversée par la doctrine de la circulation du sang.

Si l'on accordait au cœur la faculté de produire le calorique inné, on donnait, par une conception inverse et symétrique, à l'organisme tout entier le pouvoir de produire l'humidité nécessaire à la vie des organes. C'était l'*humide radical*. D'une façon générale on attribuait toute fonction d'un organe à une *faculté* spéciale correspondante. Pourquoi les artères battent-elles ? C'est, nous venons de le voir, qu'elles ont une vertu *pulsifique*. Pourquoi le foie pompe-t-il dans les intestins le chyle dont il fera le sang ? C'est qu'il possède la faculté *attractrice*. Pourquoi l'utérus garde-t-il neuf mois le fœtus ? C'est qu'il a la faculté *rétentrice*; et, s'il l'expulse plus tard, c'est qu'il acquiert la faculté *expultrice*. Écoutons Riolan : « Pourquoi, dit-il, la mamelle » fait-elle du lait, l'estomac du chyle, » le foie du sang ? Cela ne leur est pas

» moins naturel qu'au feu de chauffer.—  
» *Non minus illis naturale quam igni*  
» *calefacere* ».

Et ces facultés innombrables, qui n'étaient que des tautologies scolastiques, et dont Malebranche se moque en demandant s'il faut invoquer une faculté *tractive* pour expliquer qu'un carrosse suit les chevaux qui y sont attelés, et attribuer une faculté *detersive* aux brosses qui nettoient les habits (1); ces facultés, à force d'être invoquées, deviennent des entités métaphysiques à la réalité, à la substantialité desquelles on finit par croire.

Quand Molière fait dire au récipiendaire, dans *la Cérémonie* :

Demandatis mihi rationem quare  
Opium facit dormire.  
A cela respondeo  
Quia est in eo  
Virtus dormitiva  
Cujus est natura  
Sensus assoupire.

---

(1) *Recherche de la vérité*, liv. VI. — 2<sup>e</sup> partie, chap. IV.

Et dans la version primitive, très développée, il redouble cette facétie à propos de la rhubarbe et du séné :

Demandatur raison...  
Cur rhubarba et le séné  
Per nos semper est ordonné  
Ad purgandum l'utramque bile ?  
Respondeo vobis  
Quia est in illis  
Virtus purgativa  
Cujus est natura  
Istas duas biles evacuare (1).

Quand Molière disait tout cela, il ne faisait que mettre à nu en l'exagérant le ridicule d'explications dont on se contentait parfaitement dans bien des controverses scientifiques et médicales.

En pathologie, à côté des idées exposées plus haut sur les tempéraments des organes, régnait le vieil humorisme de Galien :

Il y a quatre humeurs (comme il y a quatre éléments) :

— Le sang, se formant dans le foie du

---

(1) Molière. Edition Philarète Chasles. Texte complet de la cérémonie du *Malade imaginaire*.

suc des aliments et se perfectionnant dans le cœur.

— La bile venant du foie.

— La pituite, émanant du cerveau. C'était une pure illusion. Les mucosités nasales sont secrétées dans les cavités nasales que tapisse la muqueuse dite encore *muqueuse pituitaire*. Comme trace persistante de cette antique erreur, le coryza continue à s'appeler rhume de cerveau.

— L'atrabile, venant de la rate. Celle-là n'existait pas du tout, et personne ne l'avait jamais vue que Galien ; mais cela suffisait.

Lorsque ces humeurs restaient en proportions et quantités convenables et demeuraient dans leurs réservoirs spéciaux, c'était la santé. Mais quand les médecins voyaient survenir quelque maladie interne ou apparaître quelque lésion extérieure : phlegmon, tumeur, ulcère, varice, ils admettaient qu'une ou plusieurs de ces humeurs surabondantes ou viciées s'étaient portées au point malade et y engen-

draient la maladie : le sang engendrait le phlegmon ; la bile, l'érysipèle ; la pituite, l'œdème et l'atrabile, le squirrhe.

Comment, par quelles voies, même en admettant leur anatomo-physiologie, ces humeurs s'épanchaient-elles au loin ? C'est ce qu'on n'expliquait pas. On se souciait peu de chercher à cette migration un chemin déterminé. Voici par exemple ce qu'Ambroise Paré, qui était cependant un esprit exact, trouve de plus précis à dire : « La matière de la fièvre continue » ou intermittente vient de la bile jaune. » Cette matière, venant à se pourrir » aux grands vaisseaux, envoie du foie » au cœur ou quelque portion de la » substance pourrie ou bien quelque » vapeur. Lorsque la matière est resserrée » dans les veines et conduits de la » première région du corps, laquelle est » comme sa sentine et son égout, et » après qu'elle y a demeuré et croupi » fort longtemps, elle envoie des vapeurs » au cœur par les veines et artères qui » se communiquent les unes aux autres

» par les vaisseaux de la veine porte(1) ».

Rien de moins clair et de plus faux, même en supposant vraie l'anatomie de Galien. Mais comme tout cela constitue bien la conception humorale des maladies qui est restée jusqu'à cette heure dans l'esprit populaire. Lorsque le public parle d'eau tombée sur les yeux, de sang tourné, de lait répandu, il retarde de trois siècles tout simplement. Quand Victor Hugo écrit, dans une pièce des *Feuilles d'automne* (2),

Pauvre femme ! son lait à sa tête est monté.

.....  
Ambrosie et poison, doux miel, liqueur amère,  
Fait pour nourrir l'enfant ou pour tuer la mère.

il fait, sans s'en douter, de l'humorisme galénique.

Et puis quelle cause altérerait ces humeurs ? Comment les dites humeurs, supposées altérées et répandues, formaient-elles une tumeur ou une varice ?

---

(1) *Ambroise Paré. Traité des fièvres, chap. XVII.*

(2) *Fiat voluntas.*

C'est ce que l'on ne disait point, ce que l'on ne cherchait pas, ce à quoi on ne songeait même jamais. Pour la théorie des humeurs, comme pour celle des tempéraments, comme pour la chimie des quatre éléments, on se contentait de mots. Des observations, des idées, des rêveries d'Hippocrate, de Galien et de leurs commentateurs, s'était lentement constitué un bloc doctrinal que l'on acceptait les yeux fermés, sans même trop approfondir le sens des textes. Lisez ce que dit Ambroise Paré de la cause des diverses fièvres :

« Le frisson est une concussion ou  
» ébranlement inégal de tout le corps  
» qui est excité par la vertu expultrice,  
» laquelle tâche à se dégager d'une  
» quantité de matière âcre, mordante  
» et violemment émue. . . . La rigueur  
» semble être propre aux fièvres bilieuses,  
» pour ce que la bile, pour être âcre,  
» piquante et aisée à s'émouvoir, irrite  
» la nature plus violemment que les  
» autres humeurs. L'horreur est propre  
» aux fièvres mélancholiques, et le refroi-



» dissement simple aux pituiteuses, à  
» cause que c'est une humeur plus  
» douce, plus pesante, plus difficile  
» à s'émuoir... Quelques-uns ne  
» rapportent pas cela aux humeurs mais  
» aux fumées et vapeurs qui s'élèvent  
» des humeurs pourries et vont frapper  
» et attaquer le cœur ».

Cela est-il assez hypothétique et nuageux ! Mais Ambroise Paré est un chirurgien, un barbier. Peut-être est-il incapable d'exposer lucidement les subtilités de ces abstractions pathologiques. Ouvrons donc Fernel.

Jean Fernel, de Clermont en Beauvaisis, qui se faisait appeler Fernel d'Amiens, jouit aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles d'une haute réputation de science et d'habileté. On le surnomma le Galien français. Médecin particulier de Diane de Poitiers, il dut à la protection de cette « honneste dame » la faveur du roi Henri II auquel est dédiée la *Médecine universelle*, sorte de vaste compendium qui traite de toutes les branches des sciences médicales : anatomie, pathologie, thérapeutique,

pharmacie, botanique, chirurgie. *L'Universa medicina Ioannis Fernellii Ambiani* fut, durant plus d'un siècle, le livre de chevet et des médecins et des étudiants ; car, les idées ne se modifiant guère, les ouvrages ne se démodaient pas en quelques années comme aujourd'hui. Ils coûtaient d'ailleurs assez cher. L'exemplaire de Fernel que j'ai sous les yeux appartient à la Bibliothèque de l'Université de Lille. Relié en veau plein, il porte sur le feuillet de garde cette mention manuscrite : « *Emptus cum sex florenis Lovanii 24 aprilis 1676. Ex libris Martini De Wanière Doctoris medici Namurani* ». Le florin des Pays-Bas valant, comme la livre parisis, environ 1 fr. 25 au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est 7 fr. 50 que coûtait le volume ; et comme, pour amener le pouvoir libérateur de l'argent sous Louis XIV au taux actuel, il faut multiplier au moins par quatre, cela revient à 30 fr. de nos jours.

Eh bien, ouvrons *l'Universa medicina*, au chapitre *De febribus* : Pour Fernel les fièvres étaient le résultat de la

« chaleur du cœur se répandant dans  
» tout le corps. Dans l'éphémère  
» il n'y avait qu'excès passager de la  
» chaleur avec trouble des esprits. La  
» synoque provient de la pourriture du  
» sang. La fièvre symptomatique ne  
» provient pas des humeurs mais des  
» parties contenant d'où s'écoule  
» quelque chose de pourri et d'où  
» s'élève une vapeur putride qui attaque  
» le cœur. Les fièvres intermittentes  
» sont dues à un mélange de bile et  
» d'atrabile altérant le sang. » (1)

Guy Patin, qui jure par Fernel, croit  
aussi à la contamination du sang par  
une quantité de bile noire et jaune  
épaisse : « Je pense, dit-il, parlant de la  
» maladie d'un de ses clients, que  
» toute cette impureté descend du  
» mésentère, partie dans laquelle est  
» contenue et croupit toute la cause  
» conjointe des accès de fièvre tierce.  
» *Ex sententiâ nostri Fernelii, quem*  
» *puto esse verissimum* ».

---

(1) *Liber quartus. De febribus, passim.*

Et, à tout instant, chez Guy Patin, comme chez Fernel, comme chez Fagon, comme chez tous, il est question d'humeurs peccantes, de vapeurs âcres et corrompues, de fuligines crasses et putrides qui s'élèvent de l'intestin, du mésentère ou de la rate, vers les régions nobles du cerveau et du cœur.

La rectification de ces conceptions bizarres ne pouvait se faire que lentement. L'idée de vérifier, de contrôler la parole des maîtres ne germait alors que dans peu de cervelles. L'esprit d'observation et à fortiori d'expérimentation, qui nous semble si naturel à l'homme d'étude, était à peine né et ne se rencontrait qu'à l'état d'exception. Les gens d'alors se contentaient de lire, de commenter et de pratiquer : « *licentiam legendi, interpretandi et faciendi medicinam* », disait la formule de réception à la licence. Quand quelque fait contredisait trop ouvertement la théorie, ils s'en tiraient par une subtilité. L'eussent-ils voulu d'abord, les occasions de faire de l'anatomie pathologique d'observation

n'abondaient pas. On disséquait très peu. Il se faisait à la Faculté de Paris trois ou quatre « anatomies » par an ; (on se demande même comment leur anatomie descriptive était relativement aussi avancée) ; les barbiers en faisaient plus que les médecins et leur disputaient, parfois avec des voies de fait et des horions, les cadavres des condamnés à mort, seuls sujets livrés au scalpel. Un livre que j'ai trouvé chez un bouquiniste Lillois intitulé : « Statuts de la Faculté de » médecine en l'Université de Paris, avec » les pièces justificatives de ses privilèges » et des droits et soumissions à elle deus » par les apothicaires et chirurgiens », rédigé en 1672 par l'ordre du doyen d'alors, maître Denis Puylon, renferme maint curieux document à cet égard.

Thomas Diafoirus, suivant un ridicule fréquent chez les très jeunes étudiants qui étalent volontiers des détails anatomiques ou opératoires devant des gens du monde que cela offusque ou dégoûte, Thomas offre à Angélique de la faire assister à une « anatomie ».

THOMAS DIAFOIRUS (*saluant Argan*). —  
Avec la permission de Monsieur, je vous  
invite à venir voir l'un de ces jours,  
pour vous divertir, la dissection d'une  
femme, sur quoi je dois raisonner.

TOINETTE. — Le divertissement sera  
agréable. Il y en a qui donnent la  
comédie à leurs maîtresses ; mais  
donner une dissection est quelque  
chose de plus galant (1).

Cela était au moins un spectacle rare.  
Du reste ils ne disséquaient pas eux-  
mêmes ; ils faisaient tenir le scapel par  
un barbier, pendant qu'ils dissertaient  
en latin. Riolan un des premiers eut le  
mérite de se salir les mains à manier lui-  
même le cadavre ; et encore étudiait-il  
plutôt l'anatomie normale que l'anatomie  
pathologique. Dans les autopsies, — nous  
avons quelques relations d'autopsies,  
surtout d'autopsies royales, — l'examen

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI.

des lésions était toujours superficiel et sommaire et, avec quelque habileté, on trouvait moyen de les faire concorder avec le diagnostic porté pendant la vie. Tenons pour certain que les choses ne se sont point passées autrement dans « l'anatomie » à laquelle devait présider Thomas Diafoirus.

Maintenant que nous avons une idée de leur pathogénie des maladies, lisez ce passage de *Pourceaugnac* :

PREMIER MÉDECIN. — Je dis, Monsieur, avec votre permission, que notre malade ici présent est malheureusement affecté, attaqué, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien folie hypocondriaque, espèce de folie très fâcheuse. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque pour la distinguer des deux autres ; car le célèbre Galien établit doctement à son ordinaire trois espèces de cette maladie que nous nommons mélancolie, ainsi appelée

non seulement par les Latins mais encore par les Grecs, ce qui est bien à remarquer pour notre affaire ; la première qui vient du propre vice du cerveau, la seconde qui vient de tout le sang fait et rendu atrabilaire ; la troisième appelée hypocondriaque qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate dont la chaleur et l'inflammation portent au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse et fait la maladie dont par notre raisonnement il est manifestement atteint et convaincu (1).

Ou cet autre passage de *l'Amour médecin*. Pour laisser au texte son

---

(1) *M. de Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI.



entière clarté, je ne figure pas, comme on le fait dans toutes les éditions de Molière, le parler lent et solennel de Macroton-Guénaut par des tirets placés entre les syllabes.

M. MACROTON. . . . Les symptômes qu'a votre fille sont indicatifs d'une vapeur fuligineuse et mordicante qui lui picote les membranes du cerveau. Or, cette vapeur que nous nommons en grec *Almos*, est causée par des humeurs putrides, tenaces et conglutineuses qui sont contenues dans le bas-ventre.

M. BAUIS. — Et, comme ces humeurs ont été là engendrées par une longue succession de temps, elles s'y sont recuites, et ont acquis cette malignité qui fume vers la région du cerveau (1).

Tout cela, mais c'est du Fernel, à peine exagéré. Et, je ne sais si je me

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. V.

trompe, mais la prose de Molière me semble plus claire que celle des savants. Voulez-vous maintenant une charge plus accentuée ? Voici la scène du *Médecin malgré lui*. Je coupe les répliques et interruptions pour faire mieux saisir la continuité de la parodie :

SGANARELLE. — Je tiens que cet empêchement de l'action de la langue est causé par certaines humeurs qu'entre nous autres savants nous appelons humeurs peccantes ; c'est - à - dire humeurs..... peccantes. D'autant que les vapeurs formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, venant à passer du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin les

dites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate. Et, parce que les dites vapeurs, — comprenez bien ce raisonnement, je vous prie, — ont une certaine malignité qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs *ossabundus nequeis neque potarinum quijsa milus*. Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette (1).

Le diapason du grotesque est ici plus élevé. Mais est-ce que le fond n'est pas vrai ?

Passons à la séméiotique. Comment établissait-on l'existence des maladies internes ? Comment savait-on que les humeurs surabondantes ou altérées s'étaient portées ici où là et attaquaient tel ou tel organe ? — Par des signes très vagues. On recourait peu aux procédés

---

(1) *Médecin malgré lui*, Acte II, Sc. VI.

matériels d'investigation tels par exemple que la palpation méthodique de l'abdomen. L'examen des cavités naturelles était inusité ; les explorations salissantes répugnaient aux médecins, c'était là besogne de chirurgien. Mais les caractères très compliqués du pouls, l'examen optique des urines, des déjections, le siège des douleurs, l'état des fonctions, les qualités du sommeil, le dégoût ou l'appétence pour tel ordre de mets, indiquaient qu'il existait une modification de *tempérament* ou une lésion humorale de tel organe ; une *intempérie*, une *sécheresse*, une *obstruction*, une *cacochymie* du foie ou du poumon. Tout cela sans démonstration, toujours.

Voici par exemple les signes que donne Fernel de l'ulcère de l'estomac : « Il y a » souvent douleur ; parfois cependant le » mal évolue indolore. Le malade est » fatigué par un flux de ventre et par des » vomissements. Fièvre lente et continue » avec pouls fréquent. L'appétit et la » digestion languissent. Le corps se » nourrit mal et se dissout comme privé

» de chaleur et de nourriture (1). » C'est tout. L'on voit combien peu précise est cette description qui peut s'appliquer à une foule d'états morbides.

Voici encore, toujours d'après Fernel, les symptômes de l'obstruction de la rate que Fernel dit être fréquente chez les malades vivant dans les lieux humides et marécageux, (seule observation judicieuse), ou, ajoute-t-il, se nourrissant de légumes humides : « Parce qu'une humeur mélancolique et terrestre, qui est la lie et l'excrément du sang, s'accumule dans la rate, soit parce qu'il y avait surabondance de cette humeur dans le sang, soit parce que l'évacuation de cette humeur, qui a lieu d'habitude dans l'estomac ou le bas-ventre (!) est supprimée, — il y a une tumeur dans l'hypocondre gauche, molle et non rénitente, qui parfois a la forme de la rate mais parfois distend tout l'hypo-

---

(1) *Universa Medicina. — Liber sextus. De partium quæ sub diaphragmate sunt morbis ; Ventriculî morbi.*

condre ». C'est là le seul signe physique que mentionne Fernel en ces quelques mots. Puis il n'y revient plus et voici le reste de la symptomatologie. Je traduis textuellement: « Respiration fréquente » et difficile surtout après les fatigues » et la course, quand le malade a mangé » ou se couche sur le côté droit. L'appétit » persiste à peu près, mais la digestion » est difficile. La bouche est humide et le » malade crache beaucoup. Borborygmes » dans l'hypocondre gauche, qui se » passent dans l'estomac ou dans le » segment du colon qui est voisin. Le » cœur est attaqué par la vapeur de » l'humeur ; et tout le corps languit » inerte et lâche. Parfois légères défail- » lances. Lourdeur de tête, somnolence » inaccoutumée, agitée et pénible. Le » malade est inerte, craintif et se » désintéresse de toutes choses. Pâleur » livide de tout le corps, surtout de la » face (1) ».

---

(1) *Ibidem.* — *Lienis morbi.*

Donc des signes subjectifs et voilà tout. Pas d'exploration objective des organes ou très peu ; guère de palpation ; pas d'auscultation ou de percussion naturellement.

En somme l'examen d'un malade devait ressembler assez à celui que les deux médecins font subir à M. de Pourceaugnac.

(Les deux médecins prennent chacun une main de Pourceaugnac pour lui tâter le pouls).

PREMIER MÉDECIN. — Mangez-vous bien, Monsieur ?

POURCEAUGNAC. — Oui, et bois encore mieux.

PREMIER MÉDECIN. — Tant pis. Cette grande appétition du froid et de l'humide est une indication de la chaleur et sécheresse qui est au dedans. Dormez-vous fort ?

POURCEAUGNAC. — Oui, quand j'ai bien soupé.

PREMIER MÉDECIN. — Faites-vous des songes ?

POURCEAUGNAC. — Quelquefois.

PREMIER MÉDECIN. — De quelle nature sont-ils ?

POURCEAUGNAC. — De la nature des songes. Quelle diable de conversation est-ce là ?

PREMIER MÉDECIN. — Vos déjections, comment sont-elles ?

POURCEAUGNAC. — Ma foi je ne comprends rien à toutes ces questions et je veux plutôt boire un coup.

. . . . .  
PREMIER MÉDECIN. — Pour diagnostique incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie si bien marqués chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps, mince, grêle, noire et velue ; lesquels signes le dénotent très affecté



de cette maladie, procédante du vice des hypocondres (1).

L'interrogatoire d'Argan par Toinette déguisée en médecin, est un peu plus chargé ; mais il garde son fond de réalité :

TOINETTE. — Donnez-moi votre pouls. Allons donc, que l'on batte comme il faut. Ah ! je vous ferai bien aller comme vous devez. Ouais ! ce pouls-là fait l'impertinent ; je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Qui est votre médecin ?

ARGAN. — M. Purgon.

T. — De quoi dit-il que vous êtes malade ?

A. — Il dit que c'est du foie, et d'autres disent que c'est de la rate.

T. — Ce sont tous des ignorants, c'est du poumon que vous êtes malade.

---

(1) *Pourcaugnac*, Acte I, Sc. XI.

- A. — Du poumon ?  
T. — Oui, que sentez-vous ?  
A. — Je sens de temps en temps des douleurs de tête.  
T. — Justement, le poumon.  
A. — Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux.  
T. — Le poumon.  
A. — J'ai quelquefois des maux de cœur.  
T. — Le poumon.  
A. — Je sens parfois des lassitudes par tous les membres.  
T. — Le poumon.  
A. — Et quelquefois il me prend des douleurs dans le ventre comme si c'étaient des coliques.  
T. — Le poumon. Vous avez appétit à ce que vous mangez ?  
A. — Oui, Monsieur.  
T. — Le poumon. Vous aimez à boire un peu de vin ?  
A. — Oui, Monsieur.

T. — Le poumon. Il vous prend un petit sommeil après le repas et vous êtes bien aise de dormir ?

A. — Oui, Monsieur.

T. — Le poumon, le poumon, vous dis-je (1).

Toutefois reconnaissons que les médecins d'alors creusaient plus que nous l'étude de certains symptômes, celui du pouls par exemple, qui peut, dans certains cas d'affections cardiaques en particulier, donner d'utiles renseignements. Nous le comptons encore ; mais nous n'en étudions plus minutieusement les caractères. Eux, les classifiaient et les sous-classifiaient à l'infini. Fernel en donne une multitude de types : « *Longus, latus, altus, magnus, brevis, angustus, humilis, mollis, durus, plenus, tardus, gracilis, capricans, æqualiter vel inæqualiter inæqualis, dicrotus, undosus,*

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. XIV.

*vermicularis...* ». J'en passe au moins la moitié. Et ils accordaient à la constatation de ces qualités isolées ou combinées une importance ridiculement exagérée dont Molière avait peut-être souvent ri avec Mauvillain. Il s'en souvient dans le *Malade imaginaire*.

M. DIAFOIRUS (*tâtant le pouls d'Argan*).

— Allons, Thomas, prenez l'autre bras de Monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls.

*Quid dicis ?*

THOMAS DIAFOIRUS. — *Dico* que le pouls de Monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte pas bien.

M. DIAFOIRUS. — Bon.

THOMAS DIAFOIRUS. — Qu'il est durissime, pour ne pas dire dur.

M. DIAFOIRUS. — Fort bien.

THOMAS DIAFOIRUS. — Repoussant.

M. DIAFOIRUS. — *Benè*.

THOMAS DIAFOIRUS. — Et même un peu capricant.

M. DIAFOIRUS. — *Optimè.*

THOMAS DIAFOIRUS. — Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénique, c'est-à-dire la rate (1).

C'est encore en tâtant le pouls de Lucinde que Sganarelle s'écrie majestueusement: « Voilà un pouls qui marque que votre fille est muette (2) ».

Tout compte fait, Molière a-t-il beaucoup exagéré leur pauvreté de diagnostic quand il écrit dans *l'Avare* :

ELISE. — Mais ce mariage, Valère !

VALÈRE. — On cherchera des biais pour le rompre.

ELISE. — Mais quelle invention trouver s'il se doit conclure ce soir ?

VALÈRE. — Il faut demander un délai et feindre quelque maladie.

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. XI.

(2) *Médecin malgré lui*, Acte II, Sc. VI.

ELISE. — Mais on découvrira la ruse si l'on appelle des médecins.

VALÈRE. — Vous moquez-vous ? Y connaissent-ils quelque chose ? Allez, allez, vous pouvez avec eux avoir quel mal il vous plaira ; ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient (1).

A chaque pas, en exposant leurs étranges doctrines, les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle invoquent, à défaut d'observations et de preuves, l'autorité d'Hippocrate et de Galien. En médecine et aussi dans les autres sciences naturelles, très rudimentaires, ces hommes, qui sont encore des hommes de la Renaissance, admirateurs fervents de l'antiquité, amoureux des lettres grecques et latines, lesquelles pour eux représentent le type du vrai aussi bien que du beau, acceptent tout des anciens. Alors même que les asser-

---

(1) *Avaro*, Acte I, Sc. VIII.

tions des vieux auteurs sont des plus aisées à vérifier, ils ne songent pas à faire l'épreuve. Pour Guy Patin Pline est une autorité respectable ; Pline, ce compilateur naïf et gobeur, le plus parfait jobard de l'antiquité ! L'histoire naturelle de Pline lui semble « une mer d'érudition où il fait toujours bon pêcher ». Ailleurs il dit que « Pline et Aristote composent une bibliothèque entière ». Mais en médecine les écrits d'Hippocrate et surtout de Galien sont ses fondements inébranlables, ses évangiles indiscutés.

Riolan, dans sa controverse contre Harvey oppose au novateur l'existence de prétendues anastomoses artério-veineuses. Il ne les a point vues ; au moins il ne le dit pas. Mais Galien les a décrites ; cela suffit. « *Anastomoses mutuas venarum et arteriarum nemo potest inficiari, cum Galenus id scripserit, experimentis demonstravit . . .* ».

Primerose, autre adversaire de Harvey, lui dit : « Pourquoi prétends-tu qu'Aris- »  
» tote a refusé un cœur aux petits

» animaux ? Voudrais-tu faire entendre  
» que tu sais ce qu'Aristote ignorait ?  
» Aristote a tout observé et personne ne  
» doit oser venir après lui ».

Après cela, trouvera-t-on sans fonde-  
ment la plaisanterie suivante de l'*Amour*  
*médecin* :

SGANARELLE (à Lisette). — De quoi  
connaissez-vous Monsieur ?

LISETTE. — De l'avoir vu l'autre jour  
chez la bonne amie de Madame votre  
nièce.

M. TOMÈS. — Comment se porte son  
cocher ?

LISETTE. — Fort bien. Il est mort.

M. TOMÈS. — Mort !

LISETTE. — Oui.

M. TOMÈS. — Cela ne se peut.

LISETTE. — Je ne sais si cela se peut,  
mais je sais bien que cela est.

M. TOMÈS. — Il ne peut pas être mort,  
vous dis-je.



LISETTE. — Et moi, je vous dis qu'il est mort et enterré.

M. TOMÈS. — Vous vous trompez.

LISETTE. — Je l'ai vu.

M. TOMÈS. — Cela est impossible, Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorze ou au vingt et un ; et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade.

LISETTE. — Hippocrate dira ce qu'il lui plaira ; mais le cocher est mort (1).

Et cet autre bout de scène de *Pourceaugnac* :

LE PAYSAN (au médecin). — Monsieur il n'en peut plus et il dit qu'il sent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

LE MÉDECIN. — Le malade est un sot. Dans la maladie dont il est attaqué, ce

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. II.

n'est pas la tête, selon Galien, mais la rate qui lui doit faire mal (1).

Abordons maintenant la thérapeutique, c'est-à-dire le traitement des maladies. Point capital pour le public qui, très légitimement, ne voit pas autre chose dans la médecine : « De quoi est-ce que tout ça guérit ? » dit Nicole à M. Jourdain qui lui vante les beautés de la science. Une thérapeutique raisonnée dérive naturellement de la conception que l'on se fait des causes et de la nature des maladies. La thérapeutique résultait au XVII<sup>e</sup> siècle des théories résumées ci-dessus, de la *doctrine des tempéraments* et de l'*humorisme galénique*.

De la doctrine des tempéraments naissait la thérapeutique très complexe des médicaments qui, ayant, comme les organes, leur *tempérament* chaud, froid, sec ou humide, par des associations de

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. VIII.

leurs propriétés jointes à des actions électives sur les organes, suppléaient aux qualités manquantes ou neutralisaient celles qui étaient en excès.

Dans chacun des médicaments ces qualités abstraites étaient censées exister à des degrés variés. On établissait arbitrairement quatre degrés. Ainsi le chou était chaud au premier degré ; le fenouil sec au premier degré, le plantain au deuxième, l'absinthe au troisième, etc. Quant à la preuve de tout cela, néant comme toujours.

Prenons encore Fernel : « L'hyssope est » chaud et sec au troisième degré. Il a » la vertu de déterger l'humeur épaisse ; » il guérit l'obstruction de tous les » viscères, mais surtout celle des pou- » mons engorgés par une pituite épaisse. » — La petite centauree (*centaurea* » *minor*) est sèche et chaude au deuxième » degré. Elle résout puissamment les » obstructions du foie, de la rate et » de l'utérus ; si bien que, quand » on l'emploie immodérément chez la » femme enceinte, elle peut ramener le

» sang et même chasser le fœtus (1) ». Auroit-on jamais cru que cette pauvre petite centauree eût tant de puissance et offrit tant de dangers.

Il en va de même pour les médicaments minéraux que pour les plantes. Dans la décision de la Faculté de Paris contre l'émétique datée de 1661, on lit : « C'est un médicament qui ne peut » profiter aux hommes mais grandement » leur nuire. Il semble que la nature » l'ait voulu cacher en terre comme en » ses entrailles pour en ôter aux hommes » l'usage. Outre ce, cette matière est » plus étrange et moins utile que le » plomb duquel on ne peut tirer médi- » cament gracieux et profitable au corps, » comme étant composé de sec et froid, » contraire au corps humain qui veut » chaleur et humidité » (2).

Comme il fallait administrer ensemble des médicaments qui eussent à la fois le

---

(1) *Universa medicina. Lib. quintus. De usitatâ medicamentorum materiâ.*

(2) Statuts de la Faculté de Paris.

pouvoir de réchauffer un poumon trop froid, d'humidifier un cerveau trop sec et de rafraîchir une rate trop chaude, les préparations pharmaceutiques étaient très compliquées et ordinairement volumineuses et répugnantes. Poussant plus loin dans cette voie, on arrivait à préconiser comme panacées dirigées simultanément contre une foule d'altérations organiques, ces combinaisons horriblement complexes, dont la thériaque est restée jusqu'à nos jours un vestige ; la thériaque qui contenait plus de quatre-vingts substances, parmi lesquelles la chair de vipère, d'où son nom, de θηρ, bête venimeuse.

La polypharmacie et la chimiâtrie étaient surtout en honneur à la faculté de Montpellier où se conservaient les vieilles traditions de la médecine arabe des Rhazès, des Avicenne, des Albucasis des Avenzoar, qui avaient professé à Bagdad ou en Espagne du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle.

Guy Patin, et les autres humoristes purs, qui foisonnaient à la Faculté

de Paris, détestaient cordialement les « poisons des chimistes arabesques » et, sautant par dessus le moyen âge, professaient, en thérapeutique comme en pathologie, le galénisme pur. Molière parle peu de la polypharmacie. Une seule phrase sur « l'or, le corail et » les pierres précieuses » contenues dans le fromage de Sganarelle, et c'est tout. Il ne connaissait guère que des médecins humoristes ; et, comme il ne parle que de ce qu'il connaît, c'est de leur thérapeutique qu'il va se moquer.

De l'humorisme naissait la thérapeutique des purgations à outrance et les innombrables formules de clystères ; le tout destiné à évacuer les humeurs peccantes, avec attribution à tel médicament d'une action élective sur telle humeur. Ainsi le séné agissait surtout sur la bile, la coloquinte sur la pituite, l'ellébore sur l'atrabile.

On faisait des purgatifs de toute sorte le plus incroyable abus. *Le Journal de la*

*santé du roi Louis XIV* (1), rédigé jour par jour de 1652 à 1711, nous montre qu'en 59 ans le grand roi a pris plus de 2.000 purgatifs. C'est une moyenne de trois par mois. Je ne dénombre pas les lavements.

Dans cette thérapeutique, à côté et même au-dessus des purgations destinées à éliminer les prétendues humeurs supposées surabondantes et corrompues, prenait place l'évacuation même du sang altéré par les humeurs susdites, c'est-à-dire la saignée. Les médecins ne songeaient pas que ce sang, même hypothétiquement vicié, c'était la vie après tout. Et ils le soustrayaient avec une prodigalité effrayante.

Guy Patin en particulier est un partisan effréné de la saignée. Si on ne saigne pas, et largement, et souvent, le malade meurt « suffoqué de pléthore, rôti »; dans certains cas ce n'est pas du sang

---

(1) *Journal de la santé du roi Louis XIV, par ses trois médecins : Vallot, Daquin, Fagon, publié en 1862 par M. Leroy.*

qui sort de la veine ouverte « c'est de la boue ». Et il répète le vers de Joachim du Bellay :

Oh bonne, oh sainte, oh divine saignée !

La saignée et le séné, il n'a pas d'autres remèdes, *pauca sed probata remedia*. C'est sans doute à lui que songe Boileau qui devait l'avoir rencontré souvent à Bavière, à la table du président de Lamoignon, quand il écrit ce vers :

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

On saigne pour tout ; pour le plus léger malaise. Voyez l'indisposition d'Elmire dans *Tartuffe* :

Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir  
Avec un mal de tête étrange à concevoir.

. . . . . Le soir, elle eut un grand dégoût,  
Et ne put au souper toucher à rien du tout,  
Tant sa douleur de tête était encore cruelle.

. . . . . La nuit se passa tout entière.  
Sans qu'elle pût fermer un instant la paupière.  
Des chaleurs l'empêchaient de pouvoir sommeiller  
Et jusqu'au jour près d'elle il nous fallut veiller.

Quiconque a eu la migraine en reconnaît là les principaux caractères. On mande le médecin. Chez Orgon, bourgeois cossu, on ne reculait pas



devant la dépense d'une visite de médecin : un écu d'ordinaire, c'est 12 fr. de nos jours. Le médecin vient (c'était peut-être Guy Patin), et naturellement ordonne une saignée. Elmire rechigne un peu, comme Louis XIV qui avalait plus facilement une « médecine » qu'il ne tendait son bras à la lancette et qui n'en fut pas moins saigné 38 fois dans sa vie (1). Pourtant elle finit par se résigner et le barbier vient remplir son office, car le médecin prescrivait la phlébotomie mais ne la pratiquait pas lui-même.

A la fin, par nos raisons gagnée,  
Elle se résolut à souffrir la saignée ;

Et, comme la migraine guérit toute  
seule en vingt-quatre heures,  
et le soulagement suivit tout aussitôt.

Elmire au moins n'est saignée qu'une  
fois et c'était une jeune femme robuste.

---

(1) « Ch. Bouvard, premier médecin de Louis »  
» XIII infligea, dit-on, en une *seule année*, au »  
» roi son maître deux cent quinze médecines, »  
» deux cent douze lavements et quarante-sept »  
» saignées ». — Maurice Raynaud.

Mais on saigne démesurément, et à tout âge. Guy Patin saigne treize fois en un mois un enfant de 7 ans ; il en saigne un de 11 mois, un autre de 3 jours ! Un de ses confrères, M. Baralis est saigné onze fois en six jours à 81 ans ! Un autre confrère, M. Cousinot, soixante-quatre fois dans le cours d'un rhumatisme. Lui-même, Guy Patin, se fait saigner sept fois pour un rhume. Il saigne sa femme douze fois pour une pneumonie et son fils vingt fois dans le cours d'une fièvre typhoïde. Et il s'en vante : « J'ai » retiré mon fils du mauvais pas d'une » fièvre continue par le moyen de vingt » bonne saignées du bras, avec, pour le » moins, une douzaine de bonnes » médecines de casse et séné ; sans » m'être servi de bézoards, juleps et » cordiaux ni confections d'alkermès ». Comment le pauvre garçon n'est-il pas mort de perforation intestinale ou d'anémie de convalescence ? Et on anathématisait les récalcitrants. Guy de la Brosse, ancien médecin de Louis XIII, au cours de la maladie dont il mourut,

refusa ce qu'il appelait « le remède des pédants sanguinaires ». Guy Patin danse sur sa tombe : « Le diable le saignera en » l'autre monde, comme le mérite un » fourbe, un athée, un homicide et » bourreau public, comme il était ». Damné pour avoir refusé de mourir dans les formes !

Prenez maintenant Molière et voyez si Guy Patin n'eût pas signé des deux mains la prescription que voici :

PREMIER MÉDECIN. — Premièrement pour remédier à cette pléthore obturante, et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement ; c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses. En premier lieu de la basilique, puis de la céphalique et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large afin que le gros sang puisse sortir ; et en même temps de le purger, désopiler et évacuer par

purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, mélanogogues et *cætera* (1).

Et cet autre bout de scène vous paraît-il bien chargé :

LA PAYSANNE (*au médecin*). — Mon père, Monsieur, est toujours malade de plus en plus.

LE MÉDECIN. — Ce n'est pas ma faute, je lui donne des remèdes : que ne guérit-il ? Combien a-t-il été saigné de fois ?

LA PAYSANNE. — Quinze, Monsieur, depuis vingt jours.

LE MÉDECIN. — Quinze fois saigné ?

LA PAYSANNE. — Oui.

LE MÉDECIN. — Et il ne guérit point ?

LA PAYSANNE. — Non, Monsieur.

LE MÉDECIN. — C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang. Nous le ferons

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. XI.

purger autant de fois pour voir si elle n'est pas dans les humeurs. Et, si rien ne nous réussit, nous l'enverrons aux bains (1).

Et, quand on songe aux deux mille purgatifs de Louis XIV en 59 ans, les douze médecines et les vingt lavements qu'a pris Argan en un mois semblent-ils exagérés ?

Donc pour beaucoup de médecins au XVII<sup>e</sup> siècle la thérapeutique se réduisait à saigner, à purger, à clystériser. Thérapeutique simple et n'exigeant aucun effort d'observation ni de raisonnement. Molière l'avait bien vu, et dans la *Cérémonie* il fait dire au récipiendaire :

Quærit a me Dominus doctor  
Quare parvum lac et furfur macrum  
Phlebotomia et purgatio humorum  
Appellantur à *medisantibus* idolæ medicorum  
Atque pontus asinorum  
Respondeo quia  
Ista ordonnando non requiritur magna scientia.

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. VIII.

Il était en effet médisant et non calomniateur. Et, lorsque le candidat interrogé sur les maladies les plus variées, leur assigne à toutes comme traitement unique :

Clysterium donare  
Postea saignare,  
Ensuità purgare.  
Resaignare,  
Repurgare.  
Reclysterizare.

Il est dans le vrai, dans le vrai absolu. Molière n'y était pas moins quand il constatait, probablement d'après sa triste expérience personnelle, l'inanité de pareilles médications que les docteurs à perruque prescrivait avec une conviction si solennelle :

« Les médecins savent la plupart de  
» fort belles humanités, savent parler  
» en beau latin, savent nommer en grec  
» toutes les maladies, les définir et les  
» diviser. Mais pour ce qui est de les  
» guérir, c'est ce qu'ils ne savent point

» du tout, . . . Entendez-les parler ; les  
» plus habiles gens du monde. Voyez-  
» les faire ; les plus ignorants de tous  
» les hommes » (1).

Et la réflexion nous vient que les gens de cette époque devaient être exceptionnellement vigoureux pour résister aux remèdes en même temps qu'à la maladie. C'est précisément la pensée du sage Béralde, parlant de Molière qui refuse les remèdes des médecins :

« Il soutient que cela n'est permis  
» qu'aux gens vigoureux et robustes, et  
» qui ont des forces de reste pour porter  
» les remèdes avec la maladie ; mais que  
» pour lui il n'a justement de la force  
» que pour porter son mal (2) ».

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. III.

(2) *Malade imaginaire*, ibid.

L'hygiène et la diététique des médecins d'alors complétaient la médication débilite. Les viandes blanches, les tisanes (*furfur macrum*), le petit lait (*parvum lac*) étaient les adjuvants obligés des purgatifs et des saignées. Toinette-médecin engage joyeusement Argan à laisser là toute cette cuisine émolliente pour se mettre au régime de tout le monde :

TOINETTE (*en médecin*). . . . Que vous ordonne votre médecin pour votre nourriture ?

ARGAN. — Il m'ordonne du potage.

TOINETTE — Ignorant !

ARGAN. — De la volaille.

TOINETTE. — Ignorant !

ARGAN. — Du veau.

TOINETTE. — Ignorant !

ARGAN. — Du bouillon.

TOINETTE. — Ignorant !

ARGAN. — Des œufs frais.



TOINETTE. — Ignorant !

ARGAN. — Et le soir de petits pruneaux  
pour lâcher le ventre.

TOINETTE. — Ignorant !

ARGAN. — Et surtout de boire mon vin  
fort trempé.

TOINETTE. — *Ignorantus. Ignoranta .  
Ignorantum.* Il faut boire votre vin pur;  
et, pour épaissir votre sang qui est  
trop subtil, il faut manger de bon gros  
bœuf, de bon gros porc, de bon  
fromage de Hollande... Votre médecin  
est une bête (1).

Quelques-uns agrémentaient cette  
thérapeutique de minuties et de super-  
stitions ridicules, telles que l'importance  
attribuée aux nombres. L'idée des jours  
critiques, qui est d'observation pure, —  
on a vu plus haut Hippocrate établir  
que telle maladie se juge au quatorzième  
ou au vingt et unième jour, — cette

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. XIV.

idée, on l'interprétait dans le sens du pouvoir occulte des nombres. Molière se moque de ce fétichisme numérique dans le passage suivant du *Malade imaginaire* :

ARGAN. — Monsieur, combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un œuf ?

M. DIAFOIRUS. — Six, huit, dix, par les nombres pairs ; comme pour les médicaments par les nombres impairs (1).

Puis c'étaient des indications tirées d'idées symboliques sur la couleur d'une substance médicamenteuse ou le sens métaphorique de son nom ; le lait devant par exemple éclaircir la noirceur des humeurs, et le sel guérir la démence puisqu'il est l'emblème de la sagesse.

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. XI.

PREMIER MÉDECIN. — Comme la véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit lait clair pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur.

SECOND MÉDECIN . . . . . Tout ce que je voudrais c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair : *Numero Deus impari gaudet* ; de prendre le lait clair avant le bain ; de lui composer un fronteau où il entre du sel, le sel est le symbole de la sagesse ; de faire blanchir les murailles de sa chambre pour dissiper les ténèbres de son esprit, *album est disgregaticum visûs* (1).

---

(1) *Pourcaugnac*, Acte I, Sc. XI.

En vérité, quand on réfléchit à cette conception extravagante des maladies et des actions thérapeutiques, à cet humourisme doctrinaire d'autant plus tranchant qu'il ne s'appuyait absolument sur rien, à ces médications à la fois enfantines et violentes, on se demande aujourd'hui en toute sincérité s'il n'eût pas été préférable pour les malades de s'abstenir de tout traitement, de faire de l'expectation pure et simple. Molière se l'était déjà demandé à l'heure où florissaient ces sottises. L'idée est indiquée sous forme bouffonne, incisive et rapide dans l'*Amour médecin* :

LISSETTE. — J'ai connu un homme qui prouvait par bonnes raisons qu'il ne faut pas dire : une telle personne est morte d'une fièvre et d'une fluxion sur la poitrine ; mais : elle est morte de quatre médecins et de deux apothicaires.

SGANARELLE. — Chut ! n'offensez pas ces messieurs là.

LISSETTE. — Ma foi, monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue. Il fut trois jours sans manger et sans pouvoir remuer ni pied ni patte. Mais il est bien heureux de ce qu'il n'y a point de chats médecins, car ses affaires étaient faites et ils n'auraient pas manqué de le saigner et de le purger (1).

Cette idée, à la fin de sa vie, Molière la développera en une belle scène où, sans exagérations, sans violences de polémique, presque sans sarcasmes, d'un air de discussion grave, calme, un peu triste, qui détonne dans la farce où elle est encadrée, Béralde conseille son frère Argan.

Peut-être Molière ne parle-t-il pas ici en observateur désintéressé. C'était, ne l'oublions pas, un malade arrivé à la

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. I.

période ultime d'une maladie fatale. Nous ne connaissons hélas que trop ces situations lamentables. Quand un malade, dont quelque organe essentiel est atteint d'une lésion incurable et grandissante, a épuisé toute la thérapeutique palliative rationnelle et souvent tâté de médications charlatanesques, il en arrive, convaincu de l'inefficacité des remèdes, à refuser tout traitement. Et nous, médecins, nous nous disons que c'est au fond ce qu'il a de mieux à faire et que nous agirions ainsi si nous étions à sa place. La chose n'est pas toujours vraie d'ailleurs, car, quand nous devenons malades, nous prenons la plupart du temps les préjugés et les illusions des malades ordinaires. Elle s'observe parfois cependant ; et c'est alors un spectacle d'une singulière grandeur morale que de voir un homme ayant la claire conception de la lésion organique inguérissable qui le tue, et attendant stoïquement la mort. J'en ai été à deux reprises le témoin ; une fois chez l'un de mes plus chers amis.

Molière, lui, n'était pas un stoïcien. Il avait, quoi qu'il en dit dans cette scène, essayé de beaucoup de remèdes. Son nihilisme thérapeutique était fait beaucoup moins de discernement scientifique que de découragement et de dépit. Son bon sens critique avait pu aussi se révolter d'instinct devant les puérités saugrenues des doctrines dont il s'entretenait avec Mauvillain. En tout cas, il était dans la pleine vérité quand il proclamait de façon générale que mieux valait pour les malades ne rien faire et se fier à la bonne nature médicatrice que de se faire traiter par les méthodes usitées au XVII<sup>e</sup> siècle. Le poète n'avait plus que quelques semaines à vivre quand il écrivit cette maîtresse scène que je vais transcrire en l'abrégeant un peu, car elle est fort longue et j'en ai déjà cité deux courts fragments :

ARGAN. — Raisonçons un peu, mon frère.  
Vous ne croyez donc point à la  
médecine.

BÉRALDE. — Non, mon frère ; et je ne vois pas que, pour son salut, il soit nécessaire d'y croire.

ARGAN. — Quoi ! vous ne tenez pas véritable une chose établie par tout le monde, et que tous les siècles ont révérée ?

BÉRALDE. — Bien loin de la tenir véritable, je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre.

ARGAN. — Pourquoi ne voulez-vous pas, mon frère, qu'un homme en puisse guérir un autre ?

BÉRALDE. — Par la raison, mon frère, que les ressorts de notre machine sont des mystères, jusqu'ici, où les hommes ne voient goutte ; et que la nature nous a mis au-devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose.

ARGAN. — Mais toujours faut-il demeurer d'accord que, sur cette matière, les médecins en savent plus que les autres.



BÉRALDE. — Ils savent, mon frère, ce que je vous ai dit, qui ne guérit pas de grand'chose ; et toute l'excellence de leur art consiste en un pompeux galimatias, en un spécieux babil qui vous donne des mots pour des raisons et des promesses pour des effets.

ARGAN. — Mais enfin, mon frère, il y a des gens aussi sages et aussi habiles que vous ; et nous voyons que, dans la maladie, tout le monde a recours aux médecins.

BÉRALDE. — C'est une marque de la faiblesse humaine et non pas de la vérité de leur art.

. . . . .  
ARGAN. — Mais enfin venons au fait. Que faire quand on est malade ?

BÉRALDE. — Rien, mon frère.

ARGAN. — Rien !

BÉRALDE. — Rien. Il ne faut que demeurer en repos. La nature, quand nous la laissons faire, se tire doucement d'elle-même du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre

impatience qui gâtent tout ; et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies.

ARGAN. — Mais il faut demeurer d'accord, mon frère, qu'on peut aider cette nature par de certaines choses.

BÉRALDE. — Mon Dieu ! mon frère, ce sont pures idées dont nous aimons à nous repaître ; et de tout temps il s'est glissé parmi les hommes de belles imaginations que nous venons à croire parce qu'elles nous flattent et qu'il serait à souhaiter qu'elles fussent véritables. Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions ; lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoder la poitrine, de réparer le foie, de fortifier le cœur, de rétablir et conserver la chaleur naturelle et

d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années, il vous dit justement le roman de la médecine. Mais quand vous en venez à la vérité et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela ; et il en est comme de ces beaux songes qui ne nous laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus.

ARGAN. — Ouais ! Vous êtes un grand docteur, à ce que je vois. Et je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces Messieurs pour rembarrer vos raisonnements et rabaisser votre caquet.

BÉRALDE. — Moi, mon frère, je ne prends point à tâche de combattre la médecine ; et chacun, à ses périls et fortune peut croire tout ce qu'il lui plait. Ce que j'en dis n'est qu'entre nous ; et j'aurais souhaité de pouvoir un peu vous tirer de l'erreur où vous êtes, et, pour vous divertir, vous mener voir sur ce chapitre quelques-unes des comédies de Molière.

ARGAN. — C'est un bon impertinent que votre Molière, avec ses comédies ! et

je le trouve bien plaisant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins.

BÉRALDE. — Ce ne sont point les médecins qu'il joue, mais le ridicule de la médecine.

ARGAN. — C'est bien à lui à faire de se mêler de contrôler la médecine !  
. . . . Si j'étais que des médecins, je me vengerais de son impertinence ; et, quand il sera malade, je le laisserais mourir sans secours. Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement ; et je lui dirais : Crève ! crève ! Cela t'apprendra une autre fois à te jouer de la Faculté !

BÉRALDE. — Vous voilà bien en colère contre lui.

ARGAN. — Oui, c'est un malavisé ; et, si les médecins sont sages, ils feront ce que je dis.

BÉRALDE. — Il sera encore plus sage que vos médecins, car il ne leur demandera pas de secours.

ARGAN. — Tenez, mon frère, ne parlons pas de cet homme là davantage ; car cela m'échauffe la tête, et vous me donneriez mon mal (1).

Étant données la pathologie et la thérapeutique sommairement exposées plus haut, cette belle et forte prose est le langage même de la saine raison.

Cependant dans ce milieu de tradition et d'immobilité fermentaient quelques levains d'innovations, sinon de progrès. L'introduction dans la pharmacopée de l'émétique ou tartre stibié, — bitartrate de potasse et d'antimoine, — qui a, selon les doses et le mode d'administration, des actions variées : vomitive, purgative, contro-stimulante (c'est-à-dire dépressive de la circulation cardio-pulmonaire), avait fait couler des flots d'encre depuis un siècle. Les guerres, même les guerres scientifiques, duraient longtemps alors. Nous n'écrivons pas l'histoire de celle-ci

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. III.

qui a été remarquablement faite par Maurice Raynaud. Quelques mots seulement, puisque Molière a touché à la question.

La guérison du Roi, après une médication de Guénaut où entrait l'antimoine, avait été saluée par des explosions lyriques en l'honneur du médicament ; dithyrambes auxquels des manifestations contraires répondirent. Il y a toute une littérature antimoniale, prose et vers, avec des titres tapageurs ou pédantesques : *le Triomphe de l'Antimoine* ; *le Rabat-joie de l'Antimoine*, *la Stimmimachie*, etc. Guénaut, les Renaudot, Des Fougerais, Mauvillain et d'autres prônaient plus ou moins chaudement l'émétique. Les traditionalistes regimbaient et arrachaient à la Faculté de Paris des déclarations hostiles au médicament détesté. Des élections décanales se faisaient sur cette question. Guy Patin, sceptique en tout sauf en médecine où il était d'une orthodoxie farouche, poursuivait de sa haine et de ses invectives Guénaut, Renaudot et les autres « empoisonneurs *stygiés* ».

Le Parlement était intervenu et, après avoir proscrit l'antimoine en 1566, en autorisa la vente en 1666. Guy Patin s'en montre inconsolable. Cette intervention du Parlement dans une affaire de pharmacie est au fond moins ridicule qu'elle n'en a l'air. La Faculté jouait alors le rôle consultatif que remplit l'Académie de Médecine aujourd'hui. Les règlements de police qu'édictait le Parlement variaient selon les variations mêmes du corps réputé compétent qui lui servait de conseil. N'avons-nous pas vu récemment des circulaires ministérielles défendre puis autoriser, sur les avis successifs de l'Académie de Médecine, l'emploi de l'acide salicylique dans les boissons fermentées ?

Du reste, outre les médecins traditionalistes, bien des bonnes gens résistaient aux nouveautés, et à l'antimoine et au quinquina récemment importé du Pérou et dont la vogue commençait. Guy Patin parle dans ses lettres, en les louant de leur sagesse, de clients obstinément fidèles aux vieilles formules, qui pour rien

au monde n'auraient voulu être soignés par les nouvelles méthodes, et s'abandonnaient aveuglément à la direction de quelque sage médecin inébranlablement orthodoxe. Dans une scène de *Pourceaugnac*, Molière met ces convictions dans la bouche d'un apothicaire, ce qui les rend un peu moins caractéristiques. Mais il existait, même parmi les professions extra-médicales, des gens pénétrés de ce profond respect pour la forme :

L'APOTHIKAIRE. — Vous ne pourriez vous adresser à un médecin plus habile. C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu, et qui, quand on devrait crever, ne démordrait pas d'un *iota* des règles des anciens. Oui, il suit toujours le grand chemin et ne va point chercher midi à quatorze heures ; et pour tout l'or du monde ne voudrait pas avoir guéri une personne avec d'autres remèdes que ceux de la Faculté.



ERASTE. — Il fait fort bien. Un malade ne doit point vouloir guérir que la Faculté n'y consente.

L'APOTHIKAIRE. — Ce n'est pas parce que nous sommes amis que j'en parle, mais il y a plaisir d'être son malade ; et j'aimerais mieux mourir de ses remèdes que de guérir de ceux d'un autre. Car, quoi qu'il puisse arriver, on est assuré que les choses sont toujours dans l'ordre ; et, quand on meurt sous sa conduite, vos héritiers n'ont rien à vous reprocher.

ERASTE. — C'est une grande consolation pour un défunt ! (1)

Enfin l'Emétique l'emporta. En somme c'était le progrès qui triomphait de la routine, bien que l'Emétique fût loin d'être, comme on le croyait, une panacée. Son usage actuel est, sinon nul, au moins des plus restreints. Molière, dans la

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. VIII.

querelle de l'Emétique, ne prend point  
parti pour les novateurs :

SGANARELLE. — Comment, Monsieur, vous  
êtes aussi impie en médecine !

DON JUAN. — C'est une des grandes  
erreurs qui soient parmi les hommes.

SGANARELLE. — Quoi ! vous ne croyez  
pas au séné, ni à la casse, ni au vin  
émétique ?

DON JUAN. — Et pourquoi veux-tu que  
j'y croie ?

SGANARELLE. — Vous avez l'âme bien  
mécréante. Cependant vous voyez  
depuis un temps que le vin émétique  
fait bruire ses fuseaux. Ses miracles  
ont converti les plus incrédules esprits ;  
et il n'y a pas trois semaines que j'en  
ai vu, moi qui vous parle, un effet  
merveilleux.

DON JUAN. — Et quel ?

SGANARELLE. — Il y avait un homme qui  
depuis six jours était à l'agonie. On

ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien. On s'avisa à la fin de lui donner de l'émétique.

DON JUAN. — Il réchappa, n'est-ce pas ?

SGANARELLE. — Non. Il mourut.

DON JUAN. — L'effet est admirable.

SGANARELLE. — Comment ! il y avait six jours entiers qu'il ne pouvait mourir ; et cela le fit mourir tout d'un coup.

Voulez-vous rien de plus efficace ?

DON JUAN. — Tu as raison (1).

Dans un autre court fragment se trouve une allusion aussi peu favorable au médicament en vogue ; c'est au cours de la scène où le paysan Thibaut raconte en patois la maladie de sa femme :

THIBAUT. — L'apothicaire veloit lui bailler d'eune certaine drogue qu'on

---

(1) *Don Juan*, Acte III, Sc. 1.

appelle du vin amétille. Mais j'ai-z-eu peur franchement que ça l'envoyit *ad patres*. L'on dit que ces gros médecins tuont je ne sais combien de monde avec cette invention-là (1).

Dans la préface de *Tartuffe*, Molière paraît même assez hostile à la thérapeutique chimique. En une phrase, sommaire à la vérité, il parle comme aurait pu parler Guy Patin :

« La médecine est un art profitable et  
» chacun le révère comme une des plus  
» excellentes choses que nous ayons ; et  
» cependant il y a eu des temps où elle  
» s'est rendue odieuse et souvent on en  
» a fait un art d'empoisonner les hommes.  
» (2) ».

---

(1) *Medecin malgré lui*, Acte III, Sc. II.

(2) *Préface de Tartuffe*.

Molière était un homme de bons sens fin et de raison pondérée ; nullement ennemi du progrès, mais médiocrement novateur. Ceux-là se trompent absolument qui veulent faire de lui, comme de Rabelais, un enthousiaste et un révolutionnaire. Dans un passage souvent cité, Molière semble bien rompre une lance en faveur de la circulation du sang. Mais le sens de ce passage est d'ordinaire faussement interprété selon moi.

Avec la querelle de l'Emétique une autre controverse occupe le XVII<sup>e</sup> siècle médical, c'est la bataille de la circulation. J'ai raconté ailleurs les péripéties de cette lutte. Elle tirait à sa fin vers les dernières années de Molière. En 1673 dans le monde médical tous, sauf les galénistes intransigeants comme Guy Patin, étaient à peu près convaincus. Dionis venait d'être officiellement chargé d'enseigner, au Jardin du Roi, les « nouvelles découvertes ». Ce n'est pourtant pas précisément comme héraut et comme précurseur de la doctrine harvéienne, que Molière livre aux railleries

du parterre les tenants attardés des vieux dogmes ; car le sage Béralde, c'est-à-dire Molière lui-même, déclare que « les » ressorts de la machine humaine sont » des mystères où jusqu'ici nul ne voit goutte ». Mais Molière aperçoit un amusant trait de caractère dans l'obstination des médecins traditionnalistes à rejeter, au nom de l'autorité des anciens, une nouveauté dont l'évidence s'affirme aux yeux de tous. Et c'est à ce point de vue qu'il parle de la circulation dans le passage très connu qu'il lui consacre :

Diafoirus père, vantant son fils Thomas, lequel a « contre les circulateurs sou- » tenu une belle thèse à images », s'écrie :

« Mais, sur toutes choses, ce qui me » plaît en lui, et en quoi il suit mon » exemple, c'est qu'il s'attache aveuglé- » ment aux opinions de nos anciens, et » que jamais il n'a voulu comprendre » ni écouter les raisons et les expériences » des prétendues découvertes de notre » temps touchant la circulation du

» sang et autres opinions de même  
» farine (1) ».

Il me reste à dire un mot de l'astrologie médicale. On y avait cru longtemps, même depuis la Renaissance. Cornélius Agrippa lui consacre maint passage de la *Philosophie occulte*. Ambroise Paré défendait de saigner à certains jours de la lunaison. Guy de la Brosse, sous Louis XIII, attribuait une épidémie « à la conjonction de Mars et de Saturne dans la constellation du Scorpion de très venimeuse influence ». Au XVII<sup>e</sup> siècle il restait dans la médecine beaucoup de traces de ces croyances ; et à l'aurore du XVIII<sup>e</sup>, en 1699, la thèse suivante était encore discutée à la Faculté de Paris : *An cometa morborum prænuntius*.

Molière fait une très courte allusion

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI.

burlesque à ces opinions médico-astrologiques :

SGANARELLE. — Monsieur, c'est une grande et subtile question entre les docteurs de savoir si les femmes sont plus faciles à guérir que les hommes, les uns disent que non ; les autres disent que oui ; et moi je dis que oui et non... D'autant que l'incongruité des humeurs opaques qui se rencontrent au tempérament naturel des femmes étant cause que la partie brutale veut toujours prendre empire sur la sensitive, on voit que l'inégalité de leurs opinions dépend du mouvement oblique du cercle de la lune ; et comme le soleil qui darde ses rayons sur la concavité de la terre trouve... (1).

Mais il parle longuement de l'astrologie non médicale, de l'astrologie ordi-

---

(1) *Médecin malgré lui*, Acte III, Sc. VI.



naire, dont certains médecins se mêlaient parfois. Anne d'Autriche, très superstitieuse, en vraie Espagnole qu'elle était, avait à la naissance de Louis XIV, fait tirer l'horoscope du jeune roi. L'astrologue était J.-B. Morin, un savant qui avait ses côtés sérieux puisqu'on lui doit les premiers travaux sur la détermination des longitudes et qu'il occupa la chaire de mathématiques au Collège de France. Vautier, médecin d'Anne d'Autriche, avait eu l'idée de faire créer en sa faveur une charge d'astrologue de la cour qui eût été adjoint au premier médecin du Roi. On prétend que c'est Morin que Molière a peint sous le nom d'Anaxarque, dans les *Amants magnifiques* (1). Cela m'étonnerait, car les *Amants magnifiques* sont de 1670. Louis XIV avait trente-deux ans. Vautier était mort depuis longtemps et aussi Morin sans doute. Mais, à cette date, la crédulité à l'astrologie régnait encore en beaucoup d'esprits

---

(1) *La vie privée d'autrefois, les médecins*, par Alfred Franklin, p. 214.

à la cour. Et Vallot, premier médecin de Louis XIV, dans le *Journal de la santé du roi*, annonce au début de chaque année, jusqu'en 1669, les maladies à redouter pendant les douze mois à venir ; « prédictions fondées, dit-il, sur son expérience » et sa connaissance des astres. »

Dans cette pièce des *Amants magnifiques* qui est un simple scénario de ballet écrit sur commande pour les fêtes de St-Germain-en-Laye, se trouve une critique de l'astrologie qui ne nous intéresse plus par son sujet, pas plus que ne nous intéresserait un livre où on combattait les adversaires de la rotation de la terre ; mais qui est si jolie, si fine, et si parfaitement ignorée, qu'après l'avoir dénichée, je ne résiste pas à l'envie de la reproduire ici. C'est du Molière à peu près inconnu, et de l'excellent Molière.

Le sujet (donné par le Roi), est le suivant : Deux princes grecs, Iphicrate et Timoclès, prétendant à la main de la princesse Eriphile, dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé où se doivent célébrer les jeux Pythiens,

régalent à l'envi la princesse et sa mère Aristione, de toutes les galanteries musicales et dansantes dont ils se peuvent aviser. L'un et l'autre cherchent à soudoyer l'astrologue Anaxarque afin de l'amener à peser en leur faveur, sur l'esprit de la princesse. Voici la scène : Clitidas, le bouffon de la cour, c'est Molière lui-même, qui jouait le rôle :

ARISTIONE. — Laissons cela. Nous trouverons moyen de terminer l'irrésolution de ma fille.

ANAXARQUE. — En est-il un meilleur, Madame, pour terminer les choses au contentement de tout le monde, que les lumières que le ciel peut donner sur ce mariage ? J'ai commencé, comme je vous ai dit, à jeter pour cela les figures mystérieuses que notre art nous enseigne ; et j'espère vous faire voir tantôt ce que l'avenir garde à cette union souhaitée. Après cela pourra-t-on balancer encore ? La gloire et les prospérités que le ciel promettra à l'un

ou à l'autre choix ne seront-elles pas suffisantes pour le déterminer ; et celui qui sera exclu pourra-t-il s'offenser quand ce sera le ciel lui-même qui décidera cette préférence !

ERIPHILE. — Mais, seigneur Anaxarque, voyez-vous si clair dans les destinées que vous ne vous trompiez jamais ? Et ces prospérités et cette gloire que vous dites que le ciel nous promet, qui en sera caution, je vous prie ?

ARISTONE. — Ma fille, vous avez une petite incrédulité qui ne vous quitte point.

ANAXARQUE. — Les épreuves, Madame, que tout le monde a vues de l'infaillibilité de mes prédictions sont les cautions suffisantes des promesses que je puis faire. Mais enfin, quand je vous aurai fait voir ce que le ciel vous marqué, vous vous réglerez là-dessus à votre fantaisie ; et ce sera à vous à prendre la fortune de l'un ou de l'autre choix.

ERIPHILE. — Le ciel, Anaxarque, me marquera les deux fortunes qui m'attendent ?

ANAXARQUE. — Oui, Madame ; les félicités qui vous suivront si vous épousez l'un et les disgrâces qui vous accompagneront si vous épousez l'autre.

ERIPHILE. — Mais, comme il est impossible que je les épouse tous les deux, il faut donc qu'on trouve écrit dans le ciel non seulement ce qui doit arriver, mais aussi ce qui ne doit pas arriver.

CLITIDAS. — Voilà mon astrologue embarrassé.

ANAXARQUE. — Il faudrait vous faire, Madame, une longue discussion sur les principes de l'astrologie pour vous faire comprendre cela.

CLITIDAS. — Bien répondu. Madame, je ne dis point de mal de l'astrologie et le seigneur Anaxarque est un grand homme.

IPHICRATE. — La vérité de l'astrologie est une chose incontestable ; et il n'y

a personne qui puisse discuter contre la certitude de ses prédictions.

CLITIDAS. — Assurément.

TIMOCLÈS. — Je suis assez incrédule pour quantité de choses ; mais pour ce qui est de l'astrologie, il n'y a rien de plus sûr et de plus constant que le succès des horoscopes qu'elle tire.

CLITIDAS. — Ce sont les choses les plus claires du monde.

IPHICRATE. — Cent aventures prédites arrivent tous les jours qui convainquent les plus opiniâtres.

CLITIDAS. — Il est vrai.

TIMOCLÈS. — Peut-on contester sur cette matière les incidents célèbres dont les histoires nous font foi ?

CLITIDAS. — Il faut n'avoir pas le sens commun. Le moyen de contester ce qui est moulé ?

ARISTIONE. — Sostrate n'en dit mot. Quel est son sentiment là-dessus ? (1)

---

(1) *Amants magnifiques*, Acte III, Sc. I.

Sostrate est un jeune officier. On en fait un général, parce que tout se passe dans un très grand monde. Il est amoureux d'Eriphile et l'épousera au dénouement. Voici comme il parle, en un couplet d'une verve et d'un style merveilleux, où éclatent et le solide bon sens de Molière et l'ampleur de son esprit ouvert aux plus vastes conceptions de la seule science qui fût alors vraiment constituée, de l'astronomie :

SOSTRATE. — Madame, tous les esprits ne sont pas nés avec les qualités qu'il faut pour les délicatesses de ces belles sciences, qu'on nomme curieuses ; et il y en a de si matériels qu'ils ne peuvent aucunement comprendre ce que d'autres conçoivent le plus facilement du monde. Il n'est rien de plus agréable, Madame, que toutes les grandes promesses de ces connaissances sublimes. Transformer tout en or ; faire vivre éternellement ; guérir par des paroles ; se faire aimer de qui l'on

veut; savoir tous les secrets de l'avenir; faire descendre comme on veut du ciel, sur des métaux, des impressions de bonheur; commander aux démons; se faire des armées invincibles et des soldats invulnérables; tout cela est charmant sans doute; et il y a des gens qui n'ont aucune peine à en comprendre la possibilité, cela leur est le plus aisé du monde à concevoir. Mais, pour moi, je vous avoue que mon esprit grossier a quelque peine à le comprendre et à le croire; et j'ai toujours trouvé cela trop beau pour être véritable. Toutes ces belles raisons de sympathie, de force magnétique, et de vertu occulte sont si subtiles et délicates qu'elles échappent à mon sens matériel; et, sans parler du reste, jamais il n'a été en ma puissance de concevoir comme on trouve écrit dans le ciel jusqu'aux plus petites particularités de la fortune du moindre homme. Quel rapport, quelle correspondance, quel commerce peut-il y avoir entre nous et des globes



éloignés de notre terre d'une distance si effroyable ? Et d'où cette belle science enfin peut-elle être venue aux hommes ? Quel Dieu l'a révélée ? ou quelle expérience l'a pu former de l'observation de ce grand nombre d'astres qu'on n'a pu voir encore deux fois dans la même disposition ?

ANAXARQUE. — Il ne sera pas difficile de vous le faire concevoir.

SOSTRATE. — Vous serez plus habile que tous les autres.

CLITIDAS (*à Sostrate*). — Il vous fera une discussion de tout cela quand vous voudrez.

IPHICRATE (*à Sostrate*). — Si vous ne comprenez pas les choses, au moins les pouvez-vous croire sur ce qu'on voit tous les jours.

SOSTRATE. — Comme mon sens est si grossier qu'il n'a pu rien comprendre, mes yeux aussi sont si malheureux qu'ils n'ont jamais rien vu.

IPHICRATE. — Pour moi, j'ai vu ; et des choses tout à fait convaincantes.

TIMOCLÈS. — Et moi aussi.

SOSTRATE. — Comme vous avez vu, vous faites bien de croire, et il faut que vos yeux soient faits autrement que les miens (1).

Ce sont bien là les arguments que nous servent encore aujourd'hui les tenants de l'occultisme, qui n'est pas mort, qui ne mourra jamais, la crédulité au merveilleux étant immortelle, et dont on constate même à cette heure un réveil passager en certains milieux spéciaux. Mais, comme parmi l'auditoire de Molière, beaucoup de grands seigneurs et de belles dames donnaient dans l'astrologie, le poète assaisonne sa vive satire de précautions oratoires très ironiques et tout à fait charmantes :

IPHICRATE. — Mais enfin la princesse croit à l'astrologie ; et il me semble qu'on

---

(1) *Amants magnifiques*, ibid.

y peut croire après elle. Est-ce que Madame, Sostrate, n'a pas de l'esprit et du sens ?

SOSTRATE. — Seigneur, la question est un peu violente. L'esprit de la princesse n'est pas une règle pour le mien. Et son intelligence peut l'élever à des lumières où mon sens ne peut pas atteindre.

ARISTONE. — Non, Sostrate, je ne vous dirai rien sur quantité de choses auxquelles je ne donne guère plus de créance que vous. Mais, pour l'astrologie, on m'a dit et fait voir des choses si positives que je ne la puis mettre en doute.

SOSTRATE. — Madame, je n'ai rien à répondre à cela (1).

Je clos ma digression sur cette jolie scène. Et je passe à ce qu'a dit Molière des mœurs et coutumes des médecins au milieu desquels il vivait.

---

(1) *Amants magnifiques*, Acte III, Sc. I.

## CHAPITRE IV.

*Les Mœurs médicales au XVII<sup>e</sup> siècle.*

---

Sous quel aspect les médecins se présentaient-ils au public ? Les plus formalistes, soucieux du décorum et de la tenue, faisaient leurs visites en robe à chausse d'hermine et à simarre d'écarlate ; coiffés du bonnet conique. Le bonnet carré était le bonnet des cérémonies officielles (1). Molière signale, avec une intention évidente de caricature, que le Sganarelle du *Médecin malgré lui*, qui d'ailleurs ne veut pas aller « médicamenter Lucinde sans une robe

---

(1) Quicherat. *Histoire du costume*.

de médecin », porte « un chapeau des plus pointus ». Ils avaient le menton orné de longues barbes auxquelles Molière fait allusion :

D'abord dans l'*Amour médecin* :

LISETTE (*amenant Clitandre*). — Le voici.

SGANARELLE. — Voilà un médecin qui a la barbe bien jeune.

LISETTE. — La science ne se mesure pas à la barbe, et ce n'est pas par le menton qu'il est habile (1).

Puis dans le *Malade imaginaire* :

TOINETTE. — Tenez, Monsieur, quand il n'y aurait que votre barbe, c'est déjà beaucoup ; la barbe fait plus de la moitié d'un médecin (2).

---

(1) *Amour médecin*, Acte III, Sc. VI.

(2) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. XXIII.

Il devait y avoir cependant de nombreuses variétés à cet égard ; comme pour la perruque que les médecins adoptèrent vite, sans doute parce que la majesté de ce pompeux engin de toilette leur plut d'emblée. Mais les vieux gardaient les anciennes modes. Au frontispice de la *Medicina universa* de Fernel, deux médecins âgés sont barbus, fraisés à la Henri IV, cheveux courts. Le troisième, plus jeune, est rasé et porte le bonnet carré. Sur l'*Encheiridium* de Riolan, Guy Patin est représenté avec moustache et barbiche à la Richelieu ; sur son portrait de la salle des actes de la Faculté de Paris, il est imberbe. Dionis est affublé en tête de ses œuvres d'une gigantesque perruque. On ne jugeait pas ces détails de toilette indignes d'être discutés publiquement et une thèse de l'époque est intitulée : *Au medico barba ?*

Ils se rendaient chez le client d'un bout à l'autre de Paris, de ce Paris « étrangement grand », comme dit Desfonandrès de l'*Amour médecin*. Un passage de *Pourceaugnac* ferait toutefois soupçonner

que certains médecins tenaient des espèces de maisons de santé :

ERASTE (*au médecin*). — C'est moi, Monsieur, qui vous ai envoyé parler ces jours passés, pour un parent un peu troublé d'esprit, que je veux *vous donner chez vous*, afin de le guérir avec plus de commodité, et qu'il soit vu de moins de monde.

LE MÉDECIN. — Oui, Monsieur, j'ai déjà disposé tout ; et promets d'en avoir tous les soins imaginables (1).

Ils visitaient leurs clients, montés sur une mule, animal lent et solennel, monture des magistrats et des ecclésiastiques. Les jeunes, les novateurs, les élégants tels que Mauvillain, les « fin de siècle » s'habillaient en bourgeois, portaient perruque, se faisaient raser et allaient « en housse », comme dit Boileau, c'est-

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte I, Sc. IX.

à-dire à cheval (1). Le cheval était le dernier mot de la distinction. Celui de Guénaut était populaire et est resté connu par le vers de Boileau : « Guénaut » sur son cheval en passant m'éclabousse ». Aucun n'allait en voiture; les « carrosses » étaient rares et réservés aux grands seigneurs et aux financiers.

Ils sont également majestueux dans leur langage, confits en compliments outrés qu'ils se prodiguent entre eux. Cet excès dans l'éloge atteint son maximum dans les harangues officielles. Voici un discours de paranymphe (toujours de Robert Patin), prononcé à la réception comme licencié d'un candidat quelconque : « Le voilà ce jeune » Moreau, la merveille de son siècle et » de cette école. Y a-t-il rien qu'on ne » puisse appeler merveilleux en un mortel » chez qui tout est divin ? — Que de fois, » en cette enceinte, vous avez cru voir » réuni en lui seul Platon enseignant » la philosophie, Aristote disputant avec

---

(1) Voyez dict. de Littré au mot *Housse*.



» subtilité et profondeur, Galien prati-  
» quant l'art de guérir, Pline étudiant la  
» nature, Ptolémée interrogeant le ciel !  
» etc., etc. ». L'exagération des formules  
de politesse était dans les mœurs de ce  
temps. Faut-il s'étonner après cela des  
dithyrambes et des flatteries à Louis XIV ?  
C'était affaire de mode, comme les  
protestations d'amitié et les embrassades  
dont se scandalise Alceste. Philinte, lui,  
remet philosophiquement tout cela au  
point. Aujourd'hui, avec nos épithètes  
outrancières, sommes-nous beaucoup  
moins hyperboliques ?

Molière est donc resté plutôt en deçà  
du réel lorsqu'il montre les médecins  
de Pourceaugnac se congratulant comme  
il suit :

PREMIER MÉDECIN. — Voilà les remèdes  
que j'imagine auxquels pourront être  
ajoutés beaucoup d'autres meilleurs  
par Monsieur notre maître et ancien,  
suivant l'expérience, jugement, lumière  
et suffisance qu'il s'est acquis dans  
notre art. *Dixi.*

SECOND MÉDECIN. — A Dieu ne plaise, Monsieur, qu'il me tombe en pensée d'ajouter rien à ce que vous venez de dire ! Vous avez si bien discouru sur tous les signes, les symptômes et les causes de la maladie de Monsieur, le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau qu'il est impossible qu'il ne soit pas fou et mélancolique hypocondriaque ; et, quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devint pour la beauté des choses que vous avez dites et la justesse du raisonnement que vous avez fait. Oui, Monsieur, vous avez dépeint fort graphiquement, *graphice depinxisti*, tout ce qui appartient à cette maladie. Il ne se peut rien de plus ingénieusement, doctement, sagement conçu, pensé, imaginé que ce que vous avez prononcé au sujet de ce mal, soit pour la diagnose ou la prognose, ou la thérapie. Et il ne me reste rien ici que de féliciter Monsieur d'être tombé entre vos mains, et de lui dire qu'il est trop heureux d'être

fou pour éprouver l'efficace et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement proposés. Je les approuve tous. *Manibus et pedibus descendo in tuam sententiam* (1).

Ils ne sont pas moins prodigues de leurs compliments envers ceux dont ils briguent les bonnes grâces :

THOMAS DIAFOIRUS (*à Argan*).— Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir et révéler en vous un second père, mais un second père auquel j'ose dire que je me trouve plus redevable qu'au premier. Le premier m'a engendré, mais vous m'avez choisi ; il m'a reçu par nécessité, mais vous m'avez accepté par grâce. Ce que je tiens de lui est un ouvrage de son corps, mais

---

(1) *Pourcaugnac*, Acte I, Sc. IX.

ce que je tiens de vous est un ouvrage de votre volonté. Et d'autant plus que les facultés spirituelles sont au-dessus des corporelles, d'autant plus je vous dois et d'autant plus je tiens précieuse cette future filiation dont je viens aujourd'hui par avance vous rendre les très humbles et très respectueux hommages (1).

Au point de vue intellectuel ces gens sont, je l'ai dit, des hommes de la Renaissance, nourris des littératures antiques, mais encore barbouillés de la scolastique du moyen âge. Thomas Diafoirus en est une caricature fidèle, lui qui couronne ses beaux discours sur la statue de Memnon, sur la fleur nommée héliotrope, (ils étaient familiers avec les comparaisons botaniques), et sur les usages des anciens dans le mariage, par

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI.

une discussion en forme syllogistique  
avec sa future :

THOMAS DIAFOIRUS. — Mademoiselle, ni plus ni moins que la statue de Memnon rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée des rayons du soleil, tout de même me sens-je animé d'un doux transport à l'apparition du soleil de vos beautés ; et, comme les naturalistes remarquent que la fleur nommée héliotrope tourne sans cesse vers cet astre du jour, aussi mon cœur dorés en avant tournera-t-il toujours vers les astres resplendissants de vos yeux adorables ainsi que vers son pôle unique. Souffrez donc, Mademoiselle, que j'appende aujourd'hui à l'autel de vos charmes l'offrande de ce cœur qui ne respire et n'ambitionne autre gloire que d'être toute sa vie, Mademoiselle, votre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et mari.

\* \* \* \* \*

ANGÉLIQUE. — Eh ! mon père, donnez moi du temps, je vous prie. Le mariage est une chaîne où l'on ne doit jamais soumettre un cœur par force ; et, si Monsieur est honnête homme, il ne doit point vouloir accepter une personne qui serait à lui par contrainte.

THOMAS DIAFOIRUS.— *Nego consequentiam*, Mademoiselle. Je puis être honnête homme et vouloir bien vous accepter des mains de Monsieur votre père.

ANGÉLIQUE. — C'est un méchant moyen de se faire aimer de quelqu'un que de lui faire violence.

THOMAS DIAFOIRUS. — Nous lisons des anciens, Mademoiselle, que leur coutume était d'enlever par force de la maison des pères les filles qu'on menait marier, afin qu'il ne semblât pas que ce fût de leur consentement qu'elles convolaient dans les bras d'un homme.

ANGÉLIQUE. — Les anciens, Monsieur, sont les anciens ; et nous sommes les gens de maintenant. Les grimaces ne sont point nécessaires dans notre siècle ;

et, quand un mariage nous plaît, nous savons fort bien y aller sans qu'on nous y traîne. Donnez-vous patience. Si vous m'aimez, Monsieur, vous devez vouloir tout ce que je veux.

THOMAS DIAFOIRUS. — Oui, Mademoiselle, jusqu'aux intérêts de mon amour exclusivement.

ANGÉLIQUE. — Mais la grande marque d'amour, c'est d'être soumis aux volontés de celle qu'on aime.

THOMAS DIAFOIRUS. — *Distinguo*, Mademoiselle. Dans ce qui ne regarde point sa possession, *concedo* ; mais dans ce qui la regarde, *nego* (1).

Comme les réels contemporains de Fernel et de Riolan, les médecins de Molière abusent des mots techniques destinés à éblouir le vulgaire :

M. PURGON. — Puisque vous vous êtes soustrait de l'obéissance que l'on doit

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI et VII.

à son médecin, . . . . je veux qu'avant  
qu'il soit quatre jours vous deveniez  
dans un état incurable.

ARGAN. — Ah ! Miséricorde !

M. PURGON. — Que vous tombiez dans  
la bradypepsie ;

ARGAN. — Monsieur Purgon !

M. PURGON. — De la bradypepsie dans  
la dyspepsie ;

ARGAN. — Monsieur Purgon !

M. PURGON. — De la dyspepsie dans  
l'apepsie ;

ARGAN. — Monsieur Purgon !

M. PURGON. — De l'apepsie dans la  
lienterie ;

ARGAN. — Monsieur Purgon !

M. PURGON. — De la lienterie dans la  
dysenterie ;

ARGAN. — Monsieur Purgon !

M. PURGON. — De la dysenterie dans  
l'hydropisie ;

ARGAN. — Monsieur Purgon !



M. PURGON. — Et de l'hydropisie dans la privation de la vie où vous aura conduit votre folie (1).

Toutefois il faut remarquer à leur décharge que peut-être vaut-il mieux, pour la plupart des malades, ne pas discuter et par conséquent ne pas trop comprendre la prescription. Nous nous demandons encore souvent s'il n'y avait pas, à ce point de vue, un réel avantage à formuler en latin. Ajoutons encore que toute langue technique, si commode et si précise pour celui qui en a la clef, semble toujours aux non initiés pédantesque et rébarbative. Quand nous prononçons, nous les chirurgiens de ce temps-ci, le mot de *cholécystentérostomie*, nous décrivons de ce seul mot l'opération désignée. Et la chimie organique moderne, avec ses noms interminables, indique la composition des corps les

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. VI.

plus complexes. La vulgaire antipyrine s'appelle pour les chimistes *diméthylphénylpyrazolone* ; et c'est un des noms les plus courts.

Quant au latin, dans lequel sont écrits les ouvrages médicaux du temps et que parlaient d'habitude les médecins entre eux (les consultants de Pourceaugnac condescendent à s'exprimer en français pour être plus intelligibles) ; ils le parlaient bien et l'arboraient volontiers comme une marque d'aristocratie intellectuelle. Ils pensaient même en cette langue. Telle lettre de Guy Patin est écrite en phrases alternées, tantôt latines, tantôt françaises, à travers lesquelles la pensée suit droit son chemin. Et ce n'était pas du tout le latin macaronique de Sganarelle ou de la Cérémonie. C'est un latin généralement pur, correct (avec les néologismes techniques nécessaires), que pour ma part je ne puis m'empêcher de leur envier. Ce serait un *Volapuck* si utile et si simple ! Il y aurait là une sanction pratique si naturelle donnée à l'étude d'une langue

morte qui n'est, à l'heure qu'il est, qu'une excellente gymnastique de l'esprit ! Par ce temps où un polyglottisme effréné s'impose à ceux qui veulent, dans un ordre quelconque de connaissances, se tenir au courant de la science, on en vient à repromettre le latin comme langue scientifique universelle. Une motion en ce sens a été faite au Congrès international des sciences médicales tenu à Rome en avril 1894.

Un ridicule que les médecins d'alors avaient bien, consistait dans l'importance attachée par eux aux moindres trouvailles de combinaisons pharmaceutiques et dans les titres pompeux qu'ils leur donnaient. Lisez le *Journal de la santé de Louis XIV* : avec quelle solennité réjouissante on énumère les « emplâtres pour le Roi », les « lavements pour le Roi » ! Et en latin naturellement : « Secundum artem fac clysterium. — Fiat emplastrum ». Et Vallot s'applaudit et remercie le ciel d'avoir trouvé la formule d'un bouillon purgatif et stomachique, comme s'il s'agissait d'une découverte capitale :

« Le remède dit *specificum nostrum stomachicum*, s'écrie Vallot, a été par nous inventé pour fortifier l'estomac ; et j'ai grand sujet de rendre grâces à Dieu de m'avoir donné les lumières pour la parfaite guérison d'une incommodité qui était de la dernière importance ».

Molière n'exagère donc pas beaucoup quand il écrit :

ARGAN. — Plus, dudit jour, un julep hépatique, soporatif et somnifère composé pour faire dormir Monsieur ; — plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente, avec séné levantin et autres, suivant l'ordonnance de Monsieur Purgon, pour expulser et évacuer la bile de Monsieur, etc., etc.

Et plus loin :

M. PURGON. — Un clystère que j'avais pris plaisir à composer moi-même !

ARGAN. — Ce n'est pas moi...

M. PURGON. — Inventé et formé dans  
toutes les règles de l'art.

TOINETTE. — Il a tort.

M. PURGON. — Qui devait faire dans  
les entrailles un effet merveilleux.

ARGAN. — Mon frère...

M. PURGON. — Le renvoyer avec mépris!

ARGAN. — C'est lui.

M. PURGON. — C'est une action exorbi-  
tante!

TOINETTE. — Cela est vrai.

M. PURGON. — Un attentat énorme contre  
la médecine, un crime de lèse-faculté  
qui ne se peut assez punir (1).

Aucune mention, dans Molière, des  
querelles des médecins avec les barbiers,  
les chirurgiens du collège St-Come, et

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte I, Sc. I et Acte  
III, Sc. VI.

les apothicaires ; non plus que de l'exclusivisme des docteurs parisiens à l'égard des Montpéliérains avec lesquels on ne devait pas accepter de consultation : « *Nemo cum empiricis, aut à collegio medicorum parisiensium non probatis, medica consilia ineat* », disaient les statuts. Il y a donc une contradiction et une invraisemblance dans la scène de *l'Amour médecin* où M. Tomès, qui a déclaré « qu'un homme mort n'est qu'un » homme mort et ne fait point de conséquence, mais qu'une formalité négligée » porte un notable préjudice à tout le » corps des médecins », raconte en même temps l'anecdote suivante :

M. Tomès.— On nous assembla un jour, trois de nous autres, avec un médecin du dehors, pour une consultation où j'arrêtai toute l'affaire et ne voulus point endurer qu'on opinât si les choses n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'ils pouvaient et la maladie pressait. Mais je

n'en voulus point démordre, et le malade mourut bravement pendant cette contestation (1).

Jamais un docteur parisien si chatouilleux sur l'observance des règles professionnelles, n'eût consenti à faire acte de pratique médicale avec un « médecin du dehors ».

Mais, en revanche, ce que dit Molière des médocastres exotiques est parfaitement exact. Paris était inondé, alors comme aujourd'hui, de charlatans, souvent étrangers, presque toujours italiens, possesseurs de recettes infailibles, inventeurs d'électuaires merveilleux, chiromanciens ambulants, qui par leur faconde et leur aplomb inspiraient confiance non pas seulement au peuple mais aux grands seigneurs et aux belles marquises. Le *Carro-Carri*, de La Bruyère est le portrait d'un charlatan italien,

---

(1) *Amour médecin*, Acte III, Sc. III.

Caretti, qui eut un moment de grande vogue. Voici un abrégé du morceau que La Bruyère lui consacre :

« Carro-Carri débarque avec une recette  
» qu'il appelle un prompt remède et qui  
» quelquefois est un poison lent. C'est un  
» bien de famille, mais amélioré en ses  
» mains: de spécifique qu'il était contre la  
» colique, il guérit de la fièvre quarte, de  
» la pleurésie, de l'hydropisie, de l'apo-  
» plexie, de l'épilepsie. Forcez un peu  
» votre mémoire, nommez une maladie,  
» la première qui vous viendra en l'esprit.  
» L'hémorrhagie, dites-vous? il la guérit.  
» Il ne ressuscite personne, il est vrai; il  
» ne rend pas la vie aux hommes, mais il  
» les conduit nécessairement jusqu'à la  
» décrépitude; et ce n'est que par hasard  
» que son père et son aïeul, qui avaient  
» ce secret, sont morts fort jeunes. Carro-  
» Carri est si sûr de son remède qu'il  
» n'hésite pas de s'en faire payer d'avance.  
» Si le mal est incurable, tant mieux; il  
» n'en est que plus digne de son remède.  
» Commencez par lui livrer quelques sacs  
» de mille francs, passez-lui un contrat



» de constitution, donnez-lui une de vos  
» terres, la plus petite ; et ne soyez pas  
» ensuite plus inquiet que lui de votre  
» guérison. L'émulation de cet homme  
» a peuplé le monde de noms en o et en  
» i, noms vénérables qui imposent aux  
» malades et aux maladies. Vos médecins,  
» Fagon, et de toutes les facultés,  
» avouez-le, ne guérissent pas toujours  
» ni sûrement. Ceux au contraire qui ont  
» hérité de leurs pères la médecine  
» pratique et à qui l'expérience est échue  
» par succession, promettent toujours,  
» et avec serments, qu'on guérira. Qu'il  
» est doux aux hommes de tout espérer  
» d'une maladie mortelle et de se porter  
» encore passablement bien à l'agonie !  
» O Fagon-Esculape, chassez des corps  
» les maladies les plus obscures et les  
» plus invétérées ; n'attendez pas sur  
» celles de l'esprit, elles sont incurables.  
» Laissez à Corinne, à Lesbie, à Canidie,  
» à Trimalcion et à Carpus, la passion  
» ou la fureur des charlatans (1) ».

---

(1) La Bruyère. — *De quelques usages.*

Caretti était le type du charlatan de haut vol et de grande allure, exploitant la grosse bourgeoisie et les gens de cour. Dans la rue s'épanouissaient plus bruyamment les charlatans populaires, aux boniments non moins emphatiques mais beaucoup plus amusants, et dont les remèdes se vendaient à des prix plus abordables. Tel était Hieronymo Ferranti, natif d'Orvieto, qui appelait son opiat *l'orviétan*, nom qui fut depuis lors appliqué à tous les remèdes de cette espèce. Tel encore l'illustre Bary qui s'intitulait (au moins dans la farce où Dancourt l'a mis en scène, mais Dancourt ne doit pas avoir beaucoup chargé), « le plus » grand personnage du monde, un virtuose, un phénix pour sa profession, le » parangon de la médecine, successeur » d'Hippocrate en ligne droite, scrutateur » de la nature, vainqueur des maladies » et fléau de toutes les facultés, médecin » méthodique, galénique, hippocratique, » pathologique, chronique, spagirique » empirique (1) ».

---

(1) *L'opérateur Bary. — Dancourt, 1703.*

Molière emprunte à ces diverses catégories de charlatans soit des ressorts dramatiques, soit des hors-d'œuvre pittoresques.

Dans l'*Amour médecin* Clitandre se présente à Sganarelle comme un docteur ès sciences occultes :

SGANARELLE. — Monsieur, on m'a dit que vous aviez des remèdes admirables pour faire aller à la selle.

CLITANDRE. — Monsieur, mes remèdes sont différents de ceux des autres. Ils ont l'émetique, les saignées, les médecines et les lavements ; mais, moi, je guéris par des paroles, par des sons, par des lettres, par des talismans et par des anneaux constellés.

SGANARELLE. — Voilà un grand homme !

CLITANDRE (*tâtant le pouls à Sganarelle*).  
— Votre fille est bien malade.

SGANARELLE. — Vous connaissez cela ici ?

CLITANDRE. — Oui, par la sympathie qu'il y a entre le père et la fille (1).

Dans le *Malade imaginaire* Toinette se déguise en médecin-voyageur.

TOINETTE. — Je suis médecin passager qui vais de ville en ville, de province en province, de royaume en royaume, pour chercher d'illustres matières à ma capacité, pour trouver des malades dignes de m'occuper, capables d'exercer les grands et beaux secrets que j'ai trouvés dans la médecine. Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes et de fluxions, à ces fièvres, à ces vapeurs et à ces migraines. Je veux des maladies d'importance, de bonnes fièvres continues avec des

---

(1) *Amour médecin*, Acte III, Sc. V.

transports au cerveau, de bonnes fièvres pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydropisies formées, de bonnes pleurésies avec des inflammations de poitrine. C'est là que je me plais ; c'est là que je triomphe ; et je voudrais, Monsieur, que vous eussiez toutes les maladies que je viens de dire, que vous fussiez abandonné de tous les médecins, désespéré, à l'agonie, pour vous montrer l'excellence de mes remèdes et l'envie que j'aurais de vous rendre service (1).

Enfin dans l'*Amour médecin*. L'entrée du charlatan fournissait un joli prétexte à musique et à ballet :

SGANARELLE. — Monsieur, je vous prie de me donner une boîte de votre orvietan que je m'en vais vous payer. 3

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. XIV.

L'OPÉRATEUR (*chantant*) :

L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan  
Peut-il jamais payer ce secret d'importance ?  
Mon remède guérit, par sa rare excellence,  
Plus de maux qu'on n'en peut nombrer dans tout  
[un an :

La gale,  
La rogne,  
La teigne,  
La fièvre,  
La peste,  
La goutte,  
Vérole,  
Descente,  
Rougeole,

O grande puissance  
de l'orviétan !

(*Danses des Trivelins et des Scaramouches, valets  
de l'opérateur*).

SGANARELLE. — Monsieur, je crois que  
tout l'or du monde n'est pas capable  
de payer votre remède ; mais pourtant  
voici une pièce de trente sols que vous  
prendrez, s'il vous plaît (1).

En ce qui concernait les rapports des  
médecins entre eux et avec le public, les

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. VII.

règlements établis étaient parfaitement justes et sages :

— Que les docteurs de la Faculté cultivent entre eux l'amitié.

— Dans toutes les réunions de médecins que les jeunes se lèvent devant les anciens ; que les anciens traitent les jeunes avec courtoisie et bienveillance.

— Dans les consultations les jeunes doivent dire d'abord leur avis, selon l'ordre dans lequel ils ont été reçus au doctorat.

— Que tous les médecins convoqués à une consultation s'y trouvent à l'heure fixée par le plus ancien, afin que le retard d'un seul ne porte pas préjudice au malade et incommodité aux collègues.

— Que personne ne visite un malade à moins d'avoir été légitimement appelé auprès de lui.

— Que personne ne révèle les secrets des malades ni ce qu'il a pu voir, entendre ou soupçonner chez eux (*Ægrorum arcana, visa, audita, intellecta, nemo eliminat*) (1).

---

(1) *Statuts de la Faculté.*

A propos de cette dernière règle, Molière effleure, en l'utilisant comme un pur procédé de comédie, une question qui est encore aujourd'hui très actuelle et parfois très délicate, celle du secret médical relativement aux mariages.

PREMIER MÉDECIN. — Votre prétendu gendre a été constitué mon malade. Je vous déclare que je ne prétends point qu'il se marie qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine et subi les remèdes que je lui ai ordonnés.

ORONTE. — Il a quelque mal ?

PREMIER MÉDECIN. — Oui.

ORONTE. — Et quel mal, s'il vous plaît ?

PREMIER MÉDECIN. — Ne vous mettez pas en peine.

ORONTE. — Est-ce quelque mal. . . .

PREMIER MÉDECIN. — Les médecins sont obligés au secret. Il suffit que je vous ordonne, à vous et à votre fille, de ne point célébrer sans mon consentement



vos noces avec lui, sous peine d'encourir la disgrâce de la faculté.

ORONTE. — Je n'ai garde, si cela est, de faire le mariage (1).

Quant aux lois des relations confraternelles dont nous venons de rapporter quelques articles, elles sont incontestablement excellentes : que les médecins cultivent entre eux l'amitié ; que les jeunes révèrent les anciens ; que les anciens aident les jeunes ; c'est parfait en théorie. Ces préceptes étaient-ils toujours bien observés ? Je n'oserais en répondre. Il paraît même certain, à lire Guy Patin qui daube sans pitié sur nombre de ses confrères, et aussi bien à propos de leur vie privée que de leur pratique médicale, que tout cela restait souvent lettre morte. *Invidia medicorum pessima*, disait-on à cette époque de latinité. Peut-être qu'à cet égard les choses n'ont pas énormément changé.

---

(1) *Pourceaugnac*, Acte II, Sc. II.

De petits travers médicaux sont très plaisamment croqués par Molière dans la célèbre consultation de *l'Amour médecin* :

M. DESFONDRÈS. — Paris est étrangement grand et il faut faire de longs trajets quand la pratique donne un peu.

M. TOMÈS. — Il faut avouer que j'ai une mule admirable pour cela et qu'on a peine à croire le chemin que je lui fais faire tous les jours.

M. DESFONDRÈS. — J'ai un cheval merveilleux, et c'est un animal infatigable.

M. TOMÈS. — Savez-vous le chemin que ma mule a fait aujourd'hui ? J'ai été premièrement tout contre l'arsenal ; de l'arsenal, au bout du faubourg St-Germain ; du faubourg St-Germain, au fond du Marais ; du fond du Marais, la porte Saint-Honoré ; de la porte Saint-Honoré, au faubourg Saint-Jacques ; du faubourg St-Jacques, à la porte de Richelieu ; de la porte de

Richelieu, ici ; et d'ici je dois aller encore à la place Royale.

M. DESFONDRÈS. — Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui ; et de plus j'ai été à Rueil voir un malade (1).

Je ne nie pas qu'au XIX<sup>e</sup> siècle encore des consultations ne ressemblent parfois un peu à celle-là. Oserai-je dire néanmoins que la scène est poussée à une telle exagération qu'elle en perd ce minimum de vraisemblance dont la farce elle-même ne saurait se passer. Oui, aujourd'hui comme alors, quand le diagnostic est simple et net, le pronostic certain, la médication clairement indiquée, on pourra bien, la délibération médicale rapidement expédiée, parler d'un cas autre que celui du patient, des derniers potins confraternels, ou bien encore du temps qu'il fait et de la jument qu'on vient d'acheter. Mais ne

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. III.

pas dire un mot du malade ! C'est impossible. Quand ce ne serait que par prudence égoïste, par soin de sa réputation professionnelle, il est indispensable que l'on s'entende sur le langage que l'on va tenir au malade et à sa famille. Dans la conversation de MM. Tomès, Desfonandrès, Macroton et Bahis, il a dû être question, entre autres choses, de la santé de Lucinde. Une autre invraisemblance plus grosse de cette scène est celle concernant la querelle de Théophraste et d'Artémus.

M. TOMÈS. — Quel parti prenez-vous dans la querelle des deux médecins Théophraste et Artémus ? Car c'est une affaire qui partage tout notre corps.

M. DESFONANDRÈS. — Moi, je suis pour Artémus.

M. TOMÈS. — Et moi aussi. Ce n'est pas que son avis, comme on a vu, n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût bien meilleur assurément

Mais enfin il a tort dans les circonstances, et il ne devait pas être d'un autre avis que son ancien (1).

On avait alors parfaitement le droit d'exprimer un autre avis que son ancien. On devait le faire avec les formules laudatives et les précautions oratoires de l'époque, mais on était en droit de le faire ; et c'était même pour cela que le plus jeune parlait le premier. Molière connaissait cependant bien cette coutume, car, dans la consultation de Pourceaugnac, le plus jeune des médecins, celui du « petit banc », comme on disait, prend la parole avant celui du « grand banc », en donnant à son ancien les compliments obligés. Cela n'empêchait pas d'ailleurs qu'il n'y eût des consultations orageuses, même et surtout chez les grands personnages. Dans le *Journal de la santé du Roi*, Vallot raconte

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. III.

qu'appelé en consultation auprès de Louis XIV avec Guénaut et d'autres, une saignée conseillée par lui, Vallot, « donna lieu à de vives récriminations de la part de ceux qui n'étaient pas de son avis, lesquels « firent grand bruit, en se » retirant de la chambre du Roi, protes- » tant devant la Reine que ce remède » était dangereux et contre les règles de » la médecine ». Ce qui se passait à Versailles devait se passer chez les bourgeois et la fin de la consultation de *l'Amour médecin* n'est pas trop invraisemblable quant au fond, sinon quant à la forme :

M. TOMÈS. — Monsieur, nous avons raisonné sur la maladie de votre fille, et mon avis, à moi, est que cela procède d'une grande chaleur du sang; ainsi je conclus à la saigner le plus tôt que vous pourrez.

M. DESFONDRÈS. — Et moi, je dis que sa maladie est une pourriture d'humeur causée par une trop grande réplétion ;

ainsi je conclus à lui donner de l'émétique.

M. TOMÈS. — Je soutiens que l'émétique la tuera.

M. DESFONDRÈS. — Et moi, que la saignée la fera mourir.

M. TOMÈS. — C'est bien à vous de faire l'habile homme !

M. DESFONDRÈS. — Oui, c'est à moi ; et je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition.

M. TOMÈS. — Souvenez-vous de l'homme que vous fîtes crever ces jours passés.

M. DESFONDRÈS. — Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée en l'autre monde il y a trois jours.

M. TOMÈS (*à Sganarelle*). — Je vous ai dit mon avis.

M. DESFONDRÈS (*à Sganarelle*). — Je vous ai dit ma pensée.

M. TOMÈS. — Si vous ne faites saigner tout à l'heure votre fille, c'est une personne morte.

M. DESFONANDRÈS. — Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure (1).

Il faut avouer toutefois que les mœurs médicales se sont aujourd'hui fort adoucies. Ce n'est point avec la brutalité de langage de Guénaut et à plus forte raison avec celle de Desfonandrès et de Tomès que nous aviserions la famille qu'il y a dissentiment entre nous. D'autre part, quand des confrères étaient amis, ils voilaient leur désaccord sous l'emphase de subtiles explications techniques.

THOMAS DIAFOIRUS. — Cela marque une intempérie dans le *parenchyme splénique*, c'est-à-dire la rate.

DIAFOIRUS. — Fort bien.

ARGAN. — Non. Monsieur Purgon dit que c'est mon foie qui est malade.

---

(1) *Amour médecin*, Acte II, Sc. IV.



DIAFOIRUS. — Eh oui : qui dit *parenchyme* dit l'un et l'autre, à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble par le moyen du *vas breve*, du *pylore* et souvent des *méats cholédoques*. Il vous ordonne sans doute de manger force rôti.

ARGAN. — Non ; rien que du bouilli.

DIAFOIRUS. — Eh oui ; rôti, bouilli, même chose. Il vous ordonne fort prudemment, et vous ne pouvez être en de meilleures mains (1).

Il y a peut-être encore un peu de cela aujourd'hui.

Les princes avaient leur médecin spécial. Cette situation près des grands était une sorte de domesticité dorée. Il faut voir de quel air Saint-Simon, et même M<sup>me</sup> de Sévigné, parlent de ces hommes « habiles dans leur métier » ; très bien payés d'ailleurs, au moins pour

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. IX.

les hautes charges. Ainsi le premier médecin du Roi touchait 40.000 livres ; cela ferait 160.000 francs de nos jours. Ces charges s'achetaient comme des études de notaire ou d'avoué. « Mazarin, » dit Guy Patin, cherche 3.000 pistoles » (30.000 fr.) de la charge de premier » médecin du Roi ». Des Fougerais paya au même Mazarin 10.000 écus la place de premier médecin de Madame. Outre leurs gros émoluments officiels, les médecins de la cour profitaient de l'autorité et du relief que leur donnait leur situation pour faire la clientèle de la ville. Ils poussaient en outre leurs parents et amis ; et leur obtenaient bénéfices et canonicats. Quelques-uns étaient d'insatiables quémandeurs ; tel Daquin duquel on raconte une jolie anecdote qui vaut d'être rappelée.

« On vint dire au roi un matin à son » lever qu'un vieux officier qu'il connaissait » était mort pendant la nuit , » Louis XIV répondit qu'il en était fâché » parce que c'était un ancien domestique » qui l'avait bien servi et qui avait une

» qualité bien rare dans un courtisan,  
» c'est qu'il ne lui avait jamais rien  
» demandé. En disant ces mots le roi  
» fixa les yeux sur Daquin qui comprit  
» bien ce que le roi voulait lui reprocher.  
» Mais, sans se déconcerter, il dit au roi:  
« Oserait-on, Sire, demander à votre  
» majesté ce qu'elle lui a donné ? » Le  
» roi n'eut rien à répondre car il n'avait  
» jamais rien donné à ce courtisan si  
» discret (1). »

D'autre part c'étaient des malades exigeants et difficiles que les grands seigneurs, et de plus des malades très en vue, c'est-à-dire fort compromettants en cas d'insuccès. Ce que Molière traduit ainsi :

ARGAN. — N'est-ce pas votre intention, Monsieur, de pousser votre fils à la Cour, et d'y ménager pour lui une charge de médecin ?

---

(1) Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de Montpellier*, cité par Maurice Raynaud.

**DIAPHOIRUS.** — A vous en parler franchement, notre métier auprès des grands ne m'a jamais paru agréable ; et j'ai toujours trouvé qu'il fallait mieux pour nous autres demeurer au public. Le public est commode : vous n'avez à répondre de vos actions à personne ; et, pourvu que l'on suive le courant des règles de l'art, on ne se met point en peine de tout ce qui peut arriver. Mais ce qu'il y a de fâcheux auprès des grands, c'est que, quand ils viennent à être malades, ils veulent absolument que leurs médecins les guérissent.

**TOINETTE.** — Cela est plaisant ! Et ils sont bien impertinents de vouloir que vous autres messieurs les guérissiez. Vous n'êtes point auprès d'eux pour cela, vous n'y êtes que pour recevoir vos pensions et leur ordonner des remèdes ; c'est à eux de guérir s'ils peuvent.

**DIAPHOIRUS.** — Cela est vrai ; on n'est obligé qu'à traiter les gens dans les formes (1).

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI.

Je ferai peut-être à mes lecteurs l'effet d'être orfèvre, comme M. Josse, mais je trouve qu'au fond Diafoirus n'a pas tout à fait tort. Les princes ne sont pas immortels, ni exempts de maladies chroniques ou incurables. Quand leur médecin a fait pour eux tout ce que la science de son temps et son inspiration lui commandent, il a le droit de se trouver sans reproche.

Enfin la tentation qu'avaient parfois les médecins princiers de se mêler de politique pouvait leur être funeste. Ainsi, sous Louis XIII, Vautier, alors premier médecin de la Reine-Mère, Marie de Médicis, avait donné son nom à un parti d'opposition. Richelieu, à la suite de la journée des dupes, le fit tranquillement mettre à la Bastille où le pauvre Vautier resta douze ans, jusqu'à la mort du terrible cardinal.

Beaucoup de médecins aimaient donc mieux garder leur indépendance, et se restreindre à la clientèle bourgeoise. On y gagnait d'ailleurs honorablement sa

vie. M. Purgon a « huit mille bonnes livres de rente », qui en vaudraient quatre fois autant de nos jours. C'était la richesse, ou au moins l'aisance. « Il faut qu'il ait tué bien des gens pour être *si riche* », dit Toinette.

Guy Patin donne plusieurs fois son sentiment là-dessus. Voici un de ces passages : « M. Legagneur est bien fâché » d'avoir suivi le prince de Conti. La » cour est une belle catin (1), qui ne » donne bien souvent à ses amoureux » que des cassades et de belles espérances. » Pour moi, j'aime mieux mes livres, » qui font ma tranquillité, et feront » peut-être celle de mes enfants. Je n'en » serai pas plus riche, mais j'aurai » moins d'inquiétude ».

Les médecins de la Cour étant en quelque sorte des hommes publics, on ne se faisait pas faute de les railler, même de les mettre en scène au théâtre. Guy Patin écrit dans une lettre du

---

(1) J'adoucis l'expression.

25 septembre 1665: « On joue pré-  
» sentement à l'Hôtel de Bourgogne  
» l'*Amour malade*. Tout Paris y va en  
» foule pour voir représenter les méde-  
» cins de la Cour et principalement  
» Esprit et Guénaut avec des masques  
» faits exprès pour eux. On y a ajouté  
» Des Fougerais. Ainsi on se moque  
» de ceux qui tuent le monde impu-  
» nément ».

La date indique avec la dernière évi-  
dence que cette comédie est l'*Amour  
médecin* de Molière, jouée le 22 septembre  
1665. Et cette déformation du titre n'est  
pas la seule erreur de Guy Patin. Il se  
trompe sur le théâtre où la pièce se  
joue, et sur l'histoire des masques qu'il  
invente parce qu'il voit le théâtre contem-  
porain à travers les souvenirs antiques.  
Remarquons d'ailleurs que Guy Patin  
ne dit nullement avoir vu la pièce.  
Astreints à un décorum sévère, comme  
les prêtres ou les juges, les médecins ne  
paraissent guère à la comédie. Guy  
Patin ne verra pas davantage *Tartuffe* à  
propos duquel il n'émettra qu'une bana-

lité assez plate (1), alors qu'on se fût attendu à voir ce chef-d'œuvre inspirer à sa malignité quelques réflexions piquantes.

Ce qu'il y a de vrai dans l'assertion de Guy Patin c'est que les quatre consultants de l'*Amour médecin* étaient en effet, (tous les contemporains sont d'accord là-dessus), les caricatures de quatre médecins connus. Il est même vraisemblable que les acteurs se faisaient la tête de leurs modèles et imitaient leurs allures et leurs tics.

— Desfonandrès était Elie Boda des Fougerais, premier médecin de Madame, grand donneur d'antimoine ;

— Tomès représentait Vallot, premier médecin du Roi, phlébotomiste outré ;

---

(1) « Plusieurs se plaignent ici et les médecins aussi, vu qu'il n'y a ni malades ni argent. Il n'y a plus que les comédiens qui gagnent au Tartuffe de Molière. Grand monde y va souvent. Il ne s'en faut pas étonner, il n'y a rien qui ressemble tant à la vie humaine que la comédie ». 29 mars 1669.



— Macroton, Guénaut, l'homme au parler lent, premier médecin de la Reine.

— Enfin en Bahis, (l'aboyeur), s'incar-  
nait ou Esprit André, premier médecin de  
la Reine-Mère, ou Brayer qui avait disputé  
à Vallot la place de premier médecin du  
Roi (1); ou peut-être même l'un et l'autre.

Des Fougerais, Vallot, Guénaut et  
Brayer s'étaient rencontrés et disputés  
au chevet de Mazarin. Le bruit en  
courait du moins et Guy Patin, toujours  
mauvaise langue, recueille le cancan  
avec délices : Molière n'a certes rien écrit  
de plus sanglant contre l'incertitude de  
diagnostic des médecins de son temps  
que ce médecin enragé d'orthodoxie  
traditionnelle : « Hier le Mazarin a reçu  
» l'extrême-onction. Quatre de ses méde-  
» cins alterquaient ensemble et ne  
» s'accordaient pas sur l'espèce de mala-  
» die dont il meurt. Brayer dit que la  
» rate est gâtée. Guénaut dit que c'est  
» le foie ; Vallot que c'est le poumon.  
» Des Fougerais dit que c'est un abcès

---

(1) Voy. *Maurice Raynaud*.

» du mésentère. Voilà-t-il pas d'habiles  
» gens ! ». Nous comprenons maintenant  
quelles tempêtes de rire devait soulever  
dans le parterre l'allusion transparente  
à la dispute des quatre docteurs.

Cependant les places médicales officielles étaient malgré tout très recherchées et quelques-uns les dénigraient plus par envie que par dédain sincère. Les raisins étaient trop verts. D'autres cependant préféraient véritablement leur liberté. Guy Patin était certainement de ceux-là. Guy Patin, si aigre, si maussade, si mécontent de tout et de tous, ne se plaint jamais que les médecins ne soient pas officiellement protégés et honorés ; il ne demande que la paix ; tandis que les savants et les lettrés (c'est tout un alors), des autres catégories, braaient après les pensions. Ecoutez Trissotin :

Ce que je sais, Monsieur, c'est que pour la science  
Razius et Baldus font honneur à la France  
Et que tout leur mérite, étalé fort au jour,  
N'attire point les yeux ni les dons de la Cour (1).

---

(1) *Femmes savantes*, Acte IV, Sc. III.

Au surplus cette fière indépendance de caractère, ce souci jaloux de la dignité professionnelle n'ont jamais cessé d'exister dans le corps médical, sinon en sa généralité, au moins à l'état d'honorables et pas trop rares exceptions.

La plus grosse erreur de Molière est de s'imaginer que les médecins exploitaient la médecine sans y croire, qu'ils n'étaient pas sincères. On connaît la scène où Filerin, personnification de la Faculté, cherche à réconcilier ses deux confrères Tomès et Desfonandrès :

M. FILERIN. — N'avez-vous point de honte, Messieurs, de montrer si peu de prudence pour des gens de votre âge et de vous être querellés comme de jeunes étourdis ? Ne voyez-vous pas bien quel tort ces sortes de querelles nous font parmi le monde ? Et n'est-ce pas assez que les savants voient les contrariétés et les dissensions qui sont entre nos auteurs et nos anciens maîtres, sans découvrir encore au

peuple, par nos débats et nos querelles, la forfanterie de notre art ? Pour moi, je ne comprends rien du tout à cette méchante politique de quelques-uns de nos gens ; et il faut confesser que toutes ces contestations nous ont décriés depuis peu d'une étrange manière, et que, si nous n'y prenons garde, nous allons nous ruiner nous-mêmes. Je n'en parle pas pour mon intérêt ; car, Dieu merci, j'ai déjà établi mes petites affaires. Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il grêle, ceux qui sont morts sont morts, et j'ai de quoi me passer des vivants. Mais enfin toutes ces disputes ne valent rien pour la médecine. Puisque le ciel nous fait la grâce que, depuis tant de siècles, on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hommes avec nos cabales extravagantes, et profitons de leurs sottises le plus doucement que nous pourrons. Nous ne sommes pas les seuls, comme vous savez, qui tâchons à nous prévaloir de la faiblesse humaine. C'est là que va l'étude de la

plupart du monde et chacun s'efforce de prendre les hommes par leur faible pour en tirer quelque profit. Les flatteurs, par exemple, cherchent à profiter de l'amour que les hommes ont pour les louanges, en leur donnant tout le vain encens qu'ils souhaitent ; et c'est un art où l'on fait, comme l'on voit, des fortunes considérables. Les alchimistes tâchent à profiter de la passion que l'on a pour les richesses, en promettant des montagnes d'or à ceux qui les écoutent ; et les diseurs d'horoscopes, par leurs prédictions trompeuses, profitent de la vanité et de l'ambition des crédules esprits. Mais le plus grand faible des hommes, c'est l'amour qu'ils ont pour la vie ; et nous en profitons, nous autres, par notre pompeux galimatias, et savons prendre nos avantages de cette vénération que la peur de mourir leur donne pour notre métier. Conservons-nous donc dans le degré d'estime où leur faiblesse nous a mis, et soyons de concert, auprès des malades, pour nous attri-

buer les heureux succès de la maladie et rejeter sur la nature toutes les bévues de notre art. N'allons point, dis-je, détruire sottement les heureuses préventions d'une erreur qui donne du pain à tant de personnes, et de l'argent de ceux que nous mettons en terre, nous fait élever de tous côtés de si beaux héritages.

M. TOMÈS. — Vous avez raison en tout ce que vous dites ; mais ce sont chaleurs de sang, dont parfois on n'est pas le maître.

M. FILERIN. — Allons donc, Messieurs, mettez bas toute rancune, et faisons ici votre accommodement.

M. DESFONDRÈS. — J'y consens. Qu'il me passe mon émétique pour le malade dont il s'agit, et je lui passerai tout ce qu'il voudra pour le premier malade dont il sera question.

M. FILERIN. — On ne peut pas mieux dire, et voilà se mettre à la raison.

M. DESFONDRÈS. — Cela est fait.

M. FILERIN. — Touchez donc là. Adieu.  
Une autre fois montrez plus de prudence (1).

Si les plaisanteries antimédicales de Molière étaient de pures imaginations et ses personnages de simples fantoches de la comédie italienne, soit : nous accepterions la profonde coquinerie de Filerin comme nous acceptons l'immoralité transcendente et truculente de Polichinelle ou de Pierrot. Mais, nous qui croyons avoir établi le bien fondé de la plupart des critiques de Molière, nous avons le droit et le devoir de nous inscrire en faux contre celle-ci. A la prendre au sérieux ; — et notez que Molière quitte le ton de la farce en tout ce long morceau qui semble un réquisitoire formel écrit d'un style acrimonieusement ironique ; — Filerin étale, en l'imputant à la corporation tout entière,

---

(1) *Amour médecin*, Acte III, Sc. I.

un cynisme de duplicité morale absolument abominable et odieux. Eh bien, le langage de Filerin est radicalement faux. Jamais les médecins d'autrefois n'eussent dit cela, même en très petit comité ; jamais ils ne l'eussent pensé. Jamais ils n'auraient fait si bon marché de leurs prescriptions. Il suffit de lire Fernel, Paré, Riolan et les autres pour voir à leur imperturbable sérieux qu'ils sont de très bonne foi, et croient naïvement, de tout leur cœur, à la vérité de leur enseignement, au bien fondé de leur pratique, à l'efficacité de leurs ordonnances. Quelques-uns, tels que Guy Patin, incroyables en toutes choses, étaient, médicalement parlant, des fanatiques. Molière le reconnaît lui-même, quand il trace le portrait de Purgon :

ARGAN. — Mais il faut bien que les médecins croient leur art véritable, puisqu'ils s'en servent pour eux-mêmes.

BÉRALDE. — C'est qu'il y en a parmi eux qui sont eux-mêmes dans l'erreur dont



ils profitent, et d'autres qui en profitent sans y être. Votre Monsieur Purgon, par exemple, n'y sait point de finesse ; c'est un homme tout médecin depuis la tête jusqu'aux pieds ; un homme qui croit à ses règles plus qu'à toutes les démonstrations de mathématiques, et qui croirait du crime à les vouloir examiner ; qui ne voit rien d'obscur dans la médecine, rien de douteux, rien de difficile ; et qui, avec une impétuosité de prévention, une raideur de confiance, une brutalité de sens commun et de raison, donne au travers des purgations et des saignées, et ne balance aucune chose. Il ne lui faut pas vouloir mal de tout ce qu'il pourra vous faire ; c'est de la meilleure foi du monde qu'il vous expédiera ; et il ne fera, en vous tuant, que ce qu'il a fait à sa femme et à ses enfants, et ce qu'en un besoin il ferait à lui-même (1).

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte III, Sc. III.

Voilà la vérité. Rapprochez cette citation de ce que nous avons vu de Guy Patin purgeant à outrance et saignant à blanc son fils typhoïsant; et vous ne trouverez pas impossible que Molière en écrivant ces lignes ait pu songer à Guy Patin qu'au dire de Ménage il rencontrait souvent. Sans être tous animés de cette brûlante et farouche orthodoxie, la plupart étaient très sincères, très convaincus; « médecins de la tête aux pieds ». C'est d'ailleurs leur meilleure, leur seule excuse. Molière, quand il imagine le type de Filerin, tombe dans la même erreur que Voltaire faisant de Mahomet et de tous les fondateurs de religions de froids et habiles imposteurs. Non, ce que dit le récipiendaire de la cérémonie en réponse au *tertius Doctor* :

Quærit à me Dominus Doctor  
 Quare parvum lac et furfur macrum  
 Phlebotomia et purgatio humorum  
 Appellantur à medisantibus idolæ medicorum.  
 Respondeo quia  
 Ex illis quatuor rebus  
 Medici faciunt ludovicos, pistolas et des quarts  
 [d'écus (1).]

(1) *Malade imaginaire*, Cérémonie.

n'est pas exact. Ce n'était point par soif du lucre qu'ils agissaient ainsi, les bons traditionalistes. Ils croyaient fermement à l'excellence de leur médecine. Ils vivaient sans doute de leur profession qui pour quelques-uns ne laissait pas d'être assez rémunératrice. Mais, somme toute, la rapacité n'était pas leur vice de fond, leur péché capital. La Bruyère l'avait déjà reconnu : « Les médecins ne » reçoivent pour leurs visites que ce » qu'on leur donne. Quelques-uns se » contentent d'un remerciement ». Molière lui-même n'en fait guère des hommes d'argent. Il est beaucoup moins sévère pour eux que pour les marquis exploiters des bourgeois ridicules ou pour les gens de robe qui « ont des » expédients pour passer doucement par » dessus la loi et rendre juste ce qui » n'est pas permis (1) » ; et les deux scènes où il raille l'amour du gain chez un pseudo-médecin, chez un médecin

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte I, Sc. IX.

malgré lui, sont joviales et sans amertume :

SGANARELLE. — Je vous donne le bonjour.

GÉRONTE. — Attendez un peu, s'il vous plaît.

SGANARELLE. — Que voulez-vous faire ?

GÉRONTE. — Vous donner de l'argent, Monsieur.

SGANARELLE (*tendant la main par derrière, tandis que Géronte ouvre sa bourse*). — Je n'en prendrai pas, Monsieur.

GÉRONTE. — Monsieur. . . .

SGANARELLE. — Point du tout.

GÉRONTE. — Un petit moment.

SGANARELLE. — En aucune façon.

GÉRONTE. — De grâce !

SGANARELLE. — Vous vous moquez.

GÉRONTE. — Voilà qui est fait.

SGANARELLE. — Je n'en ferai rien.

GÉRONTE. — Eh !

SGANARELLE. — Ce n'est pas l'argent qui me fait agir.

GÉRONTE. — Je le crois.

SGANARELLE (*après avoir pris l'argent*). —  
Cela est-il de poids ?

GÉRONTE. — Oui, Monsieur.

SGANARELLE. — Je ne suis pas un médecin mercenaire.

GÉRONTE. — Je le sais bien.

SGANARELLE. — L'intérêt ne me gouverne point (1).

Et, à l'acte suivant :

THIBAUT. — Monsieur, ma femme est dans un lit malade il y a six mois.

SGANARELLE (*tendant la main*). — Que voulez-vous que j'y fasse ?

THIBAUT. — Je voudrions, Monsieur, que vous nous baillissiez queuque petite drôlerie pour la guarir.

SGANARELLE. — Il faut voir de quoi est-ce qu'elle est malade.

---

(1) *Médecin malgré lui*, Acte II, Sc. VIII.

THIBAUT. — Elle est malade d'hypocrisie, Monsieur.

SGANARELLE. — D'hypocrisie ?

THIBAUT. — Oui. C'est-à-dire qu'elle est enflée de partout . . . Elle a, de deux jours l'un, la fièvre quotiguienne avec des douleurs et des lassitudes dans les muffes des jambes. . . et parfois il li prend des syncoles et des conversions . . .

SGANARELLE (*tendant toujours la main*). — Venons au fait, mon ami, venons au fait.

THIBAUT. — Le fait est, Monsieur, que je venons vous prier de nous dire ce qu'il faut que je lui fassions.

SGANARELLE. — Je ne vous entends pas du tout.

PERRIN. — Monsieur, ma mère est malade ; et v'la deux écus que je vous apportoions pour nous bailler queuque remède.

SGANARELLE. — Ah ! je vous entends, vous. Voilà un garçon qui parle clairement et qui s'explique comme il faut. Vous

dites que votre mère est malade d'hydropisie, qu'elle est enflée par tout le corps, qu'elle a la fièvre avec des douleurs dans les jambes et qu'il lui prend parfois des syncopes et des convulsions.

PERRIN. — Eh! oui, Monsieur, c'est justement ça.

SGANARELLE. — J'ai compris d'abord vos paroles. Vous avez un père qui ne sait pas ce qu'il dit (1).

Ce sont là plaisanteries inoffensives, que Rabelais, — un médecin, — lançait déjà joyeusement à la tête de Rondelet, — un autre médecin, — son ami très cher et très estimé.

« Panurge s'approcha de Rondibilis » et lui mit en main, sans mot dire, » quatre nobles à la rose. Rondibilis les » print très bien, puis lui dist, en effroy,

---

(1) *Médecin malgré lui*, Acte III, Sc. II.

» comme indigné: Hé, hé, hé, Monsieur,  
» il n'y fallait rien. Grand mercy toute-  
» fois. Des méchantes gens jamais je ne  
» prends rien. Rien jamais des gens de  
» bien je ne refuse. Je suis toujours à  
» votre commandement. — En payant,  
» dist Panurge. Cela s'entend, répondit  
» Rondibilis (1)».

En résumé, nous pouvons dire, en toute impartialité, que Molière personnifie la raison et le bon goût quand il s'attaque aux doctrines médicales de son temps et aux travers professionnels qu'il a sous les yeux. Il est dans l'injuste et dans le faux quand il nie la sincérité et la probité des médecins de son temps. Somme toute, l'on peut conclure comme le fait Maurice Raynaud à la fin de sa belle étude sur les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle :

« Ces obstinés partisans du *statu quo*,  
» nous les trouyons si convaincus dans  
» leur immobilité systématique, si hon-  
» nêtes malgré leurs préjugés, qu'ils

---

(1) Rabelais, *Pantagruel*, Livre III, Ch. XXXIV.



» nous rendent indulgents malgré nous...  
» Il y a dans le sentiment qu'ils nous  
» inspirent quelque chose de ce que l'on  
» éprouve, après un long séjour dans  
» une grande capitale, à retrouver\* de  
» vieux amis de province. Leurs modes  
» sont arriérées, leur langage n'est plus  
» le nôtre ; ils dînent encore à midi et  
» se couchent à neuf heures ; ils ont des  
» idées toutes faites qui nous étonnent,  
» de petites rivalités locales auxquelles  
» nous ne comprenons rien. Et pourtant  
» ils sont si candides et si simples que  
» malgré tout l'on se sent porté vers  
» eux par je ne sais quel charme de  
» singularité. Leur société a quelque  
» chose qui plaît. On n'en voudrait pas  
» faire sa compagnie habituelle ; mais  
» on les revoit avec plaisir ; on aime à  
» venir les saluer de temps en temps et  
» on les quitte à regret ».

---

## CHAPITRE V.

*La Médecine officielle.*

---

Ce qu'en dit Molière se résume dans la Cérémonie du *Malade imaginaire* laquelle résume elle-même l'ensemble des examens et actes scolaires. Je serai bref sur cette partie de mon sujet car c'est ce texte que, dans ses *Médecins au temps de Molière*, Maurice Raynaud étudie et cite tout particulièrement, en le juxtaposant à l'organisation véritable de l'enseignement médical au XVII<sup>e</sup> siècle très soigneusement reconstitué par lui. Je lui emprunterai ici, sinon tout son ordre d'exposition des choses, au moins beaucoup de renseignements et de réflexions judicieuses.

Les études médicales duraient six années et avaient pour sanctions trois grades à conquérir successivement : le baccalauréat, — la licence, — le doctorat. — Cette division est restée dans notre enseignement supérieur pour les ordres d'études autres que la médecine.

Les deux premiers grades s'obtenaient par des examens, interrogatoires et thèses, épreuves fort curieuses dans le détail desquelles je n'entre pas, mais dont j'engage mes lecteurs à prendre connaissance dans le très intéressant volume de Maurice Raynaud. Un mot seulement des sujets que Molière a touchés.

Il consacre quelques phrases brèves à ces interminables soutenances de thèses de baccalauréat (quodlibétaires ou cardinales), sur des sujets parfois ultra-bizarres, où, de six heures du matin à midi, les docteurs du grand et du petit banc, les licenciés, les bacheliers et même tous les assistants, adoptant systématiquement l'opinion contraire à celle du bachelier, faisaient pleuvoir sur lui une

grêle d'arguments scolastiques et d'objections biscornues :

M. DIAFOIRUS. — Je puis dire sans vanité que, depuis deux ans qu'il est sur les bancs, il n'y a point de candidat qui ait fait plus de bruit que lui dans toutes les disputes de notre école. Il s'y est rendu redoutable ; et il ne s'y passe point d'acte où il n'aille argumenter à outrance pour la proposition contraire. Il est ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur ses principes, ne démord jamais de son opinion et poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique (1).

A la licence, un docteur conduisait les candidats qui étaient censés épouser la Faculté. Il prenait de cette fonction symbolique le titre grec de *paranymphe*

---

(1) *Malade imaginaire*, Acte II, Sc. VI.

et, dans une harangue latine, accablait les susdits candidats d'éloges emphatiques dont nous avons déjà donné deux spécimens. La licence conférait le droit d'exercer la médecine ; et certains praticiens modestes se contentaient de ce grade.

Le doctorat ne s'acquerrait plus au moyen d'un examen. C'était une cérémonie d'investiture par laquelle la Faculté adoptait un nouveau membre. Il y avait un acte préparatoire, la *vespérie* où le président prononçait un discours d'apparat. Certaines questions étaient proposées à l'aspirant qui les résolvait. Peu de jours plus tard avait lieu la réception solennelle.

C'est cette dernière que Molière a surtout caricaturée. Mais il y a mêlé beaucoup de traits des autres épreuves. C'est un tableau d'ensemble de tous les examens où l'ordre chronologique n'est guère observé. Cette bouffonnerie fut faite à table chez Madame de La Sablière, en compagnie de La Fontaine, de Boileau, de Chapelle, de Ninon de Lenclos ;

chacun y apportant son couplet. Mauvillain y collabora sans doute aussi ; des détails techniques précis semblent l'indiquer. Elle était fort longue ; le texte intégral en a été retrouvé en 1846 par M. Magnin, conservateur de la Bibliothèque nationale. On l'a écourtée pour le théâtre. La scène qui se joue à la Comédie française comprend à peine le tiers du texte primitif.

La séance est ouverte par le *Prases* qui prononce un vrai discours de vespérie. Dans la réalité le président prenait pour thème la grandeur de la science médicale, le panégyrique d'un médecin illustre, ou exaltait les mérites de la Faculté. Voici des extraits d'un discours de vespérie intitulé *Medicus similis Deo*, par Guillaume Marcel : « O chose merveilleuse et incroyable si l'expérience ne nous l'enseignait tous les jours ! Dieu nous envoie la maladie, et la médecine le remède. Il frappe et vous guérissez. Il nous inflige la souffrance comme un châtement et vous ne nous apportez que des soulagements et des bienfaits.

» Nous devrions donc plus au médecin  
 » qu'à Dieu même, si ce n'était à Dieu  
 » que nous devons le médecin » (1).

Dans Molière la parodie consiste à célébrer non l'excellence mais les bénéfices de la profession et la puissance de la corporation.

PRŒSES. — Non possum, docti Confreri,  
 En moi satis admirari  
 Qualis bona inventio  
 Est medici professio ;  
 Quam bella chosa est et benè trovata  
 Medicina illa benedicta,  
 Quæ, suo nomine solo,  
 Surprenanti miraculo,  
 Depuis si longo tempore  
 Facit à gogo vivere  
 Tant de gens omni genere.  
 Per totam terram videmus  
 Grandam vogam ubi sumus ;  
 Et quod grandes et petiti  
 Sunt de nobis infatuti.  
 Totus mundus, currens ad nostros  
 [remedios,  
 Nos regardat sicut deos,  
 Et nostris ordonnanciis  
 Principes et reges soumissos videtis.

---

(1) Maurice Raynaud.

Doncque il est nostræ sapientiæ,  
Boni sensus atque prudentiæ  
De fortement travailler  
A nos benè conserver  
In tali credito, vogâ et honore ;  
Et prendre gardam à non recevoir  
In nostro docto corpore  
Quam personnas capabiles  
Et totas dignas remplir  
Has plaças honorabiles (1).

Donc, avant de coiffer Argan du bonnet carré, il s'agit de l'interroger à fond et de voir si l'on trouvera en lui *dignam materiam medici*. Dans la réalité les épreuves auraient eu lieu plusieurs années ou plusieurs mois auparavant. L'examen commence et les principaux traits des interrogatoires sont conservés. L'argumentation est soutenue par plusieurs docteurs, *primus, secundus, tertius*, etc. Le *sextus doctor* est de Montpellier : «*Non indignus alumnus de Monspeliere* », ce qui est invraisemblable. Après les examens théoriques du baccalauréat,

---

(1) *Malade imaginaire. Cérémonie.*



vient l'examen de pratique, c'est-à-dire la licence. On pousse au candidat des *colles* cliniques :

Dés hiero maladus unus  
Tombavit in meas manus.  
Habet grandam fevram cum redoublamentis,  
Grandam dolorem capitis, etc.

On lui demande pour chaque maladie quel traitement il propose; quels remèdes il appliquerait « *cæcis, surdis, melancholicis, asthmaticis, catarrhosis, guttosis, mutis, mancholis, omnibus estropiatis, pro coris pedum, pro malo de dentibus,* » etc. ». Le candidat répond invariablement, comme on sait, « *clysterium donare, postea sanguare,* etc. ». Une seule fois le remède change. C'est quand il s'agit d'une jeune fille devenue chloro-anémique parce que son amoureux est parti pour la guerre. A cette jeune « *domicella, ut penso, encore un peu pucella* », le récipiendaire, au cas où la saignée et les purgations n'agiraient pas, est d'avis :

*In nomine Hippocratis, cum bono garçone  
Conjunctionem imperare.*

Est-ce Ninon, dit Maurice Raynaud, qui est intervenue pour prescrire ce galant remède ; ou faut-il voir là une allusion aux sujets souvent assez égrillards qui étaient proposés comme thèses à la Faculté ?

A chaque réponse du candidat le chœur répète son refrain :

*Benè, benè respondere.  
Dignus, dignus est intrare  
In nostro docto corpore.*

Voici quelle était la formule véritable :

*Audivistis, viri clarissimi, quam benè  
responderit Baccalaureatus vester. Eum,  
si placuerit, tempore et loco commendatum  
habebitis.*

La licence est obtenue. La réception au doctorat commence. Alors a lieu le serment. Dans la réalité, le grand appariteur saluait le candidat et lui disait :

*Domine doctorande, antequam incipias,  
habes tria juramenta.*

Le premier serment était :

*Quod observabis jura, statuta, leges et  
laudabiles consuetudines hujus ordinis.*

Molière traduit presque textuellement :

*Juras gardare statuta  
Per facultatem prescripta,  
Cum sensu et judicamento.*

— *Vis ista jurare ?* disait l'appariteur.

— Et le candidat répondait : *Juro !*

Le second serment consistait à assister en robe, le lendemain de la Saint-Luc, à la messe pour les confrères décédés.

Molière se tait par bon goût.

Le troisième serment était :

*Quod totis viribus contendes adversus medicos illicitè practicanes, nulli parcendo, cujuscunque ordinis aut conditionis fuerit.*

A ce serment de s'opposer à l'exercice illégal, Molière en substitue un autre, en deux articles, d'un effet comique beaucoup plus sûr :

*Essere in omnibus  
Consultationibus  
Ancieni avviso,  
Aut bono  
Aut maucaiso.  
De ne jamais te servir  
De remediis aucunis.  
Quam de ceux seulement docta facultatis;  
Maladus düt-il crecare  
Et mori de suo malo.*

C'est beaucoup plus drôle. Malheureusement, on l'a vu, ce n'est pas exact, ou du moins c'est fort exagéré. On avait parfaitement le droit d'être d'un autre avis que son ancien, bien que cela fût peut-être considéré comme une sorte d'atteinte aux convenances. Il y avait une tendance à ne se servir que des remèdes traditionnels ; mais ce n'était pas une obligation.

Après le serment, dans la réalité, le *Præses* prenait le bonnet carré avec lequel il traçait en l'air le signe de la croix et, après en avoir coiffé le récipiendaire, lui donnait un léger coup sur la tête, puis l'accolade. Dans la cérémonie de théâtre, le *Præses* enfonce le bonnet d'un grand coup de poing et prononce un couplet qui est une parodie de la formule employée par le chancelier, — personnage ecclésiastique, — lors de la réception à la licence.

Voici la formule réelle :

*Auctoritate sedis apostolicæ quæ fungor  
in hac parte, do tibi licentiam legendi,*

*interpretandi et faciendi medicinam hic  
et ubique terrarum.*

Voici la parodie :

PROSES. — Ergo, cum isto boneto  
Venerabili et docto,  
Dono tibi et concedo  
Puissantiam, virtutem atque licentiam  
Medicinam cum methodo faciendi,  
Id est :  
Clysterizandi,  
Saignandi,  
Purgandi,  
Perçandi,  
Taillandi,  
Coupandi,  
Trepanandi,  
Brulandi,  
Atque impunè occidendi  
Parisii et per totam terram (1).

Cela est exact, au diapason de la farce.  
Une réserve pourtant, dit très justement  
Maurice Raynaud : *Saignandi, purgandi*,  
rien de mieux ; passe encore pour *occi-*  
*dendi* ; mais *coupandi, taillandi, clysteri-*  
*zandi*, c'était l'affaire du chirurgien et de  
l'apothicaire, les médecins s'engageant,

---

(1) *Malade imaginaire*, Cérémonie.

lors de la licence, à s'abstenir de tout métier servile ou manuel. Molière les confond pourtant et les entraîne tous péle-mêle dans le débordement de sa verve comique, parce que, pour le public qu'il voulait faire rire, médecins, chirurgiens, apothicaires, c'était tout un.

Enfin la séance se termine par le discours de remerciement du nouveau docteur. Il a beau comparer l'assistance au soleil, aux étoiles, aux roses du printemps ; jamais il ne surpassera en hyperboles les compliments authentiques que ces Messieurs s'adressaient gravement à eux-mêmes. J'en ai donné un échantillon tout à l'heure.

Un dernier trait joyeux relevé par Maurice Raynaud : le *Præses* souhaite à ses confrères :

*Salus, honor et argentum  
Atque bonum appetitum*

*Bonum appetitum* est peut-être un peu mis là pour la rime. Mais la cheville, si c'en est une, tombe juste. Les repas de corps abondaient dans l'ancienne faculté. Après chaque examen ou thèse,

on dînait aux frais du candidat : dîners de baccalauréat, dîners de licence, dîners de doctorat, dîners de professorat. On dînait à la Saint-Luc. Guy Patin raconte avec une gaieté charmante son dîner de décanat : « Hier je fis mon festin à » cause de mon décanat. Trente-six de » mes collègues firent grande chère. Je » ne vis jamais tant rire et tant boire » pour des gens sérieux et même de nos » anciens. C'était mon meilleur vin » vieux de Bourgogne que j'avais destiné » pour ce festin. Je les traitai dans ma » chambre où, par dessus la tapisserie » se voyaient curieusement les tableaux » d'Erasme, des deux Scaliger, de Casau- » bon, Montaigne, Charron, Grotius, » Saumaise, Fernel, de Thou, de notre » bon ami M. G. Naudé. Il y avait » encore trois autres portraits d'excellents » hommes, de feu M. de Sales, évêque » de Genève, M. l'évêque de Belley, mon » bon ami, Justus Lipsius, et enfin de » François Rabelais duquel autrefois on » m'a voulu donner vingt pistoles. Que » dites-vous de cet assemblage ? Mes

» invités n'étaient-ils pas en bonne  
» compagnie ».

Ils aimaient donc la bonne chère, ces graves personnages ; et dans les thèses de la Faculté les problèmes de gastronomie tenaient leur place. Il y a, sous prétexte d'hygiène transcendante, des thèses sur ces questions : — Faut-il servir la laitue au premier service ? — Doit-on boire du vin pur en mangeant des huîtres ?



## CHAPITRE VI.

*La Médecine d'alors et la Médecine  
d'aujourd'hui.*

---

Mais, dira-t-on, les choses ont-elles bien changé? La médecine a-t-elle fait beaucoup de progrès depuis Molière et ses plaisanteries ne sont-elles pas aussi justement applicables à la médecine moderne qu'elles l'étaient à la médecine d'alors? Mettant de côté et l'amour-propre professionnel et les plaisanteries faciles, j'affirme que non.

Les sciences,— et la vraie médecine est au fond une application ingénieuse de toutes les sciences concourant à un objec-

tif très particulier : l'étude et la cure de l'être malade ; — les sciences n'existaient sous Louis XIV qu'à l'état embryonnaire. Depuis elles ont grandi, sont devenues positives et expérimentales et ont pris, au commencement de ce siècle, le magnifique essor que l'on sait. Parallèlement à ce mouvement la médecine a cessé de prendre pour bases de vagues rêveries sur le sec et l'humide ou sur les altérations indémontrées d'humeurs hypothétiques. Aujourd'hui notre connaissance des maladies, les notions que nous possédons sur l'action des médicaments ou des moyens thérapeutiques reposent sur des faits matériels d'observation ou d'expérimentation, sur des constatations palpables d'anatomo-physiologie, de physique, de chimie. Certes la science n'est pas complète, nous ignorons encore bien des choses et nous sommes à chaque pas forcés de nous arrêter devant des faits irréductibles. Mais alors, (je parle des chercheurs sérieux), nous avouons notre ignorance au lieu de la cacher sous des explications qui ne sont que des tautolo-

gies, et surtout sans appeler à notre secours des entités métaphysiques nuageuses.

L'étude des lésions organiques examinées à l'œil nu, celle des symptômes morbides révélant ces lésions (anatomie pathologique et séméiologie), fut l'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup>. Le début de la micrographie des tissus sains ou malades remonte à peine à quarante ans. En ces dernières années les splendides et fécondes découvertes de Pasteur et de ses élèves, la microbiologie, la science des toxines microbiennes, sont venues éclairer une multitude de points obscurs, transformer notre conception d'une foule de phénomènes vitaux, et nous révéler la cause première des maladies infectieuses et contagieuses. Aussi est-ce depuis vingt années que nous assistons au merveilleux épanouissement de la thérapeutique. Le public sait, car tout le monde sait tout aujourd'hui, quels superbes résultats ont été acquis à ce point de vue qui le touche au vif : la guérison des malades.

En chirurgie s'est produite une véritable révolution. Les traumatismes qui jadis entraînaient fatalement la mort ou la mutilation (fréquemment suivie de mort elle-même, car l'amputation de cuisse par exemple donnait, en 1861, dans les hôpitaux de Paris, 80 % de léthalité); les broiements osseux des membres, les fractures par armes à feu, les plaies des grandes articulations, guérissent couramment sans intervention opératoire. Les grandes opérations anciennes (amputations, extirpations de tumeurs, tailles, etc.) sont vingt fois moins périlleuses qu'autrefois, les complications infectieuses qui en faisaient l'habituel danger, tels que l'érysipèle et la pyohémie, ayant presque disparu. Des opérations nouvelles sont nées que l'on n'eût pas osé rêver il y a quinze ans et qui sauvent beaucoup d'existences. Certaines maladies, contre lesquelles on était désarmé, sont entrées dans le domaine chirurgical et, sans cesser d'être graves, sont devenues couramment curables.

En médecine les résultats sont moins

visibles ; ils existent cependant. J'avoue que nous continuons à laisser mourir les malades atteints d'une lésion destructive profonde de quelque organe indispensable, cerveau, cœur, poumon, foie, rein. Les maladies de surmenage en particulier, celles qui sont dues à la vie de plus en plus épuisante et fiévreuse que nous menons : albuminurie, diabète, artério-sclérose, cancer, ne sont pas moins fréquentes qu'autrefois, au contraire. Et, comme le plus souvent le malade ne peut ou ne veut se soumettre, dès l'apparition, parfois inaperçue, du mal, à l'hygiène qui aurait chance d'enrayer l'évolution morbide, on ne les guérit pas davantage. La maladie à laquelle a succombé Molière reste tout aussi incurable que de son temps. Il est vraisemblable qu'elle le sera toujours et que, avec les autres lésions inguérissables, elle servira longtemps de thème aux détracteurs de la médecine. Les hommes admettent bien qu'une horloge s'arrête quand plusieurs de ses rouages essentiels sont détériorés ; et ils ne songeront

point à accuser d'impuissance l'horloger qui leur déclarera que le mécanisme usé n'est pas susceptible de raccommodage. Mais ils ne comprennent pas, (et ce sentiment se conçoit et s'excuse quand il s'agit d'une personne aimée), que le médecin ne puisse refaire un organe détruit. La Bruyère m'a toujours paru un grand sage d'avoir, lui qui n'était pas médecin, accepté avec pleine résignation la fatalité de la mort chez les êtres épuisés de vieillesse ou de maladie : « Le » plus court, dit Esculape à la vieille » Irène-Montespan implorant des remèdes » pour ses infirmités, le plus court, Irène, » c'est de mourir, comme ont fait votre » mère et votre aïeule ».

Lorsque nous ne pouvons guérir, nous épargnons au moins aux pauvres patients les traitements violents et insensés qu'on leur infligeait naguère ; et certaines médications palliatives, judicieusement administrées, les soulagent et les prolongent. En ce qui concerne les maladies curables, rappelons au hasard de la plume quelques-unes des acquisitions théra-

peutiques qui paraissent définitives : L'emploi réglé du quinquina ou de la quinine, de l'opium, du mercure ; le chloroforme ; l'usage des alcalins contre l'arthritisme et la gravelle, des préparations iodées contre les manifestations scrofulo-tuberculeuses, de l'arsenic et du soufre en dermatologie, de la diète lactée, de la digitale et de la caféine dans les cardiopathies, du bromure de potassium dans les névroses, du salicylate de soude contre le rhumatisme aigu ; l'introduction des médicaments par la voie hypodermique ; l'hydrothérapie ; la balnéothérapie froide dans les affections typhoïdiques, etc., etc., etc. Et tout récemment, contre d'horribles maladies qui sont l'effroi des populations et la terreur des mères, se sont dressées les vaccinations pastoriennes. Vaccination antirabiques hier, sérothérapie antidiphthérique aujourd'hui, demain peut-être sérothérapie antituberculeuse. Ces méthodes dont les bienfaits sont déjà immenses, nous ouvrent de splendides horizons d'espoir.

En fait de médecine publique, la vaccine jennérienne; la prophylaxie contre les contagions, les précautions de désinfection et d'isolement; l'hygiène urbaine assainissant les habitations privées, les écoles, les ateliers; les mesures internationales arrêtant l'invasion des épidémies; tout cela constitue des progrès éclatants, indéniables, — complètement insoupçonnés des siècles précédents.

Et puis, un bon point à mettre à notre actif c'est que nous sommes modestes; oh! pas individuellement, mais quant à la science contemporaine. Nous ne nous croyons plus aujourd'hui arrivés à l'apogée des connaissances humaines. Nous savons et nous disons qu'on fera beaucoup mieux que nous. Nous ne nous donnerions plus le ridicule d'écrire, comme le vénérable baron Boyer en 1814, que « la chirurgie semble avoir » atteint, ou peu s'en faut, le plus haut » degré de perfection dont elle paraisse » susceptible (1) ».

---

(1) *Traité des maladies chirurgicales. Préface.*

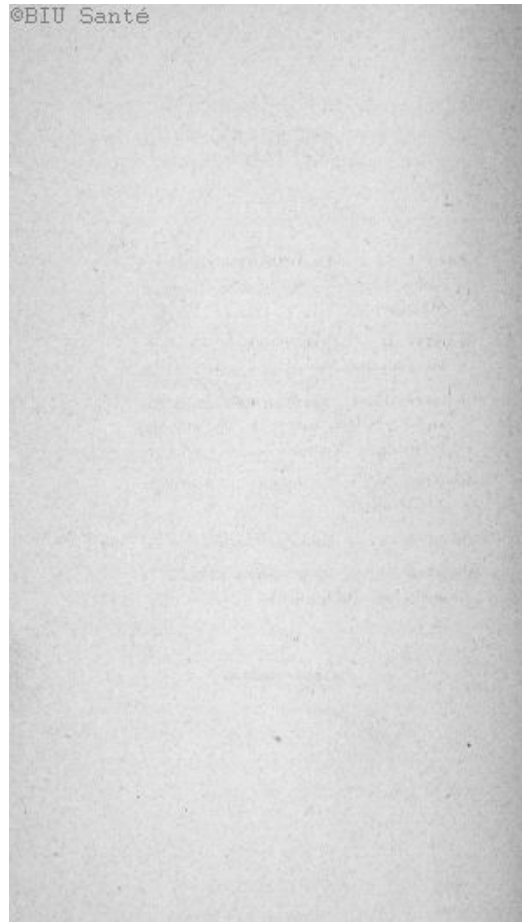


Molière qui, dans le *Malade imaginaire*, déclarait qu'il « ne jouait pas » les médecins mais le ridicule de la « médecine » ; qui, dans la préface de *Tartuffe* proclamait la médecine un « art profitable », et déclarait que « chacun » la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons » ; Molière, s'il revenait au monde, rirait bien encore de nos travers et de nos engouements professionnels. Il flagellerait quelques abus ; la pratique moderne en foisonne et le rabattage chirurgical, la dichotomie des honoraires, les exploitations thermales n'ont pas encore trouvé le satyrique qui les fouaillera définitivement comme il convient. Mais, tout bien considéré, je crois qu'il serait émerveillé de ce qui s'est accompli depuis ses conversations avec Mauvillain. Et cette bouffonnerie de Sganarelle répondant à Géronte lequel lui reproche d'avoir mis le cœur à droite et le foie à gauche, il nous permettrait de la reprendre sérieusement à notre compte, et de dire, cette fois en toute réalité :

« Oui, cela était ainsi autrefois ; mais  
» nous avons changé tout cela et nous  
» faisons aujourd'hui la médecine d'une  
» méthode toute nouvelle ! »

FIN.





## TABLE

---

	<i>Pages</i>
CHAPITRE I. — Les Écrivains classiques médicophobes : MONTAIGNE, BOILEAU, MOLIÈRE.....	1
CHAPITRE II. — Relations de Molière avec les médecins. Sa maladie, son médecin.	24
CHAPITRE III. — Les doctrines médicales au XVII <sup>e</sup> siècle. Anatomie, Physiologie, Pathologie, Thérapeutique.....	45
CHAPITRE IV. — Les mœurs médicales au XVII <sup>e</sup> siècle.....	133
CHAPITRE V. — La médecine officielle....	195
CHAPITRE VI. — La médecine d'alors et la médecine d'aujourd'hui.....	210

---

---

LILLE, IMP. L. DANIEL.

---